

LE RÉCIT D'UN CANDIDAT

Un compte rendu personnel de deux campagnes politiques et d'un scandale

David F. H. Marler

LE RÉCIT D'UN CANDIDAT

Table des matières

Dédicace	4
Remerciements	5
Introduction	6
Chapitre I : Le Raid	11
Chapitre II : La décision de briguer les suffrages	15
Chapitre III : Devenir candidat	19
Chapitre IV : Les préparatifs d'une élection	23
Chapitre V : Que faire?	27
Chapitre VI : Les appuis	31
Chapitre VII : La convocation aux urnes	34
Chapitre VIII : Le jour du scrutin	47
Chapitre IX : Le post-mortem	48
Chapitre X : Porter le flambeau bien haut	54
Chapitre XI : Les finances et la paperasserie du remboursement	57
Chapitre XII : L'entrée de Mme Perle Bouchard	61
Chapitre XIII : 2007, le vent dans les voiles	64
Chapitre XIV : Le discours du Trône	68

Chapitre XV : Les libéraux	71
Chapitre XVI : Enfin, l'assemblée de nomination	74
Chapitre XVII : Le rejet	76
Chapitre XVIII : Le pot aux roses	82
Chapitre XIX : Pourquoi les 66 ont-ils dit oui?	84
Chapitre XX : Le pouvoir et la démocratie	86
Chapitre XXI : Que pouvons-nous faire?	89
Chapitre XXII : Le Comité de l'éthique	93
Chapitre XXIII : L'élection illégale et inutile de 350 M\$	99
Chapitre XXIV : En campagne une fois de plus	102
Annexes	
I. Liste des 66 candidats qui ont dit oui	108
II. D'autres candidats rejetés par le parti	111

DÉDICACE

Ce récit est dédié à tous ceux qui estiment que le Parlement du Canada ne sert plus le pays comme il le devrait et qui trouvent qu'une réforme s'impose désespérément.

REMERCIEMENTS

A Nicole Bélanger et Jean-François Doré pour m'avoir si fidèlement guidé et encouragé; à mes lecteurs d'épreuve Marna Tucker, Marnie Reid Marler et John Downs; à Frank Nixon pour ses recherches et à Jean-Claude Lefebvre pour ses talents de traducteur.

A Donald Savoie de la Chaire de recherche du Canada en administration publique et gouvernance de l'Université de Moncton pour sa confiance et pour avoir cru en l'authenticité des enjeux politiques de ce livre.

A tous ceux qui m'ont appuyé dans ma quête politique, tout spécialement Jacques Dubuc.

Sans l'appui constant et indéfectible de mon épouse, Jeanne, je n'aurais jamais tenté de me rendre au Parlement, et partant n'aurais jamais pu raconter mon histoire.

INTRODUCTION

Ce livre raconte l'histoire de mon cheminement de trois ans en vue de devenir député fédéral du comté de Brome-Missisquoi. Au cours de ce périple, je traiterai des raisons qui m'ont poussé à me présenter, de mon choix du Parti conservateur du Canada, nonobstant que mes ascendants aient eu un profil certain au sein du Parti libéral du Canada, de mon élection à titre de candidat conservateur pour les élections de 2005/2006 et de ma course comme indépendant aux élections de 2008. On ressortira le fait que ma motivation découlait du désespoir né de la culture politique de l'heure à Ottawa et du désir, sans doute chevaleresque, de trouver remède au problème.

Avant de me lancer dans les détails de ma quête politique, permettez-moi de décrire l'endroit où tout cela s'est joué. Pour mieux comprendre, il me semble important de saisir le contexte géographique, sociologique, linguistique et même psychologique de cette histoire.

Le nom Brome-Missisquoi s'applique de façons diverses au territoire d'une municipalité régionale de comté et aux districts électoraux fédéral et provincial. Comme nous sommes au Canada, l'emplacement et la taille exacts de Brome-Missisquoi dépendent de l'entité juridictionnelle du contexte qui intéresse un individu. Comme il est question ici de politique fédérale, je me sers de Brome-Missisquoi sous son habit de circonscription électorale fédérale.

Au Canada, on appelle souvent la circonscription électorale un comté (à l'origine le territoire possédé par un comte, plus tard un territoire administratif). En anglais on l'appelle souvent un *riding*, un usage provenant de la formation des circonscriptions électorales anglaises d'une taille telle qu'une personne pouvait en faire le tour à cheval en une journée. Brome-Missisquoi répond à cette définition si l'on substitue la voiture au cheval. Ce comté englobe 3045 kilomètres carrés et quelque 92 000 résidents et longe sur 140 kilomètres la frontière Québec-Vermont entre le lac Memphrémagog à l'est et la baie Missisquoi à l'extrémité nord du lac Champlain. Il fait environ 30 et 40 kilomètres vers le nord à ses extrémités est et ouest respectivement jusqu'à l'autoroute des Cantons-de-l'Est qui lui sert de frontière nord, exception faite des secteurs de Stukely-Sud et Eastman se trouvant au nord de cette autoroute. Son nom provient de

son centre, le vieux comté de Brome, et de son secteur est dont la baie Missisquoi est l'atout naturel dominant.

Brome-Missisquoi comme tel est probablement l'exemple parfait d'une région où des Québécois, peu importent leurs origines, coexistent harmonieusement. Initialement défrichée par des Loyalistes qui préféraient demeurer sous la couronne britannique plutôt que de vivre l'aventure de la révolution américaine entreprise pendant les années 1770, la région a ensuite attiré des colons anglais d'abord installés dans la vallée du Saint-Laurent. Du milieu à la fin du XIXe siècle, des Canadiens français ont quitté des fermes du Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais à la recherche d'emplois créés par des industries à Bedford, Farnham, Cowansville et, aussi, Magog, augmentant ainsi la taille de ces municipalités. Elle comprend également de solides contingents d'immigrants venus au fil des ans de divers pays d'Europe.

La ville de Magog, qui compte pour près de 25% des électeurs, est francophone à 98%, tandis que dans le reste du comté la population de langue anglaise est considérablement plus forte. Le besoin de créer des circonscriptions électorales de tailles égales en matière de population, a dans certains cas, comme dans Brome-Missisquoi, rassemblé des dissemblances. Magog est étrangère à Brome-Missisquoi en ce qui a trait à la géographie, la démographie, la culture ou l'économie. Ainsi, le député de Brome-Missisquoi au Parlement doit composer avec deux populations distinctes, disons deux sous-comtés, et des priorités qui n'ont de composantes communes que dans un sens très large.

L'impact électoral de l'inclusion de Magog dans Brome-Missisquoi en 1966, à la lumière de ses paramètres démographiques, est de favoriser aujourd'hui de façon disproportionnée le Bloc québécois - un parti favorable à l'indépendance du Québec - qui bénéficie d'emblée de 30 % des votes presque partout au Québec. Ainsi, si les deux principaux partis fédéralistes, les conservateurs et les libéraux, ont des appuis solides, ils se partagent le vote fédéraliste et le Bloc se glisse entre eux vers la victoire. En 2006, par exemple, les partis fédéralistes (Libéral, Conservateur, Progressiste-Canadien et NPD) se sont partagé 58,12 % des votes. Le Bloc a gagné avec 38,3 %. (Pour fin de simplicité, je n'ai pas tenu compte des autres 3,58 % qui sont allés au Parti vert, les électeurs en question pouvant aussi bien être fédéralistes qu'indépendantistes).

Il en ressort que Magog, avec 25 % des électeurs, décide du résultat en faveur du Bloc, à moins qu'un des partis fédéralistes soit très faible. Denis Paradis, député libéral du Parlement pendant 12 ans (1994-2006) avait fait campagne en partie sur l'argument qu'un vote en faveur des conservateurs était effectivement un vote pour le Bloc. Ceci ne lui a pas fait d'amis dans Magog, mais en l'absence de compétition valable des conservateurs, l'a aidé à se faire réélire à répétition, mais pas en 2006, les conservateurs ayant repris du poil de la bête sous Stephen Harper.

Tant Magog que Brome-Missisquoi renferment des communautés fort spéciales et diversifiées, qu'il s'agisse d'y vivre, d'être visiteur ou d'avoir l'honneur d'en être le député. Les topographies sont époustouflantes. Magog, jouit d'un emplacement unique à l'extrémité nord du lac Memphrémagog, la pièce maîtresse du paysage de la région. Que l'on observe le lac longitudinalement à partir de Magog ou transversalement vers l'est du site de l'abbaye Saint-Benoît, ou en sens opposé vers les montagnes à l'ouest, on en perd le souffle. Le caractère vacancier quatre-saisons n'est qu'un des attraits de ce territoire.

Par contre, l'économie de Magog a besoin d'appuis pour passer d'une ville industrielle à une ville plus diversifiée économiquement et commercialement, c'est le cas de nombreuses petites villes à travers le pays.

Si la région de Magog est topographiquement stupéfiante, Brome-Missisquoi n'y perd pas au change en offrant à ses résidents et visiteurs l'ancienne vallée fertile de la mer Champlain, les terres frontalières caractérisées par chaînes de montagnes, lacs, ruisseaux et rivières aux eaux vives, villages traditionnels sis sur des collines ou dans des aires agricoles, chacun conservant les caractéristiques culturelles de ses fondateurs. Sa beauté naturelle attire la plus grande colonie d'artistes de tous genres, de toute région équivalente au Canada, sans compter des résidents saisonniers de Montréal et d'ailleurs qui tiennent à profiter des climats d'été et d'automne et des sports d'hiver, ainsi que d'autres qui reviennent d'un peu partout prendre leur retraite dans un coin respirant la paix et la tranquillité

Après vous avoir présenté ma région, je dois maintenant me présenter moi-même ainsi que ma famille. Cela vous permettra de mieux saisir les motivations profondes qui sous-tendent mon implication et mon intérêt pour la politique. Bien que je n'y réside en permanence que depuis 2002, je suis étroitement lié à ma région par l'histoire, par l'éducation et en esprit. C'est,

à mes yeux, important pour comprendre le contexte et la toile de fond derrière les événements. Pour compléter les présentations, permettez-moi maintenant de vous présenter un court voyage à travers la généalogie de ma famille.

Au milieu du XIXe siècle, mes ancêtres, les Allan, de Greenock en Écosse, puis de Montréal, ont appris à connaître la rive est du lac Memphrémagog et on peut facilement comprendre que l'esprit écossais s'y sentait chez lui à la vue des collines de la rive ouest. Ils ont construit le premier bateau pour passagers basé à Magog, le « Mountain Maid » un navire à aubes, dont un modèle se trouve dans une vitrine à L'hôtel de ville. Au cours des années 1860, un Marler, aux charmants prénoms de Waterford Lake, a épousé une Foster, dont un vieux village du comté porte le nom, s'intégrant ainsi à une famille locale. L'annuaire téléphonique de Brome-Missisquoi comprend une quinzaine de familles Foster. Certaines sont de la parenté. Peut-être toutes.

Mon grand-père, Herbert Marler, candidat libéral en 1927 du comté de Stanstead, qui englobait Magog, aurait certainement été élu n'eut été de son affectation à titre de premier ambassadeur canadien au Japon de 1929 à 1936, puis d'ambassadeur à Washington de 1936 à 1939. Le demi-frère de Herbert, John de Montmollin Marler, a été longtemps résident saisonnier de Knowlton. Son fils aîné, mon oncle Leonard, était fermier à North Hatley. J'ai séjourné au camp d'été Arrowhead, sur le lac Memphrémagog, puis fréquenté l'université Bishop où j'ai rencontré Jeanne McAlpine, que j'ai épousée il y a 43 ans. Mon frère aîné Michael passait ses fins de semaine et ses vacances à Philipsburg, et une plaque commémorative installée sur un mur de l'église anglicane rappelle sa mort prématurée. Notre fille Stéphanie a également fait ses études à Bishop, tandis que notre fils Michael a étudié au Collège Champlain à Lennoxville où il a rencontré sa future épouse Véronique Hupin. Michael et Véronique sont viticulteurs à Farnham. J'ai toujours su que je réussirais à vivre dans les Cantons-de-l'Est et après 37 ans de pratique du droit international à Montréal, le moment et l'occasion se sont présentés.

La politique a toujours coulé dans mes veines, naturellement et par inclination. Outre la longue carrière de politicien et d'homme d'état d'Herbert Marler, son demi-frère George Carlyle Marler a été, sans doute, le plus distingué des anglo-qubécois à représenter un comté à l'assemblée législative du Québec, puis au Parlement du Canada. Vous comprendrez qu'il y avait des attentes familiales à mon endroit. Cependant, j'ai résisté à la

pression et à la tentation jusqu'en 2005 alors que je me suis trouvé profondément troublé par la politique de mainmise sur le pouvoir exercée par les libéraux de l'ère Chrétien et l'inaptitude de Paul Martin, lorsqu'il a hérité du parti, à le sauver de la discorde et de la corruption qui le minaient.

Ce sont des circonstances temporelles de ma décision qui, comme le révélera ce récit, m'ont amené à tourner le dos à mon héritage libéral pour embrasser une nouvelle option, les conservateurs de Stephen Harper. J'avoue volontiers avoir des visions de mon grand-père et mon grand-oncle se retournant dans leur tombe, mais je savais bien qu'il n'y avait rien à espérer des libéraux à ce moment-là. Il leur fallait une purge avant de faire peau neuve et retrouver le privilège de former un gouvernement.

C'est la corruption endémique du système des partis fédéraux à Ottawa qui m'a motivé à me lancer en politique et qui, trois ans plus tard, m'a empêché d'atteindre mon but.

Chapitre I : Le raid

La « une » des quotidiens canadiens du 22 avril 2008 faisait état d'un raid par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) le vendredi précédent au quartier général national du Parti conservateur du Canada. Ce raid, découlant d'un mandat de perquisition obtenu par Élections Canada, était connu le jour-même. Ce que l'on n'a su que le mardi suivant était sa raison. Les médias avaient fait état de temps à autre de soupçons quant à des irrégularités de dépenses électorales par le Parti conservateur du Canada pendant sa campagne fédérale réussie de 2005-2006 et on pensait que le raid y était relié. Ce que la presse a découvert, basé sur des communiqués émis dans le sillage du raid, portait sur une manœuvre du Parti conservateur que l'on ne saurait qualifier que de « blanchiment d'argent ».

En gros et sans verser dans les technicités, la *Loi électorale du Canada* (article 422) prescrit une limite aux dépenses nationales qu'un parti politique peut encourir dans le cours d'une campagne électorale. Elle prescrit également (article 409) le montant maximum qu'un candidat peut dépenser dans son comté. Ces limites de dépenses, au niveau national et local, sont indépendantes l'une de l'autre et ne doivent pas être combinées ou assimilées l'une à l'autre; c'est pourquoi la loi électorale les traite dans deux articles différents.

Il semble, le menu détail sortira une fois les procédures juridiques terminées, que dès la mi-décembre 2005 le Parti conservateur avait déjà atteint sa limite légale à l'échelle nationale et qu'il cherchait à dépenser davantage. Après s'être trituré les méninges, les éminences grises du parti ont trouvé une astuce, soit d'effectuer des transferts dans les comptes de divers comtés, de récupérer l'argent immédiatement et de le dépenser l'argent (d'où la manœuvre appelée le *in-and-out*). L'intention, afin de contourner la limite de dépense imposée par la nouvelle loi sur les dépenses électorales nationales, était de déclarer que les montants en question avaient été dépensés par les comtés. Les comtés ciblés étaient ceux où l'on prévoyait que les entrées n'excèderaient pas le plafond des dépenses.

Il est bon également de connaître une autre facette de la Loi électorale pour mieux suivre ce stratagème pernicieux, soit que lorsqu'un candidat récolte 10 % du vote de son comté, l'association du comté a droit à un remboursement de 60 % des dépenses électorales, le remboursement se faisant à même les deniers publics (article 465). L'un des appâts présentés

par le parti, et ce avec succès, pour persuader tous les candidats choisis, sauf un, d'emboîter le pas avait été de leur dire qu'ils auraient droit à un remboursement de 60 % de l'argent *in-and-out* s'ils se qualifiaient pour le remboursement en allant chercher 10 % ou plus du vote total.

Des 67 organisations de comté ciblées et approchées pour participer à cette manœuvre, une seule a refusé de participer. Les 66 autres ont convenu de marcher, y compris celles de plusieurs futurs ministres et députés de l'arrière-banc (voir l'annexe 1).

Cependant, lorsque les candidats admissibles au remboursement en sont arrivés à l'étape de la validation de leurs dépenses électorales par Élections Canada, ils n'avaient pas de pièces justificatives à l'égard du montant *in-and-out*. Il semblerait, et encore le temps le démontrera, qu'on leur ait fourni des factures bidon.

Au moment de rédiger ces lignes, le dossier poursuivait son évolution. Il semble, selon ce que rapportent les médias couvrant le Comité d'éthique en juillet et août 2008, que certains des rapports des candidats *in-and-out* avaient été approuvés par Élections Canada avant que le pot aux roses ne soit découvert. C'est alors qu'Élections Canada a refusé d'approuver les autres rapports. Trente-quatre ont fait l'objet de demandes de révisions judiciaires auprès de la Cour fédérale du Canada pour forcer Élections Canada à payer les remboursements.

S'ensuit que nous faisons face à une belle liste d'infractions possibles, en vertu de la *Loi électorale du Canada* et/ou du *Code criminel du Canada*.

1. le parti a dépassé sa limite de dépenses;
2. le parti a créé de faux documents (les factures);
3. la parti a agi de façon complice en incitant des candidats à violer la loi.

Tout ceci a été du fait d'un parti qui en décembre 2005 et janvier 2006 faisait campagne sur l'élimination de la corruption à Ottawa qui, disait-il, avait envahi les administrations libérales précédentes. J'invite tout Canadien à dénicher un discours avant ou pendant la campagne dans lequel M. Stephen Harper, le chef des conservateurs et maintenant le premier ministre du pays, n'aurait pas repris la marotte de la corruption des libéraux

et la promesse, du même souffle, d'un gouvernement éthique, transparent et responsable.

Que les libéraux de cette époque respiraient la corruption ne fait aucun doute dans le sillage d'un chapelet de scandales portant sur l'utilisation de deniers publics. Mais aujourd'hui, la plupart ne se souviennent que des « commandites », qui ont fait du juge Gomery, chargé de la commission d'enquête, un nom familier et une star du petit écran. Ce scandale des commandites a réussi, précisément à cause du spectacle Gomery au petit écran, à pousser au rancart de nos mémoires ce chapelet de scandales (cf. <http://scandal.coldwave.net/>).

L'expression « scandale des commandites » est le nom que l'on a donné à des actes criminels perpétrés par un fonctionnaire, quelques agents du Parti libéral et une poignée de dirigeants de boîtes de publicité en regard de l'émission de factures fausses ou gonflées pour des contrats de publicité conclus par le gouvernement. Ces contrats avaient été adjugés à la suite d'une décision politique de dépenser de l'argent au Québec dans le cadre d'activités culturelles et sportives pour persuader les Québécois qu'il valait la peine d'être Canadiens. Une partie de l'argent s'est retrouvée dans les poches de publicistes et d'agents du Parti libéral, ainsi que dans les coffres du Parti libéral.

En soi, la politique du gouvernement n'était pas illégale. Les publicistes n'étaient pas des fonctionnaires. Il n'y avait pas de preuve que le scandale des commandites avait été conçu ou approuvé par l'organisation du Parti libéral. Il n'y avait pas de preuve que le premier ministre d'alors, Jean Chrétien, et son chef de cabinet, Jean Pelletier, aient été impliqués ou aient eu connaissance de la manœuvre. Toute suggestion d'inconvenance par MM. Chrétien et Pelletier a été rejetée sans réserve par le juge Teitelbaum de la Cour fédérale dans son jugement de révision du rapport Gomery. Les commandites ont été le fait d'individus, pas d'une organisation politique.

Par contre, le raid de la GRC semble avoir révélé que le *in-and-out* était une manœuvre organisée, discutée et approuvée par les plus hautes instances du Parti conservateur, avec la connaissance et la complicité de futurs ministres et d'autres qui cherchaient à se faire élire, certains avec succès. Cependant, cette manœuvre se conformait à la plateforme du Parti conservateur. Elle était si transparente que l'on pouvait voir à travers et, sans doute, le

parti sera heureux d'être tenu responsable, que ce soit par les tribunaux ou le public.

Si je suis le narrateur de ce récit, il ne porte pas essentiellement sur moi. Il est plutôt question du fait que des éléments sans scrupules de la classe politique de l'heure aient fait main basse sur notre précieuse démocratie. On pourrait m'accuser d'avoir une vision idéaliste des choses, mais j'ai eu l'avantage d'apprendre mon droit et la philosophie politique sur les genoux de grands idéalistes, voire d'activistes de la génération précédente, y compris Frank Scott, Maxwell Cohen et Gerald LeDain. La vieille école, me direz-vous. J'aime penser que c'était la bonne école.

Et maintenant, voici mon récit.

Chapitre II : La décision de briguer les suffrages

Le 27 avril 2005, Peter Stastny, pas le grand hockeyeur européen devenu politicien, mais un homme d'affaires local, ancien maire du Canton de Sutton et candidat défait du Parti conservateur dans Brome-Missisquoi en 2004, m'a demandé de songer à solliciter la candidature conservatrice, ayant décidé qu'un emploi sûr lui était préférable à tenter sa chance de nouveau. Cette démarche faisait suite, m'avait-il dit, à une suggestion de Peter White, le président de l'association conservatrice locale.

Depuis l'effondrement du Parti progressiste-conservateur en 1993, les conservateurs n'avaient guère fait de chemin au Québec quelle que soit leur appellation. Le Canada avait effectivement connu le Parti de la Réforme, le Parti de l'alliance, le Parti progressiste canadien et finalement le Parti conservateur du Canada. Aucun de ceux-ci n'avait été capable d'élire de candidat au Québec, exception faite de Jean Charest en 1997 qui, avant sa réincarnation comme chef du Parti libéral du Québec, avait été une étoile montante du cabinet Mulroney pour finalement devenir chef du parti.

Peter White m'avait demandé de me présenter lors de la campagne de 2004, mais j'avais décliné son offre arguant que je n'habitais le comté que depuis deux ans, ce qui à mon avis m'enlevait toute prétention de pouvoir en être un représentant adéquat. Cependant, au cours des 18 mois suivants, une situation déjà catastrophique, exacerbée par les commandites, s'était envenimée. Le nouveau premier ministre, Paul Martin, s'était révélé incapable de composer avec ce dont il avait hérité quand Jean Chrétien a lâché prise. À cette époque, le gouvernement canadien était à toutes fins utiles paralysé et avait perdu la confiance de la Chambre des communes et, en fait, de la nation. Donc, quand on m'a approché de nouveau, ce n'étaient pas deux ans de plus de résidence qui auraient fait la différence, mais le fait que la situation m'aterrait, comme la plupart des gens. J'ai alors décidé qu'il me fallait faire ma part.

Le règne libéral d'une douzaine d'années se désagrègeait, miné par la corruption qui s'installe après tant d'années au pouvoir, corruption qui n'est pas nécessairement du fait d'actes illégaux ou malhonnêtes, mais plutôt de la pourriture qui découle d'une présence trop longue au pouvoir. Pendant ce temps, le Parti conservateur, dirigé par Stephen Harper, semblait amener l'air du large. On ne savait pas grand chose de ce parti comme il n'avait

jamais, sous sa nouvelle robe, formé le gouvernement du pays et qu'il n'existait que depuis deux ans et demi. Il était né en décembre 2003 de la fusion du Parti progressiste-conservateur et du Parti de l'alliance.

Ce nouveau parti avait le désavantage non seulement ne pas avoir été mis à l'épreuve mais aussi d'avoir comme chef Stephen Harper, un homme peu connu des Canadiens, et dont les antécédents n'avaient guère laissé de traces. Il était impossible de découvrir l'esprit ou les fondements de cet individu car il n'avait jamais parlé à la presse ou aux gens de lui-même et de ses aspirations, sans compter que Google ne nous apprenait rien. C'était comme s'il s'agissait d'un robot programmé pour déclamer, et ce très efficacement dois-je ajouter, une parole politique. Même que William Johnson, dans son excellent ouvrage « *Stephen Harper* », n'a pas réussi à nous révéler l'homme dans son essence. D'autre part, le parti était également miné par le désistement de nombreux progressistes-conservateurs, particulièrement parce que son dernier chef, Peter MacKay avait, pendant la course au leadership, promis à son rival David Orchard, afin qu'il se rallie à lui, de ne pas discuter de fusion avec l'Alliance, une parole donnée dont il n'a pas tenu compte.

Cependant, en mars 2005, le nouveau Parti conservateur a émis son énoncé de politique sous forme d'un livret qui explicitait ses objectifs politiques et les principes les sous-tendant. Quel soulagement. Il est rare qu'un parti politique, encore moins un candidat, publie ses intentions politiques en format lisible et digeste. De plus, les politiques et principes y afférents, répondaient à mes normes, y compris un respect des droits constitutionnels des provinces, le frein aux dépenses fédérales dans des champs de compétence provinciale, le remboursement de la dette nationale, un engagement envers le développement régional, un chapitre entier portant sur l'environnement et un plan réaliste pour s'en occuper, la revalorisation de la démocratie parlementaire, le lancement de réformes parlementaires et l'autorisation de votes libres aux Communes, sauf en matière de projets de loi à incidence fiscale, et ainsi de suite.

Des nombreuses définitions du conservatisme, dont celle de George Grant (1918-1988) énoncée dans son oeuvre *Philosophy in the Mass Age*, sont typiques à mon avis:

«... il ne peut y avoir de doute que nous ayons tous besoin d'un conservatisme de circonstance, d'un ordre qui sous-tend gens, familles, éducation, culte, politique et système économique. »

Il s'agit là d'éléments prudents et positifs du conservatisme que nous désirons tous de temps à autre, dans les domaines privé et politique, pour faire contrepoids aux politiques généralement moins bien assises des libéraux. Ces deux philosophies politiques nous conviennent bien à diverses époques. À mon avis, c'est là que réside l'essentiel du système à deux partis. Ce n'est pas qu'il nous faille nous identifier invariablement comme conservateurs ou libéraux, car des éléments conservateurs bien amalgamés à des courants libéraux permettent certainement à une personne d'atteindre un bel équilibre.

Je me suis dit que je ne pouvais me présenter sous la bannière effilochée des libéraux, même si de nature je penche vers la pensée libérale, mais ce nouveau parti, à la lumière de ses écrits, me donnait espoir. S'il allait véhiculer le type de conservatisme modéré et planifié mis de l'avant par George Grant, il serait peut-être possible de remettre le pays sur les rails. D'ailleurs, quelle autre solution s'offrait à nous? En fait, j'avais été le candidat du Parti vert de novembre 2004 à mars 2005, mais n'avais eu d'autre choix que de me désister une fois que je me suis rendu compte qu'il n'avait aucune structure organisationnelle et n'était rien d'autre qu'une idée sans fondements politiques, ce qui je le crains n'a pas changé. Mon projet était de me faire élire et ensuite de voir ce qu'il me serait possible de faire à Ottawa. Après avoir discuté de tout ceci en profondeur avec mon épouse, Jeanne, sur une courte période de trois jours, j'ai pris rendez-vous avec Peter White pour lui dire que j'acceptais son invitation, tenant pour acquis que je pourrais compter sur son expérience politique.

Peter White m'a accueilli un samedi matin dans la cuisine campagnarde qui servait également de bureau et de salle de réunion dans sa résidence de Knowlton sur la rive est du lac Brome. Né en 1938, Peter est l'une des personnes les plus érudites et cultivées qu'il m'ait été donné de rencontrer. Sa vie a été marquée par les hauts paliers de la politique en alternance avec la possession de journaux et d'autres occupations d'affaires partout dans le monde.

Après ses études en droit à l'Université Laval, où il avait été fort impliqué en politique étudiante avec Brian Mulroney, il a entrepris son cheminement

politique en 1963 en qualité d'adjoint spécial de l'hon. Maurice Sauvé, ministre fédéral des forêts et du développement rural, pour passer à un poste équivalent auprès de l'hon. Daniel Johnson père, premier ministre du Québec. De 1983 à 1986, il a travaillé pour le Très Hon. Brian Mulroney, le premier ministre du Canada, comme membre de son équipe de transition puis comme adjoint spécial aux nominations.

De juillet 1988 à septembre 1989, il a été secrétaire principal du premier ministre et en 1996 et 1997, il a été président du Fonds PC du Canada. Depuis plusieurs années, il est président de l'Association du Parti conservateur dans le comté de Brome-Missisquoi et, depuis 2007, il est également président de l'association du comté de l'Action démocratique du Québec (ADQ).

Il a également laissé sa marque dans les médias et est bien connu pour avoir été le premier employeur de Conrad Black lorsqu'il l'a embauché comme homme à tout faire du Knowlton Advertiser. Par la suite ils ont acheté ensemble le *Sherbrooke Daily Record* qui a servi de tremplin à M. Black pour entamer sa carrière fort médiatisée.

Chapitre III : Devenir candidat

Lors de cette rencontre avec Peter White, j'ai été un peu surpris d'apprendre qu'une autre personne, M. Jacques Dalton, dont Peter ne savait guère grand chose, avait déjà mis son nom de l'avant comme candidat et qu'il y aurait donc une course. Peter m'avait également informé qu'on ne gagne pas une nomination sur la foi d'un curriculum vitae et d'une réputation personnelle, mais en réussissant à attirer plus d'amis que l'adversaire à l'assemblée d'investiture: sœurs, cousins, tantes et toute autre personne que l'on peut persuader d'acheter une carte de membre et de voter. De vagues souvenirs ont soudainement refait surface au sujet de nominations ou d'élections remportées apparemment grâce au rapaillage de *quidams* avec promesse de flots illimités d'alcool pour l'occasion ou le graissage de paumes de ceux qui pouvaient ainsi être intéressés à pencher du bon côté.

J'ai brièvement eu froid aux pieds mais, peut-être malencontreusement, mon cerveau s'est ressaisi pour me rappeler que j'avais décidé de me présenter parce que le système était corrompu et qu'il ne me servirait à rien de fuir tout simplement parce que je venais peut-être de le voir à l'œuvre. Peter m'a ensuite informé que j'arrivais un peu tard dans la course et qu'il ne me restait qu'une semaine pour faire signer des cartes de membre. Qu'à cela ne tienne, me suis-je dit, et tout ce cirque sera chose du passé dans une semaine. Il n'était pas question que je fasse du porte-à-porte pendant sept jours dans une futile tentative de trouver, s'il en était, des gens qui embarqueraient dans cette étrange galère d'un candidat pour « avez-vous dit les conservateurs? Vous avez perdu la boule. Qu'est ce qui vous arrive? »

J'ai donc remis aux 35 membres de l'association locale un exemplaire de mon cv avec un petit mot précisant mes intentions et leur demandant, si cela leur chantait, de participer à l'assemblée d'investiture. Loin de moi la démarche du vieux routier qui demande à de parfaits inconnus de voter pour lui.

L'heure fatidique approchant, j'ai décidé d'appeler les 35 membres, dont seulement deux m'étaient connus, pour me présenter et répondre à leurs questions. Ils ont semblé apprécier mon geste et j'ai eu quelques conversations plaisantes, mais une seule de nature substantielle. Il s'agissait d'un individu qui voulait connaître mon point de vue sur la question des femmes battues, ce qui m'a donné ma première leçon. Quand on se fait poser une telle question, c'est souvent parce que l'interlocuteur veut vous

entretenir en long et en large d'une préoccupation. Laissez-le courir. Pendant ce temps, vous pourrez peut-être formuler des phrases intelligentes. À défaut, invitez votre interlocuteur à une rencontre pour discuter du sujet à un moment propice. Un peu plus tard, mon mentor, Jacques Dubuc, m'a appris à sourire, serrer des mains et poursuivre ma route. Cela peut se traduire par un vote. Par contre, la discussion peut engendrer un débat, puis un désaccord, ce qui entraîne la perte d'un vote.

J'ai également découvert lors de conversations avec des membres locaux du parti qu'ils ne connaissaient pas Jacques Dalton. Plutôt bizarre dans un contexte de petite ville en milieu rural, à moins peut-être que M. Dalton ne soit autant un nouvel arrivé que moi. Il m'a dit plus tard que son père était natif du comté, mais que lui-même avait passé la majeure partie de sa jeunesse sur des bases militaires canadiennes et des bases de l'OTAN en Europe. Jacques venait récemment de revenir à Brome-Missisquoi, région qu'il avait toujours appelée son chez-soi, et enseignait au Cégep. À notre première rencontre, j'ai découvert un individu de disposition plaisante d'une trentaine ou quarantaine d'années. Cependant, j'ai été incapable alors, ou même plus tard, de déceler ce qui le motivait à entrer en politique. Par la suite, j'ai appris que les politiciens en herbe se présentent en rapport à des enjeux politiques et ce qu'ils feraient pour les régler, plutôt qu'en faisant état de leur antécédents comme on le ferait normalement lors d'une recherche d'emploi.

Lorsque le grand jour est arrivé, je me suis assis nerveusement en attendant que la salle se remplisse et que le duel s'entame. Il y avait déjà une vingtaine de personnes et une minute avant le 14 h fatidique une autre vingtaine se sont pointées, toutes du groupe d'âge de Jacques. Elles se sont assises en bloc et souriaient en direction de Jacques en lui faisant des signes d'encouragement, dont le pouce en l'air. De mon perchoir en avant, assis entre Peter et Jacques, j'ai fait un décompte du regard pour constater que le groupe de mon adversaire semblait plus costaud que le mien, mais ne je pouvais en être certain car je ne connaissais pas tout le monde et n'avais aucune façon sûre de savoir si j'avais repéré tous les intéressés pendant mon relevé à la va-vite.

Une fois les formalités d'usage terminées, Peter m'a demandé de parler en premier, la pièce de monnaie ayant donné le choix de l'ordre des discours à Jacques. Je crois pouvoir affirmer que je ne me sens pas gêné devant un auditoire. J'avais débattu à l'école, été membre de l'équipe de débat de

Bishop qui avait remporté un débat national en 1961 et passé quelques 40 années comme avocat plaideur. J'aurais préféré passer en deuxième, mais qu'importe. Selon la théorie de Peter ça ne change rien. Il m'avait confié que tout ce qui comptait c'était qui des candidats avait le plus grand nombre d'amis dans la salle.

J'avais arrêté les grandes lignes de ce que je dirais en 10 minutes, ce qui au Québec n'est pas si long car il faut, en autant que faire se peut, naviguer d'une langue à l'autre, surtout dans Brome-Missisquoi. C'est un mythe que les Québécois sont à l'aise dans les deux langues. La majorité ne l'est pas. Les deux solitudes sont des co-résidents qui se côtoient bien lorsque l'occasion se présente. J'avais décidé de commencer en français, pas seulement parce que cela fait partie du protocole au Québec, mais aussi parce qu'il importait que je prouve que je peux communiquer en français, quoiqu'imparfaitement.

Après avoir rompu la glace avec une histoire en français, que fort heureusement l'auditoire a appréciée, j'ai abordé deux éléments de plateforme. D'abord que le Canada doit reconnaître qu'il est plus que la somme de ses grandes villes et que son potentiel repose à de nombreux égards sur les régions non urbaines, ce qui entraîne l'obligation du gouvernement fédéral de porter davantage attention à leurs enjeux. Ensuite, j'ai abordé la vieille rengaine de la place du Québec au sein du Canada, ma thèse étant que le Canada a constamment refusé, particulièrement sous l'égide des libéraux, de respecter la répartition des pouvoirs législatifs entre le Parlement fédéral et les législatures provinciales, et que cet irritant majeur empêche tant le Canada dans son ensemble que le Québec en particulier de réaliser leurs potentiels. J'ai senti monter le baromètre de l'émotion dans la salle et constaté que l'intérêt soulevé par ma thèse ne se retrouvait pas que chez les Québécois francophones. La plupart des Québécois, peu importe leurs origines, sont maintenant partie prenante du fait français au Québec. Je me suis rassis sachant, du moins en matière oratoire, que je venais de donner du fil à retordre à Jacques.

Loin de moi l'idée de discréditer le discours de Jacques. Une fois son allocution terminée, (on ne se souvient que du fait que chacune des ses idées était précédée ou suivie d'un « comme le disait M. Marler ») les membres ont déposé leur bulletin de vote dans une boîte de carton. C'était soudainement le dépouillement du scrutin de ma première expérience électorale. Je n'avais jamais été si nerveux. Étant avocat, je suis habitué aux

revers en cour et suis relativement blindé vis-à-vis l'inévitabilité de ces choses sur lesquelles on n'a virtuellement aucun contrôle. Dans une cour, c'est au juge ou au jury de décider. Les avocats ne peuvent faire que de leur mieux, puis espérer. Cette fois-ci je voulais vraiment gagner, j'avais des choses à dire et réaliser. Je ne voulais pas perdre. Peut-être, m'étais-je dit, que la politique était ma destinée. Peter White lançait à mesure qu'il comptait les votes: « Dalton, Marler, Dalton, Marler, Dalton, Marler, Marler, Dalton, Dalton, Dalton, Marler, Dalton, Marler, Marler ». Bon sang, me suis-je dit, c'est très corsé. La tension était palpable. Puis la séquence a changée et les Marler semblaient plus nombreux que les Dalton. En bout de course, le résultat a été 24-14 ou quelque chose de fort proche.

Ma tension nerveuse a grimpé d'un seul coup, parce que maintenant j'étais dans la course et je suis devenu fort conscient que je ne savais ni par où commencer ni quoi faire et les jours ayant mené à ma nomination n'étaient que de la petite bière par rapport à ce qui m'attendait. Quelques 40 personnes, la plupart des visages nouveaux, venaient de bouleverser ma vie et m'indiquer un chemin auquel j'avais déjà réfléchi, mais oh! combien incomplètement. Je ne le connaissais nullement, outre ce que l'on observe des sièges à bon marché. Maintenant, c'était comme si dans un rêve je m'étais retrouvé sur les planches face à la foule. La douce rêverie devient soudainement réalité et, tout à coup, c'est le trou de mémoire.

Peter White m'a tiré du brouillard dans lequel je baignais en me suggérant qu'il serait de mise que je m'ouvre le bec. J'ai balbutié les remerciements de circonstance à l'endroit des membres qui m'avaient choisi et avaient allumé en moi la confiance requise pour foncer (une confiance toute imprégnée de crainte, il va sans dire). C'est alors que Mark Quinlan, un jeune organisateur du parti, s'est porté à mon secours en scandant infectieusement MARLER, MARLER, MARLER, MARLER, geste pour lequel je l'ai remercié silencieusement, mais qui m'avait embarrassé car je ne voyais aucun rapport entre une victoire de type électoral et l'engouement pour un monstre du rock. C'était, je le répète, un moment tout empreint d'humilité. On se trouve confronté à de nouvelles responsabilités plutôt que le bénéficiaire de la reconnaissance de choses accomplies. Peut-être ces chants scandés servent-ils à pousser un individu dans une aventure qui sera coûteuse, perturbatrice des habitudes, assassine de la liberté individuelle et destructrice de l'anonymat, toujours dans un contexte d'un résultat incertain, un monde que j'allais découvrir.

Chapitre IV : Les préparatifs d'une élection

À l'époque on s'attendait à ce que le gouvernement libéral minoritaire tombe très bientôt lors du vote sur le budget. Vous vous rappelez de Belinda Stronach? Elle s'était présentée à la direction du parti, mais avait été défaite par Stephen Harper, et sa présence relevait considérablement l'attrait et le profil du parti. La veille du vote sur le budget, une odeur de défaite planant dans l'air, partant le déclenchement d'élections générales, elle a abandonné le parti, ainsi que sa flamme Peter MacKay, également de la même facture politique, pour se joindre aux libéraux, une trahison opportuniste s'il en est. C'est en parallèle que la plupart des gens ont d'abord entendu parler de Chuck Cadman, un indépendant de la Colombie-Britannique qui a entériné le budget et qui, a-t-on allégué plus tard, aurait été l'objet d'incitatifs monétaires par des agents du Parti conservateur pour voter contre le budget. Si les libéraux ont survécu au vote, ils en sont sortis mortellement blessés.

Cependant, ce prolongement de leur vie m'a donné du temps, car je n'avais ni organisation, ni argent. Que faire alors? Retour chez Peter White qui pourrait me tuyauter quant à quoi faire et comment m'y prendre. Il était bien au fait des dédales de la politique.

J'avais amené ce sujet sur le tapis au retour de ma première vraie rencontre avec Stephen Harper. Je lui avais déjà serré la main lors de rencontres d'assemblées permettant de rencontrer des chefs de formation, mais sans plus.

Cette fois-ci, cependant, il était venu dans notre coin de pays, les Cantons-de-l'Est, pour rencontrer les candidats locaux. Au fil du temps, j'ai appris que « nous » étions tous à l'heure et que M. Harper arrivait en retard. Je suppose qu'il s'agit d'une bonne gestion politique, à défaut des bonnes manières inculquées à la maison. Nous étions les invités et avons été conviés par lui. Il n'y avait pas de quoi en faire une syncope.

Cependant quand il est arrivé, personne ne nous l'a présenté. Mieux, il n'y a pas eu de rapports avec le patron. Il semblait nerveux et se tenait à l'écart. Un sentiment de malaise s'est répandu dans la salle. C'était le genre de situation où j'aurais machinalement pris les devants en présentant les gens les uns aux autres pour briser la glace. Quelque chose d'une voix suffisamment forte dans le style de « Bienvenue à Sherbrooke, M. Harper.

Permettez-moi de vous présenter à notre groupe. » Mais, ce rôle ne me revenait certainement pas. Puis, Peter White était la seule personne que je connaissais. J'ai donc gardé le silence pendant que l'atmosphère devenait de plomb.

Finalement, un garçon de table nous a annoncé que le déjeuner allait être servi. M. Harper et sa clique d'Ottawa se sont assis seuls dans un coin. « Nous » nous sommes débrouillés seuls. Très décevant et gênant.

Après avoir avalé des sandwiches (avais-je eu 60 ans de moins j'aurais dit « Maman, peut-on retourner à la maison maintenant »), un des cravatés nous a dit que M. Harper aimerait rencontrer les candidats en tête-à-tête. Nous devons, tous les six, nous retrouver dans une autre salle. Les autres, organisateurs comme fanas de la politique, resteraient derrière et peut-être que M. Harper aurait le temps de venir leur dire au revoir. Cependant, personne n'avait prévu de seconde salle. Nous sommes un temps demeurés ensemble, candidats importants et les « autres », M. Harper se tenant à l'écart pendant que ses organisateurs, qui je l'ai finalement appris, n'avaient généralement pas d'expérience conséquente, cherchaient frénétiquement à dénicher un coin privé.

En désespoir de cause, nous avons envahi un centre commercial tout près. C'était certainement fort privé, la pluie aidant. Et, groupés sous deux grands parapluies, nous avons cherché à demeurer au sec et à discuter de l'avenir de la nation sous la gouverne du futur premier ministre. « 'Scusez pardon, c'tait pas une discussion ». Josée Verner, une future ministre, nous a dit que M. Harper voulait savoir de chacun de nous ce que nous considérions être les principaux enjeux électoraux de notre région. Vu l'innocence politique des candidats présents, cette question arrivait comme un cheveu sur la soupe et M. Harper a écopé de ce à quoi il fallait s'attendre. Du charabia. L'un d'entre nous a dit « des emplois, des emplois, des emplois », un autre a parlé de sa commission scolaire, un volet de juridiction provinciale s'il en est.

Pour ma part, je l'ai félicité de la clarté de ses discours, mais suggéré de laisser de côté les remarques désobligeantes sur le Bloc, c.-à-d. « un cul-de-sac impotent ». Je lui ai dit que les Québécois connaissent bien la politique et pourquoi ils votent pour des candidats donnés. À mon avis, il était contre-productif de leur dire pour qui voter, particulièrement dans le cas du Bloc qui est le parti par défaut de nombreux Québécois quand, pour quelle que

raison que ce soit, l'option fédéraliste ne les allume pas. Je lui ai suggéré plutôt de mettre l'accent sur les volets positifs de la plateforme du parti. M. Harper n'a fait aucun commentaire à l'un ou l'autre d'entre nous et s'il nous a remerciés je n'en ai pas souvenir. Le temps de son départ étant arrivé, il n'est pas retourné chez les « autres », qui d'ailleurs avaient déjà quitté les lieux. Au cours des semaines et mois suivants, M. Harper a continué à dénigrer le Bloc avec un surcroît d'ardeur et de vitriol.

Avant cette digression, je vous racontais que j'avais saisi l'occasion d'un déplacement avec Peter White pour en savoir davantage sur la façon de procéder. Avant que vous ne soyez estomaqués, comme je l'ai été par ce qu'il avait à me dire, laissez-moi vous préciser que j'ai vite appris que Peter possède la sagesse d'un vieux routier de la politique et que ce qu'il dit est crucial. Il m'avait laissé entendre que l'association locale s'occupe des affaires administratives locales du parti, mais n'a rien à voir avec la campagne électorale comme telle. Dans le sillage du décret de convocation des électeurs, soit une fois qu'Élections Canada lance les chevaux dans la course, le candidat se débrouille seul. Si l'association a de l'argent dans son compte de banque, elle décidera ou non de lui en donner. Mais, cela n'avait guère d'importance dans mon cas, l'association n'ayant dans son compte qu'assez d'argent pour envoyer des bulletins à ses membres et louer une salle pour l'assemblée générale annuelle. Donc, m'a-t-il confié, l'association ne jouerait aucun rôle dans ma campagne, que ce soit en matière d'organisation ou de financement.

Quelqu'un aurait pu dire « que le silence soit ». Je comprends peut-être maintenant ce que peut être l'impact d'un Taser et le moment de panique qu'il cause. Quelques minutes plus tard, je lui ai demandé avec une certaine hésitation s'il avait des conseils à me prodiguer, espérant qu'il pourrait contribuer quelque chose à ma campagne ou, encore mieux, offrir de participer à une levée de fonds étant donné qu'il navigue dans ces cercles financiers qui me sont étrangers. Il a plutôt répondu que je ne devrais rien faire et certainement pas dépenser mon propre argent, m'expliquant que le candidat n'a aucune importance dans une campagne électorale. Les électeurs votent pour un parti, peu importe le candidat. Ce sont les chefs qui font l'entière différence. « De toute façon, a-t-il ajouté, tu ne gagneras pas. Aucun conservateur ne se fera élire au Québec, sauf par chance. Donc, personne ne te donnera d'argent. Planque-toi devant un appareil photo et peut-être que ton visage se retrouvera dans un journal par hasard. Peut-être organisera-t-on des débats. Autrement, fais ton boulot comme à l'habitude. »

Nouveau silence. Paraîtrait-il qu'il est de coutume d'administrer des décharges de Taser à plusieurs reprises. Je l'ai reconduit finalement chez lui après de longues minutes de silence et de contemplation. Je me trouvais très seul.

Chapitre V : Que faire?

L'été s'égrenait et j'ai décidé de participer à toute activité publique qui se présentait. Lors de celles de la Fête du Canada, je suis tombé sur Heward Grafftey, l'un des progressistes-conservateurs déçus par la fusion et qui n'avait rien de positif à dire sur le nouveau parti ou son chef. Je savais qu'il se présenterait aux prochaines élections et ne l'ai pas pris au sérieux. Il avait déjà 78 ans, sa santé n'était pas fameuse et il s'engageait dans une routine qui, à mon avis, ne le mènerait pas loin. J'étais dans le champ gauche, pas quant à ces observations, mais dans mon manque de compréhension de ce que Heward signifiait dans le comté.

Fréquemment appelé le « Gnome » de Brome, stature et pétitement des yeux aidant, Heward Grafftey, né en 1928, a d'abord été élu au Parlement canadien en tant que député de Brome-Missisquoi en 1958, sous la bannière du Parti progressiste-conservateur (un parti qui en 2003, à la suite de sa fusion avec le Parti Alliance canadienne, est devenu le Parti conservateur du Canada). Il a conservé ce titre jusqu'au balayage libéral de Pierre E. Trudeau de 1968, pour le reprendre dès 1972 et le conserver jusqu'à la défaite du gouvernement de Joe Clark en 1980.

Les résidents de Brome-Missisquoi n'auraient pas été en désaccord avec mon évaluation du vieil homme, mais ce n'est pas pour autant qu'ils auraient oublié ce qu'il avait fait pour eux au fil des ans. Je me suis buté au phénomène Heward lors de ma participation à un tournoi de golf en quête d'un rehaussement de mon profil. Hâte, nervosité et état de confusion avancé régnant, j'avais, dès mon arrivée, réussi à laisser mes clefs dans la voiture. Heureusement, j'en avais déjà extirpé mon accoutrement de circonstance ce qui m'a permis de reporter l'appel au CAA. Ceci fait, après le tournoi, j'ai attendu quelques minutes que mon dépanneur arrive et, bien évidemment, il a su déjouer ma serrure. Puis, je lui ai remis un pourboire et une affichette de campagne m'identifiant comme candidat conservateur. Il s'est exclamé « mais, ce n'est pas possible, c'est M. Grafftey qui est le conservateur », comme si ce titre appartenait à Heward. Au cours des mois suivants, j'ai souvent fait face au phénomène Grafftey.

Quoique ma poursuite de la tournée des activités ait connu un départ teinté d'anonymat, au fur et à mesure on s'est mis à me reconnaître. Vous aurez déjà compris que j'avais décidé de ne pas suivre les conseils de Peter White. Je tenais absolument à me faire connaître et à me tailler une place, ne serait-

ce qu'en prévision d'une reprise s'il le fallait un jour. Mais, que faire pour percer? Le Parlement ne siège pas pendant l'été, la presse n'avait rien à se mettre sous la dent, messieurs Martin et Harper faisaient la ronde des foires. Je n'attirais aucune attention sérieuse comme telle, sauf un peu de sympathie en réaction à ma naïveté. Nous avons donc invité des amis à dîner. Je me disais qu'ils me demanderaient peut-être si mes efforts portaient fruit, ce qui permettrait à la conversation de dévier vers mes aspirations politiques. Non. Peut-être étaient-ils trop polis pour s'embourber dans un sujet aussi embarrassant.

Je me suis donc rabattu sur les foires d'automne et Jeanne a accepté de m'accompagner la première fois. Nous avons choisi la Foire des métiers d'art de l'église anglicane de Bedford. L'ancre du lion. C'était le territoire des Paradis (lire libéraux). Mais je me doutais bien que Denis Paradis n'était pas anglican et, à tout le moins, ma première telle sortie se ferait dans ma langue maternelle. Nous avons trouvé Bedford et l'église. Un homme jouait le rôle de préposé au stationnement. Donc, en descendant de voiture j'ai opté de l'entreprendre. En m'approchant de lui, affichette de campagne en main, je lui ai dit : « Bonjour » pour écoper d'une réplique immédiate : « *Speak English?* » sur un ton de voix faisant davantage confrontation que question. J'ai changé de régime et lui ai dit: « *My name is Marler and I am the candidate for the Conservative Party* », ce qui m'a valu: « *Well, you're not welcome here, but I guess I can't stop you from going in* ».

Un peu estomaqués, nous sommes entrés pour essayer un accueil allant du froid à l'hostile. À l'une des tables du buffet, on m'a demandé si je savais combien de foires agricoles annuelles se tenaient dans Brome-Missisquoi. J'ai dit ne pas être sûr, mais que je croyais qu'il y en avait quatre. La dame en question a répliqué que si je ne pouvais répondre précisément à cette question pourquoi devrais-je penser que quelqu'un voterait pour moi. Penaud, je me suis dit qu'il me faudrait trouver réponse (c'est deux, selon la région à laquelle la définition s'applique, soit les cantons de Brome et de Bedford), ce qui ne m'a rien donné, personne n'ayant plus évoqué ce sujet. Une autre personne m'a tenu le crachoir longtemps sur le fait que nos politiciens n'appuient pas la position des agriculteurs. Je lui ai dit que je m'intéressais beaucoup à ce sujet, particulièrement parce que nous perdons notre capacité de nous nourrir de nos propres terres à cause de la concentration de notre production agricole dans l'industrie méga-agro, ce qui entraîne la chute des petits producteurs et par conséquent le déclin des communautés rurales au point où elles ne peuvent plus survivre. Quand je lui

ai demandé des précisions, il m'a donné une réponse comme celle de cette dame au sujet des foires, laissant entendre que si n'étais pas un expert dans son champ d'intérêt, pourquoi pourrais-je prétendre devenir le représentant du comté.

Cependant, au moment de notre départ, le révérend Sparling et son épouse sont arrivés et avant que je puisse l'en dissuader, il m'a poussé à rencontrer le préposé au stationnement pour lui dire qu'il devait rencontrer le nouvel espoir politique du comté. Au moins, quelques personnes étaient dans mon camp et je ne m'étais surtout pas opposé à ce qu'un membre aimé et respecté du clergé local vante mes talents. Je ne suis pas encore suffisamment cynique pour dénier l'intervention divine.

Jeanne et moi sommes donc partis la mine un peu basse, mais avec suffisamment d'énergie pour visiter une autre foire artisanale à Sutton où, là aussi, d'aucuns étaient intéressés, d'autres non. Cependant, à chaque telle occasion je me suis rendu compte que ma cause gagnait du terrain, lentement mais sûrement. Je commençais également à comprendre que pour avoir une chance il fallait suivre la méthode Grafftey, soit de rencontrer autant d'électeurs que possible, peu importe la personne, l'endroit, le lieu et la densité de population. La vieille communauté agricole connaît tous ses membres dans le comté. À Stanbridge East j'ai rencontré des cousins de gens vivant à Abercorn tandis qu'à Bedford j'ai rencontré de la parenté de gens de Farnham, et ainsi de suite. Il faut tenir compte du réseau. Évidemment, à ce rythme, il m'aurait fallu une décennie pour que les gens me connaissent ainsi que mon message. Un supplément de visibilité s'imposait.

Quelques jours plus tard, une inspiration. Soit d'écrire pourquoi je m'embarquais dans cette galère. Peut-être espérais-je m'infliger un bon pincement. Au contraire, l'effet s'est avéré tout autre et je suis sorti de l'exercice plus convaincu que jamais. J'ai distribué mon essai *Le temps d'agir, un manifeste lucide* pendant les mois de canicule à quiconque en voulait bien. J'avais frappé dans le mille, car on m'appelait pour en avoir un exemplaire. Il était donc temps de le faire traduire. Jean-Claude Lefebvre, un traducteur de métier et fin observateur de la chose politique, intrigué par mes espoirs m'a proposé de le traduire à une fraction de ce que ses efforts valaient.

D'abord tout simplement photocopié et assemblé, l'essai s'est vu équipé d'un couvert de plastique et d'une épine tirebouchonnée. Avec une photo de ma bouille prise par Jacques Laurent, lui aussi pour des frais extrêmement bas. Hé oui, je brisais la règle de base de Peter, soit de ne pas dépenser mon propre argent, et il ne faisait pas de doute que le trou financier devenait gouffre. Qui plus est, je consacrais peu de mon de temps à ma pratique juridique et, pour couronner le tout, j'avais décidé de ne pas accepter de dossiers où les adversaires seraient tous deux de Brome-Missisquoi, d'où un tarissement certain du volume d'affaires, partant de mes revenus.

Je persistais à dire à Jeanne que cette hémorragie allait cesser un jour et qu'il y avait des limites quant au nombre de gens désireux de lire mon essai, donc aux frais d'impression de neuf dollars chacun, que la saison des tournois de golf de charité tirait à sa fin, ainsi que les autres activités estivales, toutes entraînant des frais, sans compter que l'élection ne saurait tarder, que je ne me ferais pas élire et que dans quelques mois ma vie normale reprendrait le dessus, soit travail, vacances avec la famille. Finies les annulations parce que nous ne savions pas ce que la politique nous réservait. À l'automne, cependant, j'ai reçu deux coups de fil qui allaient tout chambouler.

Chapitre VI : Les appuis

Le premier appel est arrivé alors que Jeanne et moi étions en route pour passer la fin de semaine à Québec afin de souffler un peu. Coup de sans-fil dans la voiture : « Êtes-vous le David Marler qui se présente sous la bannière des conservateurs dans Brome-Missisquoi? ». J'ai répondu oui. Il a poursuivi, « Si vous voulez vous faire élire, il vous faut me rencontrer parce que je contrôle le vote à Magog et c'est là que le comté se gagne ou se perd ». J'ai convenu de le rencontrer la semaine suivante. Jeanne m'a demandé quelle impression il laissait. C'est un « personnage » lui ai-je répondu, mais il me faut y aller parce que c'est la seule offre qu'on m'ait faite et le temps presse. Paul Martin avait dit qu'il dissoudrait le Parlement et déclencherait des élections une fois le rapport Gomery déposé, ce qui était prévu pour novembre.

C'est ainsi que j'ai fait la connaissance de Joel Bonn, un personnage certainement coloré. Il disposait d'un ensemble de modèles de campagne, tous fondés sur ses expériences, qu'il savait raconter en long et en large. Le plan doré, réputé infaillible et coûtant 50 000 \$, aurait été de louer un avion (je lui ai demandé s'il en possédait pour me faire dire de ne pas m'en faire) et il aurait survolé toutes les routes du comté traînant une bannière « VOTEZ MARLER ». Je lui ai dit que c'était au-delà de mes moyens. Il a rétorqué que je pourrais emprunter l'argent (certainement pas un conseil de Peter). Personne ne s'est jamais fait élire, m'a-t-il confié, sans investir dans sa propre campagne l'équivalent de sa première année d'émoluments de député.

« Et si je ne gagne pas? », lui ai-je demandé. « Je vous l'ai dit, c'est sans risque. Si vous voulez que je m'occupe de votre campagne, il vous faut apprendre à m'écouter ». Pendant les presque deux heures de cette première rencontre, j'avais à peine ouvert le bec. Je ne réussissais pas à placer un mot pendant qu'il faisait état de l'univers à la Bonn. Je lui ai annoncé que je retournais chez moi réfléchir. Son dernier conseil était que je me prononce dès le lendemain, autrement il serait trop tard. Mais il n'a pas dit trop tard à quelle fin. Je ne l'ai pas rappelé immédiatement et en attendant le téléphone a sonné de nouveau.

La voix annonçait un individu âgé et de toute évidence courtois, Guy Champagne. Il m'a dit qu'il aimerait me rencontrer pour discuter de mes projets politiques et m'a invité à déjeuner à Cowansville le lendemain.

Nous nous sommes rencontrés au restaurant Il Castillo et il n'a pas perdu de temps pour entrer dans le vif du sujet, me demandant comment je me débrouillais. Je lui ai répondu aussi positivement que possible, cherchant bien à ne pas révéler mon manque de connaissances, organisation et argent en centrant ma réponse sur ma motivation, une tâche relativement simple dans le sillage de la production de mon essai. Il écoutait sans rien dire.

Mon laïus terminé, il m'a dit : « Et côté financier, où en êtes-vous? ». J'ai reconnu qu'il y avait là matière à problème et que mon appel auprès des 35 membres de l'association n'avait guère porté fruit. Il m'a dit avoir reçu copie de cet appel et lu mon cv. « David, nous ne voyons jamais ici quelqu'un de votre expérience se présenter. Peut-être dans les grandes villes, mais pas ici. Vous être éminemment ministrable. Je vais donc vous épauler autant que les règlements le permettent. Voici un chèque pour vous donner un coup de pouce. » J'y ai jeté un coup d'œil. Il s'agissait d'un gros montant, mais dois-je préciser dans les limites permises. Il a ajouté : « Comme l'élection aura lieu l'an prochain, je contribuerai encore à ce moment-là. Je serai en Floride en janvier, assurez-vous de me reparler avant mon départ ». Je l'ai remercié, tout en tentant de retenir les émotions qui m'envahissaient et suis rentré au bercail sur un coussin d'air.

C'est drôle la vie. Plus délicat est le geste, plus grande est l'obligation qu'il impose au bénéficiaire. Je ne pouvais certes plus lâcher le morceau. J'avais une obligation envers M. Champagne et je ne pouvais le laisser tomber. Il me fallait trouver le moyen de m'appuyer sur sa conviction et sa générosité. J'ai donc immédiatement rédigé une lettre destinée à tous les gens du comté qui à mon avis pouvaient m'épauler. Lorsque le processus électoral s'est enclenché au début décembre 2005, l'argent n'était plus un facteur critique. Je m'étais prouvé que ce que l'on voyait en moi et lu dans mon essai avait créé une combinaison viable. Surtout, ces événements m'avaient donné la confiance qui jusqu'alors m'avait échappée.

Vers la fin de la semaine, Joel Bonn m'a appelé : « Je vous avais dit de m'appeler. Je ne peux pas passer mon temps à courir après mon poulain. Amenez-vous ici tout de suite et nous allons concocter un plan qui conviendra à vos moyens. » J'ai convenu de le rencontrer. C'était un homme plein d'énergie, mais il était difficile de savoir au juste ce qui le motivait. Bien qu'il était mon seul contact à Magog, je me suis dit qu'il vaudrait mieux ne pas lui parler de mes nouvelles sources de financement. Je cherchais à savoir comment il pourrait m'aider dans le secteur de Magog.

Rien de compliqué. J'avais également décidé qu'en l'absence d'une solide organisation je devrais centrer ma campagne sur les médias et le Web, ainsi que sur la distribution de mon essai. Je n'avais pas le temps de m'adonner à la routine du porte-à-porte, les distances étant grandes en milieu rural, sans compter que l'appellation « conservateur » ne parvenait au mieux qu'à amener mes interlocuteurs à sourciller de perplexité.

Chapitre VII : La convocation aux urnes

Première partie : avant Noël

La convocation est arrivée tôt en décembre pour des générales, le 26 janvier 2006. Ceci indiquait qu'il y aurait certainement une pause pendant les Fêtes et j'ai décidé de consacrer le premier segment aux préparatifs de la campagne média et Web ainsi qu'à la ronde des centres commerciaux.

Joel Bonn était ma pierre angulaire pour le secteur de Magog et il s'y connaissait. Il m'a propulsé dans des magasins, des bureaux, le club de curling, le bureau du maire, la Chambre de Commerce et ainsi de suite. Il cherchait à me faire connaître des décideurs et des gens d'influence. Pas question de faire le pied de grue devant des magasins, surtout pas en décembre et janvier.

Pour une raison ou une autre, Magog rejetait d'emblée le candidat libéral, Denis Paradis, particulièrement parce qu'il avait choisi de ne pas faire campagne, sauf de poser des affiches. Il avait correctement conclu que dans le sillage des commandites il ne lui restait que l'espoir. C'était déjà écrit sur les murs depuis les générales de 2004 alors qu'il n'avait devancé Christian Ouellet, le candidat du Bloc, que par 1 072 votes. De plus, Magog est un territoire bloquiste quand ça lui convient. Cependant, quoique le Bloc puisse généralement compter sur 30 % du vote francophone, il n'est pas la panacée de tous les Québécois francophones. Davantage de francophones, du moins dans Brome-Missisquoi, votent pour un parti fédéraliste. Dans cette élection-ci, ils n'allaient tout simplement pas voter libéral, du moins pas assez pour gagner. Les conservateurs y trouvaient donc une porte ouverte, ne serait-ce que par défaut.

L'accueil a été fantastique. On m'a mis à l'aise et je me sentais le bienvenu. D'autres ont emboîté le pas assez rapidement et le maire Marc Poulin m'a mis au fait de ce qui comptait à Magog. Les dirigeants de la chambre de commerce m'ont entretenu de leurs préoccupations et invité à plusieurs assemblées. Michel Lapierre, le président et propriétaire d'une chaîne de magasins de légumes, avait lu mon essai et était prêt à donner aux fédéralistes une dernière chance. Il est devenu un supporter enthousiaste, ainsi qu'un généreux donateur.

En bout de course, cependant, ce sont les gens qui comptent et à cet effet Yves Grandmaison et Gilles Émond, deux conservateurs de longue date, m'ont adopté comme un projet spécial. Gilles m'accompagnait, tandis qu'Yves se servait de son salon de barbier comme quartier général non officiel mais fort efficace pour ma campagne à Magog. Lors du congrès annuel du hockey des jeunes, il m'a présenté individuellement aux deux ou trois cents personnes assemblées. Un vieil ami et compagnon de pêche, Paul Amos, qui avait pris sa retraite avec son épouse, Nancy, à Georgeville, tout près de Magog, faisait campagne avec moi dans les rues.

À Cowansville, Pierre Beaudry et Bob Marquis m'accompagnaient aux portes de Wal-Mart, Canadian Tire, IGA, Loblaws et dans le centre commercial. Ils connaissent tout le monde, Pierre étant notaire et Bob, le propriétaire à la retraite d'une usine de bonne taille. De l'hôtel de ville émanaient des paroles encourageantes. Les habitués de la brasserie du coin, où nous nous réfugions le midi pour être au chaud, commençaient à me reconnaître. Dans mon patelin, mon épouse Jeanne et Rhett Lawson, de Lawson Communications, ont monté ma brochure qui allait être postée à tous les foyers du comté, et préparaient une série de textes publicitaires à égrener de semaine en semaine dans les journaux. Les éléments graphiques demeuraient, mais le texte changeait, par exemple « David Marler tient à une économie verte et durable », « David Marler tient aux droits des provinces » et ainsi de suite. Les voiles se gonflaient.

Il me manquait toujours un élément de base, celui d'une équipe organisationnelle bien structurée. Comme je le mentionnais plus tôt, Peter White et l'association du comté ne jouaient aucun rôle; quant au parti lui-même, grand silence à moins qu'il lui faille des corps chauds pour une sortie de Harper à Montréal. J'y suis allé deux fois, puis j'ai décidé de rester chez moi. Même les candidats n'étaient pas présentés lors de telles assemblées. Ne comptait que M. Harper. Je ne m'y objectais pas comme tel, mais une autre face aurait pu être embauchée, ce qu'on appelle des extras sur les plateaux de tournage, pour moins que ce qu'il m'en coûtait de faire l'aller-retour à Montréal et me tenir debout pendant quatre ou cinq heures. J'avais du boulot à abattre sur le terrain de Brome-Missisquoi.

L'absence d'une équipe et d'un organisateur futé, quelle sérieuse lacune. Le premier problème était de réussir à placer les 500 affiches que le parti avait préparées. Ceci fait, grâce à Tom McGovern et John Stone circulant en camionnette, nous nous sommes rendus compte qu'elles n'avaient guère de

visibilité dans ce comté où Denis Paradis en avait fait placer 900. Il nous fallait en acheter au moins 200 autres. Sylvie Messier, une secrétaire administrative entre deux emplois, s'est jointe à l'équipe, tandis que Margot Allen, qui connaît tous ceux qui comptent, faisait du mi-temps. Je passais tous mes moments libres à solliciter du financement pour alimenter la machine.

Puis, des gars de Bishop se sont joints à moi pour me tenir sur le qui-vive, étonné, désespéré, riant et enthousiasmé. Décembre était déjà bien entamé quand le téléphone a sonné. Un étudiant de l'université me proposait six de ses collègues en sciences politiques et lui-même pour faire campagne. Les candidats de Sherbrooke et de Compton-Stanstead avaient déjà refusé leur aide. Je les ai invités à venir casser la croûte dans un restaurant de Knowlton et ce soir-là nous nous sommes mutuellement interviewés. Un seul d'entre eux, David Petroziello, avait de l'expérience et, lorsqu'ils ont commencé à travailler avec moi après le Jour de l'An, ils n'étaient plus que quatre: David, bilingue, venait de Québec, les trois autres, unilingues, de Toronto. David, un peu plus âgé que les autres, connaissait les rouages d'une campagne, ayant été fortement impliqué dans celle du référendum de 1995. Ses collègues, quoiqu'enthousiastes, avaient des idées qui relevaient davantage de la théorie que de la pratique.

J'ai vite compris que cet enthousiasme s'évaporerait si je me comportais trop en sergent-major en leur attribuant des tâches de routine, dont l'érection d'affiches et leur réparation, tempêtes de neige aidant. Qui plus est, ils ne connaissaient pas la région et étaient surtout intéressés par la rédaction d'une plateforme électorale, cherchaient à me mettre au diapason de la théorie politique et voulaient monter un nouveau site Web. En bout de ligne, ni plateforme, ni site Web. Ils ne pouvaient pas faire d'appels téléphoniques, le français manquant à l'appel. De plus, il leur fallait retourner régulièrement à l'université pour une foule de raisons, d'où un manque de fiabilité.

Si David excellait dans son travail, il ne suffisait pas à la tâche. Le camion de Tony Rotherham, avec « l'aide » des étudiants, a fait connaissance avec un fossé. (Tony, un conservateur bon teint, m'a entretenu de théorie politique conservatrice pendant nos déplacements dans le comté. Il avait décidé qu'il me fallait éviter d'affronter les aléas des routes en hiver. C'était sa responsabilité première de me maintenir en vie jusqu'au 26 janvier). Nos quatre chaises de jardin en teck que je leur avais prêtées pour un bureau loué ont été laissées dehors un beau soir au grand bonheur d'un quidam. J'ai eu à

conseiller un de ces jeunes au sujet de problèmes avec sa flamme et j'ai mis des journées après l'élection à débarrasser le local loué des dégâts de leurs douzaines de pizzas. Cependant, leur présence a été fort divertissante et ils ont été spectaculairement visibles. David avait commandé des T-shirts « Votez Marler/Parti conservateur » et des tuques bleu-conservateur. Ils ont fait bonne figure et donné l'impression que nous étions bien mieux organisés que nous ne l'étions vraiment.

En matière de pensée politique et pour faire contrepoids à Tony, Dale Skinner, le ministre de notre église et ancien président de l'aile jeunesse des libéraux de la Nouvelle-Écosse, veillait à me mettre au parfum des grands sujets de la campagne nationale qui se pointait le nez. Tout ceci se révélait très utile quand on me demandait, formellement ou non, de discuter de l'actualité politique, surtout, comme j'en traite plus loin, dans le cadre d'une émission radiophonique hebdomadaire.

L'une des premières conséquences de ce manque d'organisation et d'expérience électorale est apparue lorsqu'un conservateur de longue date a voulu voter par anticipation avant de nous préférer la Floride. Il a appelé du bureau de vote en grande détresse pour me dire que mon nom ne figurait pas sur le bulletin de vote! David Patroziello avait bien participé à une rencontre des organisateurs avec le responsable régional d'Élections Canada, mais n'avait pas fait état de quoique ce soit d'important. Il m'avait remis une boîte de documents, mais sans me dire qu'elle renfermait un formulaire exigeant mon attention immédiate, soit le EC 2010 d'Élections Canada, qui exigeait la signature de 100 citoyens canadiens résidant dans Brome-Missisquoi comme préalable à l'inscription du nom du candidat sur le bulletin de vote. Il me semblait que d'avoir été choisi et publiquement mis en nomination en tant que candidat du parti assurait l'inscription automatique de mon nom sur le bulletin de vote. Ce n'était pas le cas. Une autre leçon à apprendre pour un néophyte sans mentor de la politique. Imaginez mon désarroi. Et mes troupes de Bishop étaient retournées à la maison pour les Fêtes.

Margot Allen s'est portée volontaire pour aller cueillir ces 100 signatures, mais deux jours plus tard, elle n'en avait recueilli qu'une trentaine, me rapportant que la plupart des gens qu'elle avait rencontrés votaient libéral, ce qui n'est pas surprenant dans l'anglophonie de Knowlton. J'ai donc empoigné les formulaires et me suis planté dans le lobby du bureau de poste de Knowlton pour y accoster tout un chacun, plaidant avec eux, peu importe

leur couleur politique, de bien vouloir signer mon formulaire au nom de la démocratie. La plupart ont accepté. Deux jours plus tard et 14 depuis le lancement de la course, j'étais devenu officiel. Une autre leçon. En politique, le facteur humain doit revenir au candidat, qu'il s'agisse de demander quelque chose au public, surtout de l'argent et des votes, il faut que cela soit fait personnellement et préféablement face-à-face.

Les dépenses croissaient, je persistais à écrire et téléphoner. Et je recevais. Si je demeurais dans la course, je n'entretenais guère d'illusions de gagner. Les anglophones rechignaient à voter libéral, mais n'étaient pas encore prêts à voter conservateur. Il y avait aussi le fait que Paul Martin vivait, et demeure encore, dans le comté et nombreux étaient ceux qui n'allaient pas le laisser tomber. Les francophones pour leur part allaient voter Bloc et Grafftey me prenait des votes ou plutôt, ce n'est pas moi qui lui en volais!

Puis j'ai eu de la chance. Avant le 20 décembre, je n'avais eu aucune couverture médiatique et ma publicité n'avait pas commencé à paraître. Un couple d'électeurs s'est présenté pour voter par anticipation. En sortant, l'épouse a demandé à son mari s'il avait voté pour Marler. Il a dit non parce qu'en lisant le bulletin de vote il avait trouvé un nom collant à ce qu'il pensait être le Parti conservateur et il a voté pour Heward Grafftey. Heward avait créé le Parti progressiste canadien, mais sans se servir du nom au complet. Sur ses imprimés, ses affiches et son inscription comme parti auprès d'Élections Canada il s'était servi de « Parti P.C. », ce qui en français était identique aux initiales du « Parti progressiste-conservateur » (parti disparu lors de la naissance du Parti conservateur). Cet électeur, trouvant qu'il avait été dupé, est retourné dans le bureau de vote pour demander le droit de voter de nouveau.

Comme ceci n'était pas possible, il a rejoint le quotidien local, La Voix de l'Est, par téléphone. On m'a immédiatement appelé et une demi-heure plus tard Hugo de Grandpré m'interviewait devant le bureau de vote et je tenais à la main une copie du bulletin de vote pointant du doigt l'inscription qui portait à confusion. Le lendemain, je faisais la « une » avec une grande photo. Maintenant ma bouille pouvait être associée au candidat du Parti conservateur, et on pouvait apprendre qu'il n'y avait pas deux candidats conservateurs et que Heward, ce renard rusé, avait réussi un coup politique pendable. Mais, combien d'autres personnes avaient-elles voté pour lui avant que cette manœuvre ne soit éventée? Et combien d'autres personnes qui auraient pu voter pour moi ne l'ont pas fait pendant les premiers jours avant

que le bulletin de vote ne soit corrigé? Cependant, m'étais-je dit « fais face à la musique, tu ne gagneras certainement pas, ce n'est pas dans les cartes. À tout le moins tu te placeras bien les pieds pour la prochaine campagne. »

L'autre percée est arrivée lorsque le réseau régional de CBC-Québec m'a appelé pendant sa recherche de candidats des grands partis (Bloc, Conservateur, Libéral et NPD) pour participer à une émission politique matinale hebdomadaire. J'ai accepté sans hésitation et avais un avantage certain sur mes copanelistes. D'abord, le programme se déroulait en anglais et j'étais le seul candidat anglophone présent. Deuxièmement, j'étais armé du livret *Déclaration politique du Parti conservateur*. Donc quand l'hôte, Tim Belford, posait une question sur un élément de politique et que les autres cherchaient leurs réponses, il me suffisait de trouver la section pertinente du livret et de la lire. S'en est suivie une série de réponses claires et pertinentes et les accolades se sont mises à pleuvoir. Le seul problème découlait du fait que la campagne nationale ne levait pas. Les gens avaient plutôt la tête aux Fêtes.

Avant de fermer boutique pour le hiatus des Fêtes, un coup de fil, deux en fait, auxquels je n'ai pas immédiatement accordé grande importance. Vers le 15 décembre, on m'a dit que M. Nelson Bouffard, un organisateur du Parti conservateur du bureau régional du Québec, logeant à Montréal, voulait me parler. Je n'aurais pu alors associer un visage au nom. J'étais au courant de deux tels organisateurs, Nelson et son supérieur Pierre Coulombe. Il se peut que je les aie rencontrés lors d'une activité du parti ou une autre et qu'on me les ait peut-être présentés, mais je n'avais jamais eu de conversation avec eux. M. Bouffard m'a expliqué que le parti s'appropriait à déposer 30 000 \$ dans mon compte de campagne, mais que je n'avais pas à m'en faire parce que le montant serait retiré immédiatement.

Je lui ai demandé de quoi il s'agissait et il m'a dit que cela ne regardait que le parti et que je n'étais pas concerné. Je lui ai répondu que je ne pouvais accepter cette transaction par le biais de mon compte de campagne à moins que je ne l'approuve et que je ne pouvais ce faire que si je savais de quoi il retournait. Il m'a demandé si je refusais. Je lui ai répondu que si c'était comme cela qu'il le prenait, oui. Du moins tant que je n'aurais pas eu de détails complets et une explication adéquate. Il a répliqué que le parti ne serait pas content et il a raccroché.

Un peu plus tard, le deuxième appel d'un individu qui s'est présenté comme Michel Rivard, un autre organisateur du Parti conservateur. Donnant suite à ma conversation avec Nelson Bouffard, il m'a demandé pourquoi je refusais. Je lui ai dit parce que M. Bouffard n'avait soit pas été capable ou ne désirait pas m'expliquer le pourquoi de cette transaction. Il m'a dit que le parti allait faire des publicités de campagne centrées sur les comtés des Cantons-de-l'Est et que le parti voulait que les comtés les défraient. J'ai répliqué que je m'occupais de ma propre campagne média et désirais voir à ce que toutes mes dépenses se fassent dans le comté. J'ai enchaîné en lui disant que si l'on m'envoyait des épreuves de photos de la publicité ou autre matériel que je serais disposé à les examiner et lui rendre une décision finale. Ma suggestion n'a pas semblé l'emballer. Il m'a demandé combien d'argent j'avais déjà obtenu et je lui ai dit que j'en avais suffisamment pour les besoins de ma campagne. Il m'a remercié de lui avoir prêté oreille.

J'ai bien suivi les journaux et regardé la télévision pour savoir s'il y avait signe de ces publicités, mais rien qui portait spécifiquement sur les Cantons-de-l'Est ou ses candidats.

Deuxième partie : après Noël

Jeanne et moi avons passé Noël avec notre fille Stéphanie, son mari Patrick et notre première petite-fille Daphne à Thunder Bay. Patrick est un médecin formé au Québec et comme lui et Stéphanie voulaient rapidement rembourser leurs dettes d'études, il était plus facile pour ce faire de travailler en Ontario. Voilà un autre beau sujet, mais de nature provinciale. À notre retour, nous avons fait la ronde des réceptions de circonstance et, oh! surprise, on parlait beaucoup de moi. Tout le monde, enfin vous voyez ce que je veux dire, parlait des conservateurs. Stephen Harper avait prononcé un discours à Québec juste avant Noël annonçant qu'un gouvernement conservateur honorerait la Constitution et les prérogatives provinciales du Québec. (Peut-être avait-il lu mon essai). Il avait ajouté de petites choses accessoires et voilà la marée est rentrée. Maintenant, des gens tenaient vraiment à me rencontrer.

Lloyd et Johanne O'Toole, arrivés tout récemment de l'Ouest du pays, ont ouvert leurs portes à Foster pour un déjeuner dominical. Pour ces conservateurs convaincus, il paraissait tout à fait naturel d'appuyer le candidat conservateur local. Après les présentations d'usage et des conversations entre la trentaine de convives, qui n'étaient certes pas des conservateurs de longue date, j'ai prononcé une allocution centrée sur le fait

que les conservateurs de Harper avaient promis de respecter les droits provinciaux et de laisser le Québec prendre la place qui lui revient constitutionnellement dans la fédération. Cet élément central de mon essai est quelque chose que je défends passionnément depuis ma jeunesse alors que mon père m'avait appris l'histoire du Canada et particulièrement celle du Québec. Le déni constant de ces droits par un chapelet de gouvernements libéraux, malgré la tentative par les conservateurs de Brian Mulroney de résoudre le différend dans le cadre de l'Accord du lac Meech, revient à mon avis à accrocher un boulet à la cheville de la nation, la forçant à se préoccuper constamment des revendications d'une province, questions qui s'évaporerait en grande partie si le gouvernement central reconnaissait tout simplement l'Acte de Québec et la Constitution. Cette thèse, dont j'avais brièvement traité pendant mon discours de nomination, a été reçue dans une atmosphère d'harmonie, et ce chez tous les convives, pas seulement les Canadiens francophones.

Paul Goulet et son épouse Michelle, de Sutton, ont été les hôtes gracieux d'une soirée chez eux réunissant une vingtaine d'invités, certains intrigués, d'autres sceptiques, par ce regain d'énergie du phénomène conservateur dans Brome-Missisquoi et le pays. J'ai eu ce soir-là l'occasion de constater que j'étais aussi bien accueilli dans un contexte entièrement francophone que je l'étais en milieu anglophone, peut-être davantage étant donné l'enthousiasme que les francophones réservent à la politique.

John et Patricia O'Brien ont invité des gens de Knowlton chez eux pour un cocktail et une courte allocution de ma part. Le sénateur David Angus et son épouse Louise Hébert, qui possèdent une résidence secondaire à Magog, ont été les hôtes d'une soirée. Vous vous rappellerez peut-être qu'il avait été le président du Fonds PC du Canada pendant l'ère Mulroney; il est un individu qui n'a jamais eu peur de s'exprimer. Il m'a présenté et, après mon laïus, a suggéré aux invités de passer au buffet et au bar ajoutant que personne ne pourrait partir avant d'avoir déposé un chèque dans un bol en argent stratégiquement placé dans le hall d'entrée. Une fois le dernier des invités parti, David et moi avons fébrilement examiné le contenu du bol. Un autre 8 000 \$ de soutien à la cause.

Jim et Cathy Clubb ont à leur tour organisé une réception dans leur résidence de Knowlton, invitant 200 personnes et me donnant carte blanche pour en ajouter autant que je le voulais. Je ne tiens pas à me vanter, mais nombre d'invités m'ont dit par la suite qu'ils n'auraient jamais voté conservateur

s'ils n'avaient pas entendu mon allocution ce jour-là. Je ne suis pas certain de ce qui a pu faire vibrer des cordes sensibles. Peut-être était-ce mon insistance à exiger davantage de nos politiciens fédéraux. Ou était-ce celle voulant qu'Ottawa respecte les droits provinciaux enchâssés dans la Constitution? Ou encore a-t-on vu en moi un individu qui n'allait pas être l'esclave des politiques partisans et qui dirait ce qu'il pensait être pertinent le moment venu. J'avais dit que je trouvais irritant d'être rejeté du revers de la main, comme on le dit, parce que j'étais un conservateur. Effectivement, je me présentais sous la bannière conservatrice, mais cela ne me liait pas les mains de façon définitive et absolue. J'ai souvent dit, particulièrement ce jour-là, que je n'étais pas né badigeonné d'une couleur politique donnée, fut-elle verte, bleue, ou rouge, et qu'il fallait que toutes les facettes de toute situation soient de la partie dans un forum politique adulte, donc fondé sur une démarche modérée, composite et non partisane aux enjeux de l'heure. Si cela a l'effet d'une bouffée d'air frais chez d'aucuns, c'est répréhensible aux yeux des purs et durs, peu importe leur affiliation politique.

Jean L'Écuyer, qui quelques mois plus tard devenait candidat de l'ADQ pour Brome-Missisquoi, s'est joint à mon équipe pour s'occuper du travail ingrat mais essentiel de la compilation de listes et des appels téléphoniques. Tout ceci malgré le fait que je ne voyais pas comment, vu notre personnel restreint, cette compilation des électeurs et leur classification en pour ou contre sur la foi de sondages téléphoniques allait nous aider significativement. Cependant, c'était quelque chose que David Petroziello avait mis sur pied avec insistance et je ne tenais pas à miner sa fonction ou son enthousiasme. Puis, que savais-je vraiment de ce mystère politique? Pratiquement rien.

Jean a fait une très belle percée lors de la campagne provinciale, mais il faisait face au bien-aimé libéral provincial du comté, Pierre Paradis (grand frère de Denis Paradis, et le plus ancien député siégeant à l'Assemblée nationale). Le comté appartient à Pierre grâce à la fidélité des électeurs, comme c'était le cas avec Heward Grafftey au fédéral à l'époque. Les gens de Brome-Missisquoi n'oublient pas ceux qui les ont bien servis, ce qui va de soi.

De plus, pendant une tournée des résidences d'aînés, Donald Patriquin, un vieil ami et musicien de renom, était au clavier pendant que je chantais des cantiques de Noël. La presse s'est amenée. Les tournées et la campagne poursuivaient leur chemin.

Un jour de tempête, Tony Rotherham et moi avons rendu visite aux moines de l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac. Ils ont été si accueillants et nous avons eu de si bons échanges que j'en ai oublié où je me trouvais quand j'ai répondu à une question de leur plus vieux membre au sujet de l'euthanasie. Il m'a gentiment rappelé, après une réponse honnête mais dogmatiquement inacceptable, où j'étais et à qui je parlais. Tony m'a dit au retour que des moines lui avaient dit qu'il était agréable de recevoir un politicien qui sait parler d'enjeux, ne pas seulement annoncer la ligne du parti. Que ce soit par destin ou foi, l'abbaye avait son propre bureau de scrutin, que j'ai facilement remporté.

Une déception est apparue lorsque la CBC a annulé un débat des candidats prévu au début janvier dans ses studios de Sherbrooke dans le sillage de la décision de Denis Paradis de ne pas y participer. Comme je l'ai déjà mentionné, Denis avait compris qu'il n'avait aucune chance cette fois-ci et donc qu'il ne valait pas la peine de faire campagne. Cette attitude du « je ne vais pas jouer si je ne vais pas gagner » n'a pas été bien accueillie par les électeurs de Brome-Missisquoi. Cela fait sûrement partie du processus démocratique de porter ses couleurs peu importe l'inévitabilité des résultats. Le fait de ne pas s'y prêter n'est rien de moins que le rejet des principes que l'on prétend défendre. C'est également une insulte aux électeurs qui appuient les politiques du parti en question.

J'ai également été déçu par la CBC car elle a, selon moi, l'obligation dans le cadre de son mandat de faciliter le processus démocratique de dissémination des politiques des partis et des mérites des divers candidats. Serait-ce qu'elle aussi est victime de la notion que la politique ne porte que sur le pouvoir, non sur des idées enracinées dans des principes?

Conséquemment, il n'y a eu que très peu d'occasions pour tout candidat de discuter des positions de son parti, de ses idées et de ses attributs, puis d'être questionné à ce sujet. Nous devons encourager le discours public local et ne pas laisser le champ libre aux seuls débats télévisés des chefs, un exercice si souvent prévisible et qui ne laisse aucune place à la participation du citoyen.

J'ai donc poursuivi mon bonhomme de chemin et j'ai eu la chance de recevoir une offre d'une personne très spéciale, Seana Pasic. Elle avait passé le début de son adolescence dans sa ville natale de Sarajevo où elle cherchait à survivre dans une ville que terrorisaient des tireurs embusqués pendant la

guerre des Balkans des années 1990. La guerre terminée, sa famille a décidé qu'elle, sa mère et son frère devaient émigrer au Canada dans l'espoir de faire des études et se bâtir un avenir qui était hors de leur portée en Bosnie. Il est vite apparu que cela ne convenait pas à son frère qui est retourné vivre avec son père en Bosnie. Pour sa part, Seana s'est vue accorder une occasion unique et a pu réaliser ses rêves. Sa mère, juge en Bosnie, s'est qualifiée à Montréal et est devenue membre de l'Association du barreau du Québec. Sans connaissance de l'anglais ou du français à son arrivée, Seana a décroché son diplôme d'études secondaires, en français, et celui du Cégep Dawson, en anglais, puis a été acceptée à l'université McGill en sciences politiques à 19 ans. Entre sa sortie du Cégep et son inscription à McGill quelques mois plus tard, sa mère est décédée soudainement d'un cancer fulgurant. Elle a décidé de poursuivre son chemin, mais n'avait ni toit ni ressources financières.

À cette époque, Jeanne et moi vivions près de McGill et, nos enfants ayant quitté le nid familial, notre maison faisait plutôt vide. Nous avions également deux chats, George, ainsi appelé en l'honneur de Georgia O'Keefe, et Emily, *because* Emily Carr (Jeanne est une artiste). Faire garder les chats posait toujours problème quand nous partions pour plus d'une nuitée. Nous avons donc fait appel à l'agence de placement des étudiants étrangers de McGill dans l'espoir de trouver quelqu'un pour s'occuper de nos chats. Seana s'est pointée la première. Nous l'avons immédiatement acceptée et elle est devenue une fille « adoptive », et le demeure toujours. Afin de trouver les sous voulus pour faire ses études, elle a été serveuse, a chanté des chansons des Balkans au Café Sarajevo à Montréal et elle est maintenant une chanteuse établie de la communauté des expatriés des Balkans.

En janvier 2006, Seana avait environ 24 ans, était quadrilingue et d'une beauté stupéfiante, sans compter qu'elle salivait à l'idée d'ajouter à ses études en sciences politiques un peu d'expérience des dessous du processus électoral, ce que je ne pouvais lui offrir qu'en qualité de mentor néophyte.

Notre technique était fort simple, soit de circuler en voiture et de s'arrêter à des endroits d'apparence propice pour y déambuler et approcher des gens avec ma documentation et mon bagout. Certaines journées c'était pratiquement du temps perdu, d'autres valaient le coup, certaines ont été inoubliables, toutes formatrices. À preuve, trois épisodes.

D'abord le Bar 243, sur la route ainsi numérotée, à l'entrée de Mansonville, appartenant à un compagnon de curling Karl Kolatschek. Étant toujours à l'affût d'endroits réceptifs au baratin de campagne, Seana et moi nous y sommes arrêtés vers 15h et y avons prévisiblement tourné des têtes d'habitues, visiblement plus intéressés par ma compagne que par moi. J'ai demandé si Karl était dans les parages, mais non. Puis on s'est enquis, poliment mais sous forme plutôt interrogative, de notre identité et des motifs qui nous amenaient dans leur antre. Je me suis donc lancé dans mon baratin de présentation pour en bout de course me faire dire par une dame perchée au bar qu'elle était une amie de Paul Martin et qu'elle voterait pour lui. Je l'ai informée que Paul Martin ne brigait pas les suffrages dans Brome-Missisquoi. Elle a répliqué que c'était sans importance et qu'elle voterait pour lui quand même. Je lui ai demandé comment elle avait fait sa connaissance. Elle m'a dit qu'elle lui avait serré la main. Je lui ai donc tendu la mienne, qu'elle a prise, et j'ai ajouté : « Maintenant, M. Martin et moi sommes égaux ». Elle a dit : « Non, vous ne l'êtes pas. Il m'a embrassé une fois ». Je lui ai donc fait la bise et lui ai demandé si nous étions maintenant égaux. « Non, a-t-elle dit, M. Martin ne m'a pas embrassée comme ça! Vous avez mon vote. »

Le deuxième s'est produit à l'occasion d'une tournée de villes et villages de l'autre bout du comté, soit Philipsburg, Venise-en-Québec, Clarenceville, Noyan, Saint-Sébastien et Henryville, où mes pieds n'avaient pas encore foulé le sol. Ma publicité, mon publipostage et mon site Web invitaient bien toute personne intéressée à m'appeler au QG de campagne pour que l'on s'entende sur le moment d'une visite. Mais, aucune telle requête ne m'était parvenue.

À titre d'aparté, pendant que je poursuivais des démarches en vue du prochain scrutin pendant les étés 2006 et 2007 dans ce même secteur, on me mettait souvent sur le nez que je n'étais pas venu dans leur coin de pays pendant la campagne. Je n'ai pas soulevé le fait qu'ils auraient pu m'inviter. Ainsi le veulent les cartes. L'attente généralisée c'est que le candidat a quelque chose à gagner en se faisant élire, donc il s'agit de le faire travailler pour qu'il mérite sa récompense, aussi éventuelle et incertaine qu'elle fut. On ne peut guère blâmer les électeurs d'agir de la sorte, mais il est difficile pour un candidat d'être toujours celui qui demande.

Seana et moi avons marché dans Philipsburg pour parler à des promeneurs du dimanche, pas particulièrement nombreux. Venise-en-Québec, qui

ressemble à une communauté en bord de plage, à moins d'en connaître les particularités, ce qui n'était pas mon cas, n'offrait pas grand chose à se mettre sous la dent en plein janvier, mais Clarenceville avait un bar, donc nous y avons tenté notre chance. De l'extérieur, l'endroit ne payait pas de mine et j'aurais dû y regarder à deux fois avant d'ouvrir la porte, mais après quelques centaines de kilomètres au volant, la perspicacité s'émousse. Une fois entrés, nous ne voyions pratiquement rien, la pénombre et le brouillard émanant des cigarettes aidant, mais à mesure que nos yeux se sont faits à l'ambiance, nous avons constaté que des danseuses nues se contorsionnaient sur une scène. Battre en retraite semblait la chose à faire. Les traditions du dimanche n'ont plus guère de prise de nos jours dans La Belle Province et mon subconscient me rappelait également qu'un ministre de l'ère Mulroney avait vu sa carrière s'évaporer lorsqu'on a rapporté qu'il s'était trouvé dans un tel établissement en Allemagne.

Finalement, l'épisode du snack-bar Danny's quelques heures plus tard au bord de la route 104 où nous cherchions tout simplement à avaler quelque chose. À la table voisine, quatre dames parlaient des candidats pour lesquels elles allaient voter. J'en ai entendu une s'enquérir du gars des conservateurs. Une autre a répliqué qu'elle ne pouvait voter pour lui, car elle ne l'avait pas rencontré. Je me suis donc présenté. Ce phénomène, que Heward Grafftey connaît si bien, illustre ce que tout politicien en herbe d'un comté rural doit comprendre. Les gens de l'arrière-pays, ici ou ailleurs, ont pour préalable de vous regarder droit dans les yeux avant, peut-être, de bien vouloir vous accorder leur vote. Ces gens ne votent pas nécessairement pour un parti ou son chef. C'est ici que Peter White faisait fausse route, sauf que la tendance des partis est de plus en plus de décider des candidats, sans référence aux désirs des membres locaux du parti.

Chapitre VIII : Le jour du scrutin

Le jour fatidique, mon frère Bryan est venu d'Albany, New York, où il vit, pour épauler la brigade des chauffeurs organisée par Joel Bonn. Tom Gillespie, un vieux routier du droit à Montréal, a passé la journée dans mon bureau à passer des coups de fil. L'équipe de Bishop se faisait voir partout ornée de ses T-shirts « Votez Marler ». C'était à la fois excitant et exaltant. Nous nous sommes rassemblés dans un restaurant du coin pour assister au décompte. Des inconditionnels s'arrêtaient de temps à autre, mais ne restaient pas. Je suppose qu'ils savaient ce qui m'attendait. Mon énergie et mon engagement avaient quelque peu coloré mes lunettes. Une fois la poussière retombée, les conservateurs s'étaient hissés au rang de gouvernement minoritaire, mais dans Brome-Missisquoi le prévisible est arrivé. Le Bloc est passé entre les autres pour remporter la victoire parce que les conservateurs et les libéraux s'étaient répartis le vote fédéraliste. Bloc : 18 956; Libéral : 13 569; Conservateur : 9 874; NPD : 2 839; Grafftey : 1 921; Vert : 1 721.

Chapitre IX : Le post-mortem

On a trouvé que mes résultats étaient bons pour un néophyte: près de 10 000 votes, soit environ 20 % du vote exprimé. Un peu plus de votes anglophones, un peu plus d'expérience et d'organisation et sans Heward dans la course, et il est concevable que j'aurais pu gagner. Plus un bureau de vote était francophone, mieux je me plaçais. Plus il était anglophone, moins je faisais bonne figure. Au cœur du milieu anglophone de Lac-Brome et du village de Brome, ma présence ne faisait que chatouiller l'échelle Richter. Le Bloc s'est emparé de la part du lion du vote francophone, tandis que les anglophones sont demeurés, peut-être du bout des lèvres, dans le giron libéral. Mais, j'ai quand même pris 25 % des votes de Magog. Je pouvais en déduire, sans me plaindre de mon sort, qu'en autant que Stephen Harper remplisse ses promesses, un conservateur aurait une bonne chance de remporter le comté la prochaine fois.

J'ai donc décidé de poursuivre ma route politique, au moins pour soutenir le nouveau profil du Parti conservateur jusqu'à ce qu'un successeur adéquat soit choisi, quel qu'il soit. J'allais avoir 65 ans en octobre et la prochaine campagne ne commencerait que dans deux ou trois ans, peut-être même quatre, auquel point je m'approcherais des 70 ans. Est-ce vraiment l'âge d'entreprendre une carrière politique? Malgré mon enthousiasme et ma motivation, je ne le croyais pas vraiment. Un premier mandat me permettrait de me mouiller les pieds, mais une fois arrivé à un deuxième je serais en train de faire face au milieu de ma prochaine décennie, loin du foyer, loin de Jeanne, de nos enfants et petits-enfants et loin également de toutes les activités qui deviennent possible une fois retraité des milieux commerciaux ou professionnels.

Cependant, aucune autre personne ne se pointait à l'horizon malgré que j'aie bien prévenu le parti, aux échelons national et local, de ma bonne volonté de passer la main. Plusieurs ont montré un certain intérêt, puis rien d'autre. Parmi les candidats parachutés, dont le sénateur Michael Fortier qui avait besoin d'un comté parce qu'il était un membre non élu du cabinet Harper, aucun n'était prêt à considérer un siège dans ce qui pour eux n'était qu'un arrière-pays, pour moi le paradis. Mark Quinlan, alors devenu conseiller de ministre à Ottawa, avait dit qu'il serait intéressé, mais ne pouvait quitter son emploi. Il avait alors 27 ans, était marié et avait un nouveau-né. De toutes façons, m'avait-il dit, il ne pouvait à la fois être employé par le parti et dans la course politique. Il trouvait donc qu'il me revenait de demeurer dans la

course. Je ne pouvais tout simplement pas dire à tous ceux qui m'avaient appuyé, sachant comme moi qu'il s'agissait d'une répétition pour une deuxième tentative, « Je pars, j'en ai assez des efforts et de tous ces dérangements ».

Pour me trouver des appuis dans cette tâche, j'ai écrit à Lawrence Cannon, le ministre responsable pour le Québec, pour lui faire part de ma décision de continuer à arborer les couleurs du parti. Je lui demandé si le parti était prêt à me fournir un peu de financement pour couvrir les frais de secrétariat et d'administration d'un bureau du parti dans le comté. Aucune réponse, même après des messages de relance. J'ai d'abord mis cela sur le compte d'un horaire chargé pendant sa période de rodage à Ottawa dans un poste important, celui de ministre des Transports, dans un gouvernement jeune et non aguerri. Pourtant, je pensais qu'un adjoint aurait pu au moins m'envoyer un accusé de réception. Mon degré d'inquiétude a augmenté quand des amis et connaissances au courant des rouages de la politique, des sénateurs, gens du parti, etc. me demandaient : « David, quelles nouvelles d'Ottawa? » Je répondais : « aucune » et je ressentais que ce n'était pas la bonne réponse ou qu'il y avait anguille sous roche.

Un jour, cette même question ayant refait surface mais venant d'un autre vieux routier, avec qui je jouais au golf ce jour-là, j'ai dit : « André, que veux-tu dire par ça? Ce n'est pas la première fois qu'on me pose cette question. » Il a répondu que quand un candidat néophyte réussit aussi bien que moi, le parti cherche généralement à s'assurer que la personne sera disponible la fois suivante. Ils ne veulent pas devoir recommencer à zéro. « Dans le cas de gens comme toi, ils cherchent à lui trouver quelque chose à faire. Ils savent qu'on ne peut conserver un profil politique entre des élections sans qu'il y ait du beurre. » J'ai appelé le sénateur Angus. Quand il m'a répondu quelques jours plus tard il m'a dit en termes que je considère diplomatiques, certainement dans l'optique d'être utile mais sans pouvoir me dire les choses en clair comme il l'aurait peut-être préféré: « David, c'est à toi de te débrouiller. Si tu le désires, continue à vendre des cartes de membre. Rends-toi indispensable au parti, mais ne t'attends à rien de lui. »

J'ai pensé souvent à lâcher le morceau, mais je me retenais chaque fois à la lumière des considérations suivantes. J'avais décidé de me lancer en politique pour des raisons que je m'étais données et que j'avais transmises à mes supporters et cimentées dans mon essai. Je ne pouvais prétendre qu'une ou l'autre de ces raisons avait trouvé solution.

La première avait trait à l'élimination de la corruption. Mon estomac s'est violemment noué quand, peu après l'élection, M. Harper a persuadé David Emerson, l'élu libéral dans son comté de Vancouver de changer de camp pour qu'il puisse continuer à faire ce qui lui avait été confié par le précédent gouvernement. Cette histoire de changement de partis avait pris des proportions démesurées et il n'était pas clair que ces manœuvres reposaient sur des principes. Je me fichais totalement de M. Emerson. Il devait certes y avoir d'autres gens dans le pays pour prendre sa relève. Il s'agissait-là d'une démonstration flagrante du manque de respect de M. Harper envers les électeurs de Vancouver. Je me suis senti trompé et ridicule d'avoir pu suggérer si aveuglément que M. Harper injecterait de la dignité dans le processus démocratique. Peut-être était-ce seulement des vœux pieux.

La deuxième raison avait trait au respect par le fédéral des droits et prérogatives constitutionnels du Québec, un thème majeur de mon essai de 2005 et, de fait, de la campagne de M. Harper. Mais, il n'avait encore rien dit ou fait à ce sujet (et n'a rien fait de fondamental depuis). Pire, il n'en avait même pas parlé. Ce qu'il avait fait dans un premier temps c'était de refuser de reconnaître le Québec comme nation lorsqu'on lui avait demandé s'il ferait cette déclaration pendant la Fête nationale du Québec le 24 juin 2006, lors d'une virée en Beauce. Il est vrai que subséquemment il a déclaré que le peuple du Québec formait une nation au sein de la nation canadienne, mais n'a pas à ce moment-là, ni plus tard, déclaré ce que ceci devait nous apporter ou même ce que cela signifiait précisément. S'agissait-il tout simplement d'un harperisme habile, dit comme ça sans réfléchir, méthode à laquelle il commence à nous habituer?

Lors d'une discussion pendant la campagne avec Christian Ouellet, le candidat gagnant du Bloc, je lui avais dit : « Pourquoi ne donneriez-vous pas une chance à M. Harper? S'il fait ce qu'il promet de faire, le Québec aura en bout de ligne ce qu'il veut. Ainsi, le Québec n'aura plus à pousser à la sécession. » Il a répliqué : « David, vous avez raison, sauf pour un élément. Harper ne le fera pas. Même s'il croit à ce qu'il dit, le reste du Canada ne le laissera pas faire. C'est trop tard, on nous offre ceci à répétition depuis 1774. » Au moment de la rédaction de ce récit, M. Ouellet semblait avoir vu juste. Rien n'a changé et M. Harper ne dit plus rien à ce sujet.

La troisième et plus importante raison attendait au fait que des gens de Brome-Missisquoi et d'ailleurs persistaient à appuyer ma candidature. Pour leur demeurer fidèle, ainsi qu'à moi-même, il me fallait continuer afin de voir à ce que leurs préoccupations et leurs voix, la mienne y compris, puissent être entendues là où, selon nos traditions démocratiques, les choses se passent, au Parlement du Canada.

Il m'a semblé qu'une occasion de discuter de ces enjeux se présentait lorsque j'ai reçu une invitation du parti adressée aux candidats conservateurs défaits de rencontrer le premier ministre et le caucus du Québec à Ottawa le 8 juin 2006. J'avais calculé que partant de 75 candidats, dont 10 élus, moins ceux qui ne pourraient venir ou qui n'avaient plus intérêt dans la chose politique, qu'il s'agirait d'une rencontre intime et utile. Le texte de l'invitation elle-même, provenant de l'un des 10 élus, mais écrit en dépit des règles de la grammaire, de la syntaxe et d'un protocole élémentaire, avec même une faute d'orthographe dans le nom d'un des sénateurs participants, ne m'a pas choqué. J'étais devenu habitué à l'incompétence de l'organisation du parti.

Néanmoins, qui ne risque rien, n'a rien. J'ai donc écrit que je serais présent et ajouté à ma lettre les frais de participation de 15 \$. Pourrait-on être plus quétaine? Nous étions déjà bien au courant de l'appétit du parti pour l'argent bien qu'il était connu qu'il n'en manquait point. Une cinquantaine de personnes payant chacune 15 \$, voilà qui rapporterait 750 \$. Une goutte d'eau dans l'océan.

Pendant mes préparatifs, je me suis rendu compte que cette rencontre avec M. Harper et son caucus du Québec se terminerait après le départ du dernier train Ottawa-Montréal, j'ai donc réservé une chambre à l'hôtel Lord Elgin. Cette invitation mentionnait également une visite à la Chambre des communes au moment de la période de questions et une visite des bureaux des ministres.

Quand je suis arrivé à Ottawa juste avant le début des activités à 14h à l'endroit spécifié, il n'y avait personne autre qu'une poignée de gens faisant le pied de grue. J'ai demandé si par hasard il y avait des candidats du Parti conservateur. Non, m'a-t-on répondu, mais ils étaient du Québec et on leur avait dit de se présenter à cet endroit pour une réception avec le premier ministre et le caucus du Québec. À la porte la plus proche, un commissaire a téléphoné en notre nom pour finalement nous indiquer le chemin d'un autre

immeuble. Nous avons ajouté nos corps à ceux d'au moins 200 personnes attendant de franchir une porte, la queue s'étant formée parce qu'il n'y avait qu'un seul préposé au scanner de sécurité. J'ai compris, à mon grand dam, que nous allions tous à la même réception.

Les 200 à 300 personnes y compris, s'il y en avait, des candidats défaits, mais je n'en ai reconnu aucun, n'étaient qu'un « ramassis » standard de mordus du parti prêts à jouer les potiches dans une photo de relations publiques, le même genre de foule que j'avais vues lors des réceptions de la campagne Harper à Montréal. Comme mon réviseur me l'a fait comprendre, les frais de 15 \$ se traduisaient par une collecte de 4 000 \$, assez pour défrayer la réception et la location de la salle.

Il a fallu deux heures pour franchir le poste de sécurité, puis il nous a fallu nous inscrire à un comptoir dans le corridor auprès de deux réceptionnistes dépassées par les événements. Ceci fait, on nous a répartis en plusieurs groupes avec guide pour assister à la période de questions.

Le guide, j'en connais bien le type maintenant, des jeunes hommes et femmes qui ont décroché un « job » avec le parti parce qu'ils connaissent quelqu'un ou ont travaillé pendant la campagne, ne connaissait pas le chemin. Coup de chance, une des membres de mon groupe sachant s'y rendre a guidé le guide. Elle s'est évertuée à lui faire comprendre que la période de questions serait chose du passé avant que nous arrivions et, évidemment, c'était bien le cas. Il était maintenant 16h30 et la seule autre chose prévue, outre la réception, était la visite des bureaux des ministres. Lorsque nous sommes arrivés dans le Saint des Saints, ils brillaient tous par leur absence. J'avais, comme tous les autres, mal lu l'invitation. Nous pensions rencontrer certains des ministres, mais nous n'avons vu que de grands bureaux garnis de grands meubles aux surfaces bien propres. Il nous fallait tuer une heure. J'ai donc tenté de rencontrer mon député Christian Ouellet, mais il n'était pas là. La semaine suivante j'ai reçu une bien gentille note me disant qu'il était désolé que nous ne nous soyons pas rencontrés.

De retour à l'édifice principal pour la réception, j'ai constaté un gonflement significatif de la foule. Pas moins de 400 personnes (nous venions de franchir le cap des 6 000 \$) faisaient du sur-place, entassées comme des sardines. Il y avait bien une table chargée d'amuse-gueule et de désaltérants, mais s'y rendre posait problème. Il faisait chaud à s'évanouir. Personne au lutrin. Poursuite du pied de grue. C'était Sherbrooke multiplié par 20, mais

sans abri où se réfugier sous la pluie. Nous étions coincés. Je pars, me suis-je dit. Mais, je me suis ravisé, question de connaître la suite, par acquis de conscience. Une fois le lot de patience des invités virtuellement épuisé, on a commencé à entonner « HARPER, HARPER, HARPER, HARPER, HARPER » et il fit son apparition, des taupins, cordons tirbouchonnés enfoncés dans les oreilles, ouvrant une tranchée en direction du lutrin. Nous avons été honorés d'un discours classique et machinal à la Harper, vitupérations contre le Bloc, dérision à l'endroit des libéraux corrompus etc. Des mains se sont tendues dans l'espoir de toucher au messie, puis il s'est évaporé. Personne ne nous a remerciés de nous être déplacés. *E finita la comedia.*

J'aurais pu me joindre à un groupe ou un autre, la foule se dirigeant certes vers des bars, mais non merci. Au Lord Elgin j'ai regardé un peu la télé, puis le matin venu, je me suis laissé transporter par train vers ma voiture. Quelques centaines de dollars gaspillés, deux jours d'honoraires à l'eau. Je me suis promis que ce seraient les citoyens de Brome-Missisquoi qui m'enverraient à Ottawa, ce qu'ils feraient, nonobstant le parti.

Chapitre X : Porter le flambeau bien haut

J'ai fait état dans le chapitre précédent de l'absence de contacts entre le parti à Ottawa et le candidat de Brome-Missisquoi. Je ne sais pas comment cela se passe dans les autres comtés, mais ce genre de renseignement n'est que rarement utile parce que chaque comté a ses particularités. Dans Brome-Missisquoi, cependant, l'enthousiasme était palpable.

Tout à coup, beaucoup de gens s'intéressaient à l'association de comté. Lors de l'assemblée générale annuelle, plusieurs personnes que je n'avais jamais vues ou dont je n'avais pas entendu parler se sont présentées et nous n'étions pas loin d'une compétition pour siéger au conseil d'administration et à son comité exécutif. De vieux routiers et d'autres qui sentaient la possibilité d'une victoire sortaient de leurs tanières. Le comportement de Peter White s'est transformé. Fini le laissez faire, l'invisibilité virtuelle et l'inactivité du président de l'association. Constatant, au printemps de 2006, la revitalisation des perspectives conservatrices à l'échelle nationale et la promesse de la même chose dans Brome-Missisquoi, il tenait des rencontres régulières de l'exécutif, dont le projet central était d'organiser pendant le printemps, l'été et l'automne trois cocktails avec « le parti et le candidat. » L'idée était de passer ainsi de l'est à l'ouest du comté. Une progression naturelle de Magog au printemps, à Cowansville à l'été, puis Farnham. Nous cherchions à attirer un ministre par activité.

Le comité du cocktail de Magog, sous la présidence efficace et enthousiaste de Gilles Émond, verrait à ce que tout baigne dans l'huile, hormis des complications pouvant surgir du bureau montréalais du parti. Premier problème, Nelson Bouffard, l'organisateur de notre région, a insisté pour que les frais de participation au cocktail soient de 5 000 \$ par personne. Nous lui avons expliqué que l'objectif n'était pas d'amasser des tas de billets verts, mais d'attirer de nouveaux membres. Il nous a dit qu'il fallait aller chercher 5 000 \$ par personne parce que, tout le monde le savait, M. Harper allait fixer la limite des dons à 1 000 \$ par année, donc qu'il nous fallait profiter de la dernière chance d'obtenir des dons de 5 000 \$ pendant que c'était encore légal. Nous ne savions vraiment pas à quoi tout cet argent était destiné, même si nous réussissions à persuader des gens de se départir de 5 000 \$ pour un simple cocktail. Nous avons ignoré sa demande et maintenu le prix d'entrée à 100 \$.

Le prochain problème est survenu quand M. Bouffard nous a informés qu'aucun ministre ne pouvait se libérer pour les dates possibles que nous proposons. Finalement, et en désespoir de cause, Peter White s'est adressé à ses contacts au sein du parti et a reçu l'assurance que, sauf événements imprévisibles, Lawrence Cannon serait notre invité d'honneur le vendredi 26 mai. Le comité s'est mis à l'œuvre: réservation d'une salle dans une jolie auberge surplombant le lac Memphrémagog, canapés, vins du coin, allocutions, d'abord Peter pour présenter M. Cannon, puis moi pour le remercier, présentation à M. Cannon par une membre du parti et artiste de la localité, Marie-Line Fontaine, d'une toile représentant un paysage de la région, tout ceci pour nous assurer d'une couverture médiatique, ce qui s'est produit, et relever le profil du parti et de son candidat dans le comté.

Ceux qui mangent de la politique depuis bien plus longtemps que moi ont souligné combien il est intéressant de noter qu'un changement de vent en politique peut enthousiasmer des gens qui de toute évidence n'en faisaient plus de cas depuis belle lurette. L'après-midi du 26 mai 2006 s'est avéré chaud, mais pas trop, et ensoleillé. Nous espérions attirer une centaine de personnes et il semblait bien que nous allions dépasser cet objectif amplement. Pendant que je m'affairais à accueillir les gens, Gilles Émond m'a demandé de sortir de la salle. « Ta mère est ici », m'a-t-il annoncé. Ce que la politique peut faire est vraiment remarquable, mais ma mère, Dieu ait son âme, nous avait quitté une dizaine d'années auparavant.

La dame qui avait annoncé qu'elle était la mère de David voulait dire le seul David qui compte pour elle, soit le sénateur David Angus. Il est arrivé quelques minutes plus tard et, me prenant par le bras, m'a présenté au contingent d'Ottawa arrivé juste avant ou avec Lawrence Cannon. Les maires des environs, d'aucuns séparatistes de longue date, ont aidé à étoffer le côté officiel, tout comme des gens d'affaires, des dirigeants de la Chambre de Commerce; somme toute, la communauté était présente. Peter White a bien apprécié retrouver après de nombreuses années ses compères de l'ère Mulroney. L'événement était très dans le vent et positif, et les discours, parfaits pour l'occasion. Tous sont repartis satisfaits après ce premier cocktail.

Alors que nous nous apprêtions à partir, Nelson Bouffard est venu me voir. Il m'a demandé si j'avais l'intention de me présenter à la prochaine élection. Je lui ai dit que je n'avais pas encore pris ma décision finale. Il m'a informé qu'à sa connaissance, je n'étais pas sur la « liste. » Je me suis enquis de la

nature de ladite liste. Sa réponse: « La liste des candidats approuvés. » Je lui ai donc demandé ce que ceci signifiait pour me faire répondre que pour devenir candidat il fallait demander à être inscrit à la liste. Je me suis donc enquis de la procédure pour me faire dire tout bonnement : « il suffit de m'écrire, mais sans tarder parce que je pense que la décision a déjà été prise. » J'ai enchaîné en expliquant qu'à ma connaissance c'étaient les membres de l'association locale qui choisissaient leur candidat. Il m'a dit que non, que c'était un comité du parti à Ottawa, sur la recommandation du sous-comité du Québec. J'ai répliqué, mais ce n'est pas comme cela que l'on avait procédé la dernière fois. Les règlements ont changé m'a-t-il dit. « J'aimerais avoir copie de ces règlements », lui ai-je dit, pour apprendre qu'ils n'avaient pas été imprimés. Quelques mois plus tard, j'en ai reçu copie, mais ils ne mentionnaient ni la liste de Nelson, ni les comités. Pour autant, cela ne signifiait pas qu'il avait tort.

Outre les cocktails de l'association, mes démarches estivales de 2006 se sont résumées à des activités hebdomadaires « chercher à rencontrer tout le monde dans le comté » organisées et gérées par Richard Staples. Il a passé toute sa vie à servir la communauté de Brome-Missisquoi en qualité d'enseignant, directeur d'école et bénévole. Il est donc connu de générations d'anciens étudiants et de ceux d'aujourd'hui et il peut les renseigner sur les gens avec qui ils ont des liens de parenté mieux qu'ils ne le peuvent eux-mêmes. Je n'avais plus à me présenter, j'étais chaperonné par quelqu'un qui connaissait pratiquement tout le monde, et il a fait du très beau travail. Chaque semaine, de juin jusqu'en août, il me donnait un itinéraire détaillé avec activités, dates, heures et endroits. Généralement nous y allions ensemble. Il venait me cueillir et je lui demandais : « et où allons-nous aujourd'hui? » En route, il me faisait apprendre par cœur les noms des gens que j'allais rencontrer, particulièrement de ceux qui pèsent lourd.

Chapitre XI : Les finances et la paperasserie du remboursement

Sans aucun doute, comme me le démontrait l'état de mes finances personnelles, le volet recettes de ma vie professionnelle a pris un coup dur car je passais moins de temps à m'occuper de ma pratique de droit. Pendant que pratiquement tout le monde disait « nous ne voulons pas d'élection, le pays ne peut s'en permettre une », je me disais que j'allais directement à la ruine s'il n'y en avait pas une bientôt. Cependant, je n'ai jamais eu à dépenser mon propre argent. Pour défrayer des activités politiques et j'ai également été en mesure de couvrir les dépenses de Richard. En 2005, avant le déclenchement des élections j'avais récolté 6 070 \$ de 11 donateurs; pendant la campagne électorale, 52 985 \$ de 102 donateurs, ainsi que 16 000 \$ de prêts, avancés par quatre personnes, pour un total de 68 985 \$. Ces prêts ont été remboursés à même le 60 % de remboursement d'Élections Canada, ce qui a laissé un surplus pour l'association.

L'été suivant en 2006, j'ai amassé suffisamment de fonds pour défrayer mes dépenses et celles de Richard Staples. Même chose l'année suivante, mais comme nous le verrons, les circonstances avaient changé. A l'automne 2007, j'ai réussi à lever assez de fonds pour couvrir une somme considérable pour financer ce que Jacques Dubuc et moi pensions être une campagne électorale imminente vu le contexte qui devait mener au discours du Trône en octobre. Tant lui que les pontifes étaient convaincus que l'opposition allait faire tomber le gouvernement à cette occasion, ou peu après. Mais, j'anticipe. Mon objectif en ouvrant ce chapitre sur le financement est non seulement de révéler à quel point cet exercice peut être coûteux si les choses sont bien faites, tant par les frais que par la chute des revenus personnels, mais aussi quel est le niveau d'appuis que l'on peut réveiller quand les circonstances s'y prêtent.

Ce sujet serait bien incomplet sans un aparté sur l'expérience incontournable des règlements-fleuve émanant d'Élections Canada. La loi elle-même comprend des centaines d'articles, et leurs inévitables centaines d'alinéas, et cherche à gérer toutes les facettes possibles et imaginables des élections en général, ainsi que les règlements ayant trait aux partis et candidats. Cependant, quand un élément de législation devient aussi lourd et étouffant que cette loi, il s'ensuit invariablement confusion et lacunes que l'on ne découvre que par inadvertance. Élections Canada, l'organisme qui contrôle les élections reconnaît à quel point la loi et ses règlements sont complexes et, conséquemment et à juste titre, publie des manuels de directives à

l'intention des candidats. Ces manuels comprennent plusieurs sections et sous-sections, mais on se fait constamment rappeler que c'est la loi elle-même, non le guide, qui compte. Tant la loi que ses guides mentionnent clairement les pénalités, certaines fort déplaisantes, qui attendent les fautifs.

Cette expérience incontournable n'est guère repérée par le radar d'une personne qui envisage se présenter aux élections fédérales. Le citoyen peut, en général, être au courant du plafond annuel des dons aux partis politiques et du plafond des dépenses d'un candidat, mais c'est à peu près tout. La personne qui décide de se présenter n'aura aucune idée de ce qui l'attend; rien de moins qu'un univers cauchemardesque de règlements confus. C'est pour cette raison qu'on se trouve un agent officiel. Cependant, tout comptable aguerrri, préalable indispensable pour faire ce type de travail, refusera de s'y frotter. Tout d'abord, les honoraires permis ne sont qu'une pitance. Deuxièmement, les règlements ne sont pas du type avec lesquels un spécialiste du milieu accepterait de composer, à moins de ne pas savoir à quoi s'attendre. Troisièmement, les règlements imposent des échéanciers très stricts portant sur la production d'une quantité apeurante de rapports et de détails qu'exige Élections Canada tout au long d'une campagne.

Pourquoi, se demande-t-on, ce degré de complication? J'ai quelques réponses à ce sujet. Depuis quelque temps déjà, tout nouveau gouvernement adore badigeonner le gouvernement défait aux couleurs d'une corruption menant à des opérations faisant parfois entorse à la loi. Afin de convaincre l'électorat ou peut être lui faire croire que les choses seront dorénavant différentes, le nouveau gouvernement resserre la loi électorale. Paul Martin l'a fait, puis Stephen Harper à son tour. Les gens d'Élections Canada savent d'expérience qu'à chaque changement de gouvernement, et de parti, on leur demandera d'amender la loi et ses règlements. Ces gens, des fonctionnaires compétents et fiers à juste titre, sont à même de proposer au gouvernement quand et comment la loi et ses règlements ont besoin d'ajustements. En cette matière, ils sont bien plus compétents que les politiciens. Par conséquent, les gens d'Élections Canada voient dans ce processus permanent d'amendement une manœuvre politique visant uniquement à mousser les visées politiques du nouveau gouvernement. D'où ma suspicion qu'Élections Canada prend sa revanche en rendant la loi si compliquée que les politiciens et candidats en seront réduits aux larmes. Si c'est bien la motivation, je puis vous assurer que ça marche merveilleusement. S'il y a une raison valable de se mettre à penser à deux fois avant de lancer son chapeau dans l'arène, et pourtant il y en a, c'est l'intimité imprévue avec la *Loi électorale du Canada*.

Geoffrey Webber, un fiscaliste très compétent d'un cabinet comptable local réputé, a convenu, fort innocemment, de devenir mon agent officiel. Il n'était pas un conservateur et ne l'est pas plus maintenant, mais a accepté, je pense par compassion pour un ami aussi téméraire. Je me suis senti si embarrassé de l'avoir introduit dans ce tordeur qu'il n'était pas question que je pense même lui demander de reprendre le rôle qu'il a joué pour moi en 2005-2006. Nous avons constaté, une fois les derniers rapports expédiés, que ce processus avait duré un an et demi et que si nous avions pu charger ne serait-ce que la moitié de nos honoraires habituels nous aurions maintenant la possibilité de prendre notre retraite grâce à des comptes de banque bien garnis. À noter que nous n'avons pas déambulé dans ce labyrinthe pour en tirer un quelconque avantage. Le remboursement est allé directement à l'association du comté.

Il semble que les gouvernements ne se rendent pas compte tant qu'ils amendent constamment les règlements comptables, et en inventent d'autres, qu'il y a déjà des lois fort adéquates conçues pour coincer les tricheurs. On les retrouve dans le Code criminel, dont certains articles traitent de sujets tels que le vol et la fraude. L'accumulation de règlements d'éthique dans des lois portant sur des champs particuliers d'activité entraîne les intéressés à passer leur temps à étudier les règlements plutôt que la moralité de leurs gestes. Les lois interdisent de faire certaines choses à un point tel que les gens s'habituent à croire que s'il n'y a pas de loi interdisant un comportement il est donc permis de s'y adonner.

Dans le cas des allégations d'*in-and-out*, le Parti conservateur a d'abord dit que rien d'illégal n'avait été fait, ce qui revient à dire « montrez-nous quel article de quelle loi interdit spécifiquement ce que nous avons fait. » Ce que la déclaration reconnaissait implicitement, c'était que les gestes posés l'avaient été pour contourner la loi et ainsi atteindre un objectif qui, s'il avait été atteint sans détour, aurait été illégal. Comme position de rechange, le parti avait dit « et alors, les autres partis le font aussi. » Que ce soit vrai ou non, ce n'est vraiment pas une réponse à un comportement aberrant. Comme dernière position de rechange, le parti avait déclaré « si on nous trouve coupable, nous ne le référons pas. » Apparemment, le parti n'avait pas jugé bon d'adopter une approche normale dans de telles circonstances : « Reconnaissez-le, présentez vos excuses et débarrassez-vous des fautifs ». Comme nous aurions alors profité d'une belle bouffée d'air frais.

Les règlements traitant des dons politiques seraient bien plus simples si la loi limitait tout simplement un donateur à un plafond personnel annuel de 5 000 \$ donnant droit à des contributions reconnues. Le niveau actuel de 1 000 \$ complique énormément la levée de fonds nécessaire à la conduite d'une bonne campagne et il est inconcevable qu'un plafond de 5 000 \$ permette d'acheter une influence indue. Je soupçonne également que les conservateurs ont ramené le plafond de 5 000 \$, fixé par Paul Martin, à 1 000 \$ en partie pour que les libéraux aient beaucoup de mal à défrayer leurs dépenses électorales de 2006. Ce genre de guerre de tranchées n'a vraiment pas sa place dans un parlement adulte et respectueux.

J'ai fréquemment été ébahi par l'ampleur de l'engagement que des gens pouvaient avoir envers leur cause. Une partie de l'engagement envers moi provenait de conservateurs nés bleus qui, après une décennie au purgatoire, envisageaient un peu de répit. En partie, il provenait de gens qui avaient été ragaillardis par l'efficacité du gouvernement de M. Harper. Il provenait, en partie également, peu importe les affiliations politiques, de citoyens qui voyaient en moi le type de personne qu'ils aimeraient voir à Ottawa. J'ai cherché à répartir les charges de travail autant que faire se peut, sachant qu'une fois les élections déclenchées il me faudrait trouver un autre 75 000 \$. Même quand le lustre du gouvernement Harper a commencé à s'estomper vers la mi-2007, mes donateurs ne faisaient pas de même. Jusqu'au congrès de nomination de janvier 2008, mes appuis au titre du nombre de donateurs poursuivaient leur croissance.

Chapitre XII : L'entrée de Mme Perle Bouchard

Richard Staples a aussi pris en main l'organisation du cocktail d'été à Cowansville, sa ville. Ici encore, nous avons frappé le mur de l'organisation du parti dans notre recherche d'un ministre. Les contacts personnels ont réglé le problème et Maxime Bernier a hérité de l'honneur. Mais, du sable s'est mis dans l'engrenage.

Tout allait sur des roulettes et nous souriait quand quelques semaines avant le cocktail les journaux locaux ont annoncé, sans que l'exécutif n'en ait eu vent, pas même Peter White, la candidature possible au poste de candidat du Parti conservateur de Brome-Missisquoi de Mme Perle Bouchard, de Magog, la conjointe, il faut le noter, de Marc Poulin, le maire de Magog mentionné auparavant. Elle m'avait bien parlé de ses aspirations en mai, mais quand je lui ai appris que j'avais toujours l'intention me présenter de nouveau, elle a gentiment offert d'être mon lieutenant à Magog. En réponse, je lui ai dit que si je changeais d'avis, je le lui dirais immédiatement. J'ai alors suggéré à Peter de l'inviter à siéger au conseil exécutif comme elle assistait régulièrement à nos rencontres. Donc, quand les journaux ont dévoilé son intention de devenir la candidate du parti, j'ai été pour le moins estomaqué. Elle s'est excusée auprès de Peter et moi de cette nouvelle, expliquant qu'un de ses organisateurs avait ébruité cette nouvelle par erreur, mais qu'elle se sentait obligée de tenter sa chance à cause de l'ampleur de ses appuis dans Magog. La surprise s'est transformée en choc teinté d'un sentiment d'incrédulité. Quels appuis? Quels organisateurs? Qui plus est, ni à ce moment-là ni après a-t-on appris quelle était la nature de ses intentions.

Néanmoins, le cocktail de Cowansville a remporté un vif succès et le nombre de participants avait doublé celui de Magog. Le comté, que dire la province, n'en avait que pour le gouvernement conservateur. Il respirait l'efficacité, révélant avec clarté, mais plutôt froidement, son ordre du jour et sa détermination de le réaliser. Nous étions au sommet de la popularité du nouveau gouvernement, un « momentum » qui devait durer encore pendant neuf mois. Nous avons le vent dans les voiles et anticipions l'avenir. S'il y avait bien des séparatistes au cocktail de Magog, il y avait des libéraux à celui de Cowansville. Évidemment, dans les deux cas existe une certaine flexibilité inhérente. Le Québec est armé d'électeurs pensants qui voteront en fonction de l'orientation que les circonstances de l'heure dictent. On ne peut jamais tenir le vote pour acquis au Québec.

Maxime Bernier a été épatant. Humble, spirituel, personnel et gracieux. Il a parlé surtout de sa communauté, la Beauce, en rapport à ses initiatives politiques locales. Il a, quel bonheur, évité le discours politique électoraliste. En concluant mes remerciements d'avoir bien voulu nous consacrer un peu de son précieux temps, je lui ai dit que si quelqu'un portant un prénom rappelant le nom d'un restaurant parisien pouvait se faire élire en Beauce, une personne portant celui de David ou une autre celui de « Perle » pourrait certainement remporter Brome-Missisquoi.

Mais l'entrée en jeu de Mme Perle Bouchard a réussi à torpiller le cocktail de Farnham. Denis Riel, qui avait pris charge de son organisation, et lorsqu'il s'occupe de quelque chose c'est bien fait, ne voyait pas pourquoi on ferait la promotion d'un parti qui ne savait pas qui serait son candidat. Pour lui, comme pour nous tous et les électeurs, un parti n'est rien localement s'il ne dispose pas d'un candidat officiel. Richard Staples voulait sortir de cette situation. Il ne pensait pas qu'il soit correct qu'après tout ce que j'avais accompli pour le parti qu'il me faudrait combattre une insurrection dans ma cour arrière. Je l'ai persuadé de ne pas partir. Je ne nierai pas avoir eu des sentiments du même type, mais je savais, à la suite de ce que David Angus m'avait dit, que le parti n'allait pas me protéger.

Je n'entretenais donc pas d'illusions et quelle importance pouvait-on attribuer au fait qu'une autre personne, peut-être même davantage, voulait tenter sa chance. Comme me l'a fait remarquer Jacques Dubuc qui a géré de nombreuses campagnes y compris, par sentiment de loyauté, celle de Heward Grafftey en 2005-2006, ceci augurait bien. Mon profil et celui du parti s'en trouveraient rehaussés parce que les journaux aiment bien les courses politiques. Il m'a aussi dit qu'il avait fait ses devoirs et conclu que Mme Bouchard n'était pas menaçante, que Magog prétendrait l'appuyer à cause de ses liens avec le maire, mais que dans l'isoloir le jour du vote de nomination, Magog voterait pour moi. « Ce qui compte », m'a-t-il expliqué, « c'est que tu vendes des cartes de membre, parce qu'en bout de ligne c'est une question de nombre et qu'il ne faut rien tenir pour acquis ». Nous revenions donc à la case départ d'avril 2005, sauf qu'il y avait plus de monde, des enjeux plus considérables et une dame du nom de Perle plutôt qu'un gars du nom de Jacques (Dalton).

Finalement, nous avons bien eu un cocktail d'automne chez Jay Gurandiano, de Stranbridge East. Il pleuvait à boire debout et plusieurs mini tornades ont balaféré le paysage ici et là et je suis arrivé tard, parce qu'il m'avait fallu me

tronçonner un passage chez moi, un grand pin s'étant couché en travers de l'allée. Peter White et Mark Quinlan ont donc tenu le crachoir en parlant du parti et ont eu l'air considérablement soulagés de me voir enfin arriver, comme les invités d'ailleurs. Ces gens voulaient rencontrer la personne qu'ils s'attendaient à nommer candidat. Personne ne semblait s'en faire qu'une autre personne voulait briguer ce poste. Toujours est-il que Mme Bouchard brillait par son absence, ce qui m'a surpris quelque peu. Nonobstant le temps, cet événement s'est révélé un franc succès non seulement parce qu'il y avait foule, mais aussi à cause de l'accueil qu'on m'avait réservé. Mon enthousiasme qui avait encaissé une douche froide lors de l'entrée en scène de Mme Bouchard, s'était rétabli.

Comme je savais que Richard allait se réfugier en Floride pour l'hiver, je lui ai demandé si ça le dérangerait que je demande à Jacques Dubuc de devenir mon organisateur en chef. Il m'a dit que c'était exactement ce qu'il me fallait faire, ajoutant qu'il avait fait sa part et qu'il n'était pas, comme il nous l'avait bien dit, un organisateur chevronné de campagnes politiques. « C'est maintenant le temps de passer la main à un pro », m'a-t-il dit. « Vas demander à Jacques et dès que la course à la nomination sera lancée, laisse-le moi savoir et je reviendrai de Floride *illico* ». Jacques m'a dit qu'il acceptait et c'est ainsi que je suis devenu son esclave. Tout simplement un changement de maître et de style. Et ça continue.

Chapitre XIII : 2007, le vent dans les voiles

J'en ai vendu des cartes de membre! Vous vous rappellerez ma désapprobation d'un mécanisme où l'on choisit nos politiciens par le biais d'un concours de charme et de nombres. Peut-être était-ce là quelque chose que je pourrais aider à corriger, une fois rendu à Ottawa. En attendant, il me fallait y arriver. Que de chemin parcouru en un an. En 2005, j'hésitais beaucoup à demander à qui que ce soit de devenir membre du Parti conservateur. La plupart des gens de Brome-Missisquoi n'étaient pas prêts à accorder ouvertement leur appui à ces conservateurs de nouvelle facture. Mais, l'automne 2006 venu, c'était une autre histoire. Malgré la réaction classiquement pacifique du Québec à la guerre en Afghanistan, nombreux étaient les gens qui appréciaient la fraîcheur et l'efficacité du nouveau gouvernement. Les francophones du Québec aiment les gagnants et quand je leur demandais de songer à devenir membre du parti, la réaction me faisait chaud au coeur. Je me réservais une journée par semaine pour faire mes rondes et acquérir une trentaine de nouveaux membres.

Je me suis mis à scruter hebdomadairement la liste générale des membres du parti, la CIMS. Si je remarquais un nouveau nom que je ne reconnaissais pas, je prenais pour acquis que Mme Bouchard l'avait intéressé. Je me suis vite rendu compte que ces noms se limitaient à Magog. Pas surprenant, Magog étant son patelin. D'autre part, Mme Bouchard est unilingue et de s'aventurer à l'ouest du lac Memphrémagog entraînerait une certaine gêne linguistique. Si je repérais un nom de son camp, je faisais une ronde pour aller recruter 30 autres membres. Le nombre de membres s'est mis à croître dramatiquement, pendant que la marge croissait exponentiellement.

Une de mes caractéristiques, pas toujours la meilleure mais parfois fort utile, est ma compétitivité. La seule personne à qui je ne fais pas concurrence, c'est mon épouse, Jeanne. Elle gagne sur toute la ligne, même quand il s'agit de choses que je lui ai apprises. Aiguillonné par Jacques et Richard, j'ai annoncé « je vais l'annihiler. Je vais recruter assez de gens que même tout Magog ne saurait la propulser à la victoire ». Ce n'était pas de loin ou de près un concours démocrate du type Obama-Hillary, mais je le vivais de la même façon.

Cependant, Peter White ne réussissait pas à faire déclencher l'importante course à la nomination. D'autres comtés, pas tous mais la plupart, y étaient déjà. Le nôtre, pour reprendre une expression à répétition de

Nelson Bouffard était « en attente ». Il ne pouvait ou ne voulait pas nous donner un motif de son report, autre que de dire que les ordres venaient d'Ottawa. Mme Bouchard et moi avons fait front commun pour exiger que le parti déclenche cette course ou que l'association lance le bal, sans l'aval du parti. Lors de l'assemblée générale annuelle, Peter White a annoncé, en présence de Nelson Bouffard, qu'à moins que nous obtenions le feu vert d'en finir avec la nomination pour la mi-septembre, l'association locale se débrouillerait toute seule. Peter n'a pas donné suite à son ultimatum. Mais pourquoi le parti s'entêtait-il?

Au début, la spéculation voulait qu'il désire que Mme Bouchard s'en aille tranquillement parce que l'on craignait que sa défaite prévisible nous fasse perdre l'appui important de Magog aux prochaines élections générales. Puis, cette spéculation a fait place au fait que c'est moi qui étais peut-être le problème. J'y avais déjà pensé et m'étais demandé si cela aurait quelque chose à voir avec l'essai *Le temps d'agir* que j'avais écrit en 2005 et dans lequel j'avais traité de la concentration du pouvoir dans le Cabinet du Premier ministre, ce qui détruisait le rôle du représentant élu en tant que membre pensant et partie prenante des décisions du volet législatif du gouvernement. Voici ce que j'avais écrit :

Depuis quelques décennies, nous sommes témoins d'une cascade ahurissante de scandales issus de la culture politique d'Ottawa. Il semble que dès qu'un scandale s'estompe un autre prend la relève. Et les libéraux et les conservateurs prennent un malin plaisir à mettre à nu les viles activités de l'autre pour en tirer du capital politique. Mais, il ne s'agit que de la corneille qui dit au corbeau « tête noire! ». Au fond, les timoniers sentent plutôt mauvais. Pourquoi et que peut-on faire?

Ce « pourquoi » ne découle pas, il me semble, d'un caractère fondamentalement malhonnête chez les Canadiens ou ceux d'entre nous qui voudraient devenir députés. Évidemment, il y a toujours des individus qui n'en sont pas à une entorse près pour atteindre leurs objectifs. Mais, en fait, la vaste majorité des Canadiens et de nos politiciens sont des gens honnêtes et honorables. Le problème vient de ce qu'une fois arrivés à Ottawa comme membres d'un ou de l'autre des grands partis ils découvrent, à moins qu'ils ne soient prêts à gravir la pente glissante de l'opportunisme politique, qu'ils ne sont que des pions manipulés par des instances vivant derrière des portes

closes, des antichambres où règnent des non élus dont l'identité n'est que rarement monnaie courante. Ce sont les habitants du Cabinet du Premier ministre (CPM) ou du cabinet du leader de l'opposition (CLO). Manifestement, ce système s'inscrit en faux par rapport aux intentions d'origine. Manifestement, l'intention première est d'envoyer à Ottawa des gens parmi les plus brillants et qualifiés qui sauront délibérer avec intégrité intellectuelle des intérêts du Canada dans son ensemble.

Cependant, *Le temps d'agir* avait été écrit avant que les conservateurs de M. Harper ne prennent le pouvoir et je l'aie communiqué au parti, tel que requis, soit à la police de contrôle des dires des candidats. Je n'avais reçu aucune directive de ne pas disséminer cet essai. Mais il ne faut pas oublier que M. Harper ne lit pas beaucoup, ce qui explique que Yann Martel lui avait envoyé un livre par mois. De toute façon, il ne semble pas que l'essai ait posé problème autrement, chose certaine, quelqu'un me l'aurait laissé savoir.

Nous savions maintenant que rien ne se disait pour ou au nom du gouvernement Harper sans l'*imprimatur* du CPM, sinon de M. Harper lui-même. On pouvait accepter ce muselage avec une certaine sympathie. Nombre d'élus conservateurs, y compris des ministres, n'avaient aucune expérience parlementaire, certains n'avaient aucune expérience du tout. Se rappelant les énoncés lamentables de députés réformistes et alliancistes, M. Harper avait une peur morbide, qui perdure d'ailleurs, de paroles catastrophiques émanant de sa nouvelle équipe. Nous avons observé l'effet du muselage de Rona Ambrose, initialement ministre de l'Environnement qui était tellement ligotée que c'en était embarrassant.

Le presse souffrait de ce muselage tous les jours en essayant des « sans commentaire » de la part du CPM ou de tout conservateur accosté dans les corridors, peu importe la question posée. Les hôtes d'émissions de débats ne réussissaient pas à attirer de porte-parole conservateur. Au fil des mois, le silence de nos conservateurs élus était devenu si assourdissant que leur embarras les a forcé à participer. Cependant, leur ânonnement de directives scriptées rendaient leurs paroles encore plus embarrassantes que leur non disponibilité d'avant. Toutefois, ce bâillon ne semblait pas s'appliquer à un jeune poulain, Maxime Bernier. Il est devenu ministre des Affaires étrangères et du Commerce international, fort de connaissances en géographie, chefs politiques étrangers et diplomatie qui n'auraient pas

présenté de défi à un étudiant d'intelligence moyenne en première année de sciences politiques. Qui plus est, certains pontifes trouvaient ce commentaire plutôt gentil.

Puis, la spéculation sur la question de ma nomination s'est centrée sur une lettre que j'avais écrite à Stephen Harper en février 2007 dans laquelle j'opinais que les publicités négatives du parti, mettant en vedette un Stéphane Dion gauche, n'étaient pas appréciées au Québec où nous respectons M. Dion au moins en qualité de personne. Peut-être était-ce la raison. Et peut-être que non, que l'on tenait plutôt à garder le comté ouvert pour y parachuter un candidat étoile.

En mars 2007, Peter White a demandé à Mme Bouchard et moi de remplir les formulaires d'usage exigés des candidats possibles. À toutes fins utiles, c'était une répétition de ce que j'avais fait en avril 2005. Nous savions maintenant que le gouvernement conservateur était très porté sur la question de la sécurité. Étais-je devenu un risque dans l'intervalle? Nous avons ensuite été interviewés par le comité des candidatures de l'association, une farce étant donné que les membres de ce comité étaient des membres du comité exécutif, que celui-ci se réunissait mensuellement, parfois plus fréquemment, depuis avril 2006, et que Mme Bouchard et moi y assistions presque toujours. Les membres du comité savaient déjà tout ce qu'il leur fallait. Pourtant, cette formalité ne nous a pas mené à une course à la nomination.

L'été 2007 arrivé, Jacques m'a dit : « Tu as fait le circuit des tournois de golf, des expositions d'art et des cocktails privés, maintenant nous allons directement vers les gens ». Cependant, la fatigue aidant, peut-être poussé par la frustration, je lui ai dit qu'il me fallait souffler un peu. Nous avons quelque 400 membres, dont environ 300 que j'avais recrutés, et Jacques et moi avons l'assurance personnelle qu'un minimum de 200 de ces membres participeraient à l'assemblée de nomination, peu importe sa date. « David, m'a-t-il dit, repose-toi, Perle ne présente aucun danger ». Peut-être que oui, peut-être que non, mais Jacques sait piloter ses protégés. Il en a vu d'autres et sait nous mesurer, surtout qu'il sait quand il faut fouetter les ardeurs, quand laisser la soupape de sécurité faire son œuvre. Il m'a donc laissé filer avec Jeanne et nous nous la sommes coulée douce au lac pendant une semaine et lors de deux visites à Thunder Bay auprès de notre fille Stéphanie et sa famille.

Chapitre XIV : Le discours du Trône

Le deuxième voyage à Thunder Bay, fin septembre, nous a fait traverser les paysages splendides d'automne du parc de La Vérendrye et des régions perdues du centre nord de l'Ontario, où les rivières coulent vers le nord, pour revenir par la rive nord du lac Supérieur en route pour fêter les 60 ans de Colin McAlpine (le frère de Jeanne) à Toronto et assister au service inaugural de Dale Skinner dans sa nouvelle église à Port Credit.

À l'approche de Toronto, le cellulaire s'active. « Où es-tu? », m'a dit Jacques, sa voix trahissant une certaine frustration. Il m'annonçait que le gouvernement allait tomber après la lecture du discours du Trône dans trois semaines. « Le parti n'aura pas le temps de tenir une assemblée de nomination dans Brome-Missisquoi. Il devra te déclarer candidat ». Je l'ai informé de mon retour en fin de semaine.

J'ai consulté Jacques le dimanche soir et il m'a dit que mon itinéraire et un contrat précisant les modalités de son travail pour ces trois semaines m'attendaient dans mon ordinateur. Le lendemain nous avons immédiatement discuté de son contrat et il voyait bien que j'étais préoccupé par l'ampleur de ses honoraires hebdomadaires et des dépenses prévues. Il m'a demandé combien je prévoyais dépenser pour la campagne électorale et si j'envisageais des difficultés quant à la levée de fonds. Je lui ai dit 75 000 \$ et aucun problème. Il m'a ensuite demandé combien je m'attendais à payer pour les services d'un organisateur chevronné. Ma réponse lui a fait dire que c'était davantage que ce qu'il demandait, à quoi j'ai répondu que les trois prochaines semaines n'étaient pas comme une campagne électorale. Il a dit que oui car : « Le gouvernement allait tomber dans trois ou quatre semaines et ensuite ce serait la course ». « Et s'il ne tombe pas ? » lui ai-je demandé. « Hé bien tu auras bénéficié d'une répétition générale au prix de seulement trois semaines et à tarif réduit ».

J'ai accepté son offre et vite compris qu'il valait tous les sous en question. Son plan était de centrer nos efforts dans le secteur ouest du comté où j'étais très peu connu dans un contexte de face-à-face. J'y avais passé très peu de temps en 2005-2006 sauf pour quelques virées fort improductives dans les rues et, tel que mentionné, une entrée-sortie rapide avec Seana dans un bar de danseuses à Clarenceville.

On n'aurait pu choisir un meilleur créneau de trois semaines. C'était la période des dîners communautaires de l'automne. Nous avons fait ceux de Bedford, Saint-Sébastien, Henryville, Stanbridge East et Farnham, ainsi que des petits-déjeuners dans de nombreux restaurants modestes et des visites entre ces deux repas chez des gens que Jacques avait ciblés comme des personnes à rencontrer. Je me rendais à Farnham tous les matins à 7h le cueillir chez lui et nous passions à table dans un restaurant. Jacques choisissait la table la mieux placée pour observer la foule. Notre petit-déjeuner passé à l'histoire, il hochait de la tête, le signal pour déclencher ma ronde des tables et les présentations. Si Jacques me voyait retenu par la conversation, il trouvait une excuse ou une autre pour me remettre en circulation. Habituellement, il connaissait la moitié des gens, mais ne s'assoyait jamais avec eux. Il n'avait d'yeux que pour mon cheminement dans la salle.

Il observait les réactions et faisait son pointage, cherchant à estimer si j'aurais été choisi dans un contexte électoral. Mais, il ne m'a pas fait part de cet exercice tout de suite, voulant que je m'habitue à ce rôle. Il savait déjà, pour avoir piloté des campagnes de Heward Grafftey, que les anglophones sont plutôt réservés de nature et ne s'adressent généralement à des étrangers que s'il y a eu présentations d'usage. Il me disait à répétition que cette réserve pouvait passer à Knowlton, mais pas en territoire francophone où elle est perçue comme une manifestation de froideur. « Agis comme nous », m'a-t-il dit. Je m'y suis fait et l'accueil a changé du tout au tout.

Les gens voulaient me rencontrer peu importe leur penchant politique. Ça fait partie du rituel. J'ai appris à sourire et dire bonjour à tout le monde que je rencontrais sur la rue. J'avais peut-être oublié les avoir rencontrés, mais pas eux. Puis, je me suis rendu compte que les gens me reconnaissaient même sans m'avoir rencontré parce qu'ils avaient vu ma binette sur les affiches agrafées aux poteaux ici et là et parce qu'elle avait paru dans les journaux pendant la campagne précédente. Jacques s'est mis à dire que je progressais bien. Je gagnais ces exercices d'élection par des marges croissantes. Au milieu de la deuxième semaine de cette routine, il a dit un beau matin peu après notre arrivée dans un restaurant : « David, tu n'as pas besoin de moi. Ramasses-moi à 17h30 pour le dîner à... ». « Oui, boss », ai-je répliqué. J'avais gagné mes ailes, nous avions décollé.

Pendant cette mini campagne, beaucoup de gens m'ont demandé si je connaissais Heward Grafftey. Quand je répondais oui en ajoutant qu'il était

mon modèle, j'arrivais à bon port. J'ai donc dit à Jacques : « Il nous faut parler à Heward pour qu'il m'endosse formellement comme successeur ». Il m'a dit qu'il s'en occuperait, ce qu'il a fait; des détails plus loin dans ce récit.

Pendant que les activités se succédaient, Jacques nous préparait pour des élections. Il a approuvé la brochure électorale conçue par Jeanne et par Rhett Lawson, qui avait aussi conçu les affichettes de campagne et des affiches, qu'il ne restait qu'à imprimer le moment venu. Jacques avait pendant ce temps trouvé un local et du personnel pour les bureaux de Magog, Cowansville, Farnham et Bedford, ainsi qu'un VUS qui arborerait ma photo de campagne, l'adresse Web et les numéros de téléphone des bureaux. Douze téléphones cellulaires avaient également été réservés, ainsi que les lignes de Bell pour les bureaux. D'autre part, des lieutenants avaient été trouvés pour sept districts du comté : Yves Gaudreau (Magog), Jeanne Marler (Knowlton), Pierre Leclerc (Cowansville), Robert Beauregard (Bromont), Gérard Mady (Farnham), Robert Jalbert (Bedford) et Réal Côté (Pike River et Stanbridge). Il ne nous manquait que les grosses affiches pour les poteaux, une responsabilité du parti.

Les candidats des autres comtés posaient pour leurs photos officielles prises par le parti, mais pas moi ou Perle. Brome-Missisquoi était toujours en attente. Je m'assurais que Peter White et Lawrence Cannon soient tenus au courant de ce que nous faisons. Ils recevaient des rapports hebdomadaires sur les progrès réalisés, avec liste des événements et le nombre de gens rencontrés, ainsi que copie de tout le matériel électoral: feuillets, brochures, affiches, macarons, photo du VUS arborant les décales projetés et emplacement des bureaux de la campagne. J'étais fier de leur dire qu'au bout de trois semaines, donc à la veille du discours du Trône, Brome-Missisquoi était prêt. Cependant, aucun encouragement ne se pointait à l'horizon, pas plus que des réactions ou même, des accusés de réception. Et toujours pas de nomination à Brome-Missisquoi.

Chapitre XV : Les libéraux

Pendant la première année du régime Harper, les libéraux se sont tenus tranquilles car ils n'avaient plus de chef, Paul Martin ayant démissionné de son poste immédiatement après les élections, et les libéraux avaient opté pour une course à la direction du parti pratiquement 12 mois plus tard. Tenue en janvier 2007, elle a offert tout un spectacle avec un résultat étonnant, voire même désastreux. Aucun des deux favoris, Michael Ignatieff et Bob Rae, deux hommes vigoureux, intelligents et des habitués de la répartie, n'a réussi à franchir la barre du nombre magique pour être élu, leurs partisans respectifs refusant de changer de camp. Finalement, le refus des camps juniors de passer à l'un des deux favoris a donné une transfusion au candidat qui, initialement, traînait de la patte au quatrième rang. C'est ainsi que Stéphane Dion a remporté la course grâce à l'incapacité des délégués d'anticiper les conséquences.

Stéphane Dion faisait carrière comme professeur quand il a remporté une élection partielle pour les libéraux en 1996 dans Saint-Laurent-Cartierville à Montréal, pour ensuite prendre la tête de plusieurs ministères dans les gouvernements de Jean Chrétien et de Paul Martin. Il n'a jamais été un politicien particulièrement à l'aise en public, mais il avait accumulé plus d'expérience au Parlement fédéral que tout autre candidat. Cependant, peu après avoir revêtu le manteau du leader du Parti libéral, on s'est rendu compte qu'il n'avait pas ce qu'il fallait auprès du public pour communiquer efficacement dans une langue ou l'autre, ni pour tenir tête aux Communes à un M. Harper très efficace et doué d'un esprit vif.

Ce jour-là, les délégués avaient peut-être cru qu'il y aurait un avantage à gagner au Québec en choisissant M. Dion et, sans doute, certains Québécois francophones auraient eu un faible pour l'un des leurs. Cependant, l'électeur québécois typique le moins intéressé à la politique fédérale leur aurait dit que l'inverse s'appliquerait parce que d'autres francophones, dont Pierre Trudeau et Jean Chrétien, qui ont eu un solide profil dans les gouvernements libéraux, se mettent généralement les électeurs à dos dans leur province à cause de l'approche centralisatrice du Parti libéral en matière de gouvernance. Qui plus est, Stéphane Dion était l'auteur de la *Loi sur la clarté* que la plupart des francophones avaient vu comme une insulte croyant, à tort, qu'elle stipulait sous quelles circonstances il leur serait permis de déclarer l'indépendance, une décision que les francophones estiment leur revenir exclusivement. En réalité, tout ce que la loi exige c'est

que la question posée dans tout autre référendum sur l'indépendance soit clairement énoncée. L'un des problèmes de M. Dion provenait de son inaptitude à expliquer au grand public ce qu'il voulait dire. Il aurait bien mieux réussi avant l'ère de la télévision, alors que les programmes politiques étaient véhiculés surtout dans les journaux. Il ne passait tout simplement pas la rampe; plus familièrement, le Kodak ne l'aime pas !

L'inaptitude des libéraux à se sortir de l'impasse dans laquelle ils s'étaient placés en choisissant leur nouveau chef nous a menés à une autre période aberrante de l'histoire de la Chambre des communes, où l'opposition officielle s'égosillait mais n'avait pas la détermination, de concert avec le Bloc et le NPD, de défaire le gouvernement. Tant que les libéraux n'avaient pas réglé leur problème de leadership, ils continueront à rogner leur crédibilité. Quoique M. Harper, selon les sondages, ne réussissait pas à sortir de l'ornière de la minorité, la nation n'était pas plus préparée, pour les raisons soulignées ci-dessus, à endosser M. Dion.

Il suffit de mentionner finalement que notre campagne de trois semaines avant le discours du trône s'était transformée en répétition générale réussie. J'étais devenu un candidat plus expérimenté et je savais que je pouvais remporter le comté. L'équipe pouvait être réactivée à tout moment. Jacques nous propulserait sur la route bien avant tous les autres candidats, exception faite peut-être du député sortant du Bloc, Christian Ouellet. Denis Paradis n'avait pas été visible sur le terrain. Heward Grafftey, selon Jacques Dubuc, ne se présenterait pas et personne n'avait entendu parler du NPD.

Mes appuis avaient atteint une masse critique et ne reposaient pas sur le parti. Le Bloc pouvait s'attendre à perdre des joueurs à l'avantage des conservateurs. Certains me considéraient comme le conservateur vert, tandis que les Verts, eux aussi, n'avaient pas de présence sérieuse dans le comté. Une bonne partie de l'électorat anglophone était maintenant prête à voter conservateur ou, à tout le moins, pour moi. À Magog, je savais que je pouvais amplement dépasser mon résultat de 2006 et le reste du comté était prêt à me considérer comme son représentant. J'anticipais le plaisir de rendre visite de nouveau aux moines. Ils seraient très fiers de moi et d'eux-mêmes pour avoir été si perspicaces. Nous nous sommes dit, Jacques et moi, allons-y, on fonce! Mais tout dépendait des libéraux et ils n'étaient pas prêts. Une autre année tirait à sa fin et le processus de nomination dans Brome-Missisquoi demeurait toujours en attente, pour une raison inconnue, alors que les autres comtés avaient pratiquement tous choisi leur candidat.

Jacques et moi avons clos les activités de l'année en invitant Heward Grafftey à déjeuner à l'University Club, à Montréal. Il était fascinant de voir Heward, déjà arrivé à ses 80 ans, travailler tout nouvel arrivé, le mesurant comme un vétéran à l'affût d'un vote. Heward n'était pas prêt à acheter une carte de membre du Parti conservateur et a laissé entendre qu'il ne le ferait jamais. Sa méfiance à l'endroit de M. Harper n'avait, en réalité, que pris de l'ampleur dans le sillage d'un nombre croissant d'incidents, y compris l'affaire Chuck Cadman et le renvoi de la présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire parce qu'elle avait fait son travail, mais pas celui que M. Harper voulait qu'elle fasse.

Ces questions et d'autres aussi importantes me préoccupaient également, mais j'avais déjà décidé de remporter mon élection par moi-même, sans être à la traîne d'une dépendance sur M. Harper et le parti. C'est ce qui a persuadé Heward de m'accorder son appui. Il a manifesté le plaisir et la satisfaction que lui procurait un individu qui cherchait à représenter son comté et ses citoyens comme il l'avait fait. Il a non seulement convenu de m'appuyer publiquement, mais également de faire campagne pour moi le moment venu. Ce déjeuner fort agréable s'est terminé par une photo d'Heward me transférant son patrimoine politique de Brome-Missisquoi. Notre année politique s'est donc terminée sur une note enlevante et il aurait été difficile d'imaginer ce que nous aurions pu faire de plus ou de mieux.

Jacques et moi nous sommes donc consacrés aux Fêtes dans nos familles respectives, sachant que nous avons fait de notre mieux pour nous préparer à la prochaine aventure électorale, le jour où elle s'enclencherait.

Chapitre XVI : Enfin, l'assemblée de nomination

Les premiers jours de janvier ont été accaparés par le renouvellement des cartes de membres qui étaient devenues caduques le 31 décembre. Voilà un autre problème organisationnel du Parti conservateur qu'il faudrait corriger, soit que le renouvellement de l'adhésion au parti se fait nécessairement en date du 1^{er} janvier. Au 31 décembre, nous arrivions au palier des 500 membres, grâce en grande partie au travail que Jacques et moi avons accompli pendant notre répétition générale en octobre. Cependant, le 1^{er} janvier, nous étions tombés à moins de 200. Donc, Mme Bouchard et moi avions à récupérer plus de 300 membres, la grande majorité me revenant.

Heureusement pour le volet politique de ma vie, un procès de trois semaines qui devait s'ouvrir à la mi-janvier s'est réglé hors cour. Quoique je comptais sur ce procès pour renflouer mes honoraires professionnels, la politique avait depuis belle lurette pris plus d'importance que mon occupation première. Le cas relevait de ma vieille spécialité du droit maritime impliquant accident maritime, dommages à un navire, perte de cargo, débardage dans un port autre que celui de destination, lois se contredisant et exigeant l'application de règlements du droit international privé et leur interprétation par des avocats néerlandais, italiens, canadiens et américains, avec des réclamations d'assurances conflictuelles. Pour un avocat, tout un buffet.

Ce règlement hors cour m'a permis de me concentrer sur le renouvellement des cartes de membre, sur fond d'un compte de banque en manque de renflouement. En 10 jours ce travail était chose du passé et de nouveaux membres ont plus que comblé quelques pertes. Je surveillais la performance de Mme Bouchard grâce au CIMS et elle traînait de la patte. Le 11 janvier, le nombre des membres avoisinait les 600, dont quelque 450 que j'avais recrutés, une véritable garantie de nomination.

Je mentionne la date du 11 janvier précisément parce que ce jour-là, un vendredi, Nelson Bouffard a annoncé à Peter White par courriel que la campagne de nomination dans Brome-Missisquoi serait lancée le lundi 14 janvier, ce qui laissait trois semaines pour vendre d'autres cartes de membre en vue d'une assemblée de mise en nomination dans la première semaine de mars. Finalement, nous allions résoudre la question de l'identité du candidat. Jacques et moi n'avions plus de souci à ce sujet. Il n'était pas possible pour Mme Bouchard de me rattraper. Il nous restait à imprimer et poster la brochure, puis mettre mon équipe à l'ouvrage pour encourager, en

autant que faire se peut, tous les membres que j'avais recrutés à se présenter à l'assemblée et leur offrir du transport si nécessaire. Il fallait évidemment des sous, Jacques et moi avions prévu 15 000 \$. Dès le dimanche soir, nous avions des promesses pour 8 000 \$, chèques en main ou dans le courrier. Tout allait bien, mais nous n'allions pas lever le pied de l'accélérateur. Perdre la nomination effacerait tout ce que nous avons fait et tout ce à quoi nous tenions. La défaite n'était pas une option et donc, il ne fallait pas qu'elle se produise.

Le lundi, Nelson Bouffard m'a appelé, m'annonçant qu'il serait dans les parages le lendemain et que nous pourrions peut-être déjeuner. J'aurais normalement acquiescé car il n'est jamais mauvais d'entretenir la cordialité d'une relation, mais je ne voulais pas être distrait par du bavardage politique à ce moment-là. Puis, il m'a alors semblé que Nelson voulait me voir pour une raison bien précise, nous nous sommes donc rencontrés chez Super Mario à Bromont.

Chapitre XVII : Le rejet

Après les bons mots d'usage, Nelson a abordé son sujet en me disant que le parti ne pouvait courir le risque de voir Mme Bouffard remporter la nomination et que pour s'assurer de ceci le parti voulait que je me retire et mette mon organisation et mon influence au service de Mark Quinlan. C'est le même jeune organisateur du parti qui avait commencé à scander mon nom à l'occasion de ma nomination comme candidat en 2005, et qui subséquemment avait été embauché par le parti à Ottawa. Je lui ai répondu que le parti n'avait pas à s'en faire et que je vaincrais sans difficulté. Je lui ai fait part de nos chiffres et de tous les facteurs en jeu pour le rassurer. Mais, il appert qu'il cherchait à déguiser sa pensée.

Il a alors changé son approche en disant qu'en fait le parti préférait Mark Quinlan à Perle et à moi et voulait que je me retire indépendamment de Mme Bouchard. Je lui ai dit que Mark et moi avions discuté en 2006 de la possibilité qu'il me remplace, mais il m'avait alors dit qu'il n'était pas disponible à cause de son travail à Ottawa. J'ai enchaîné en expliquant que même si ceci devait se produire, le problème, à cette heure si tardive, serait de réussir à l'expliquer aux électeurs. Je lui ai laissé savoir que ceci ressemblerait au parachutage d'un employé du parti et que Brome-Missisquoi ne l'avalerait pas, étant habitué à la démarche, aux soins et à l'attention personnels du fait des Heward Grafftey ou Pierre Paradis ou encore, si je puis m'exprimer ainsi, moi-même à la lumière de tout le travail que Richard Staples, Jacques Dubuc et moi-même avons abattu depuis presque trois ans. Mark Quinlan n'avait pas été vu dans le comté depuis ma nomination et son nom n'y suscitait aucune réaction.

Je lui ai dit qu'en vertu de son scénario Mark pourrait défaire Mme Bouchard, mais qu'en serait-il de l'élection? En ce qui avait trait à la nomination, j'ai informé M. Bouffard que les appuis de Mme Bouchard étaient plutôt mous et que son inhabilité à parler anglais d'une façon la moins compétente jouerait contre elle. De plus, et particulièrement en regard d'une prochaine élection, Mark était-il prêt à déménager à Brome-Missisquoi ou espérait-on que je sois son auxiliaire de campagne? Si c'était ce dernier scénario, ça ne marcherait pas. Le parti serait virtuellement assuré de ne pas gagner le comté et Mark ne se ferait pas de capital en prévision d'un avenir politique après un départ aussi bancal. J'ai conclu en lui disant que je ne rejetais pas l'idée du revers de la main, car j'entretenais depuis

longtemps l'idée que Mark pourrait, le temps venu, me succéder, mais il fallait que le processus soit mieux pensé avant de passer à l'action.

Franchement, je trouvais l'idée échevelée, peu importe sous quel angle on l'analyserait. Après le déjeuner, j'ai fait fuir la vapeur en allant chercher une autre trentaine de membres. Le lendemain, Mark recevait le courriel suivant. Il est ici traduit de l'anglais.

Bonjour Mark,

Conformément à notre entente de nous tenir mutuellement informés de l'évolution de la chose politique dans le comté, je tiens à te mettre au courant que Nelson Bouffard m'a invité à déjeuner hier pour discuter de la nomination dans B.-M.

Pour entrer dans le vif du sujet, mais sous forme de résumé, il m'a parlé d'un stratagème pour défaire Perle lors de l'assemblée de nomination, soit que je me retire et te dévoue toute mon influence et mon organisation.

Je lui ai laissé savoir qu'un tel stratagème s'avèrerait inutile car j'étais confiant qu'il ne me serait aucunement difficile de remporter la nomination. Les chiffres sont éloquentes et nous avons l'organisation voulue pour faire sortir le vote.

Nelson m'a ensuite informé que le parti préférerait que tu sois le candidat plutôt que moi et donc que je devrais coopérer et t'accorder tout mon appui, tel que suggéré dans le scénario Perle ci-dessus. Mais, lui ai-je répondu, comment expliquer tout cela aux membres? Brome-Missisquoi ne vote pas pour des candidats inconnus qui ne se sont pas fait valoir à l'usure de leurs propres semelles. Si une telle manœuvre était tentée, je crains fort que le comté resterait entre les mains du Bloc sans raison valable. Je crains aussi que ta carrière future en politique s'en trouverait entachée. Personne ne veut être perçu comme le choix de quelqu'un d'autre, peu importe son pedigree. (Aparté: la mère de Mark est la fort respectée mairesse de Bromont, une municipalité du comté). Si tu as vraiment l'intention de te présenter aux prochaines élections ici, la seule façon de t'y prendre avec dignité et durablement sera de te présenter avec ta propre organisation et tes propres attributs.

Passe-moi un coup de fil si tu veux discuter de cette affaire avec moi.

Je t'ai écrit ce mot dans l'esprit de notre relation actuelle et future.

David Marler

Il semblait initialement que le parti allait repenser son plan car le lendemain, au grand étonnement de Brome-Missisquoi et de la presse locale, M. Bouffard annonçait par communiqué que le processus de nomination avait été suspendu. Les médias m'ont appelé, ainsi que Mme Bouchard, pour en savoir plus. Nous avons tous deux dit que nous ne savions pas de quoi il s'agissait et que nous étions déçus que le processus de nomination qui venait tout juste de s'enclencher soit mis en veilleuse sans motif. Si le Parti conservateur avait eu l'air niais dans le comté auparavant, son image n'allait certes pas se refaire avec ce revirement.

À ma connaissance, rien ne s'est passé jusqu'au 8 février, quand Peter White m'a appelé pour me dire que le parti lui avait demandé de me laisser savoir qu'il désirait que je me désiste de façon à ce que Mark Quinlan puisse se présenter. Je lui ai dit que Mark n'avait qu'à remplir les documents de mise en candidature et se joindre à la course. Peter m'a dit que cela ne servirait pas les fins du parti parce que je gagnerais la nomination quand même. Ce qui est devenu limpide à ce moment-là c'est que le parti ne voulait pas de moi et les choses en sont restées là jusqu'au 26 février quand Peter est venu me voir pour me dire que si je ne me désistais pas, le parti me refuserait tout simplement comme candidat. Ce qu'il avait déjà fait auparavant.

Par après, j'ai cherché à savoir qui ces autres personnes pouvaient bien être. Étude intéressante il va sans dire (voir l'annexe II) car elle semble démontrer que le parti cherche activement à se doter de candidats tous issus du même moule, ce qui élimine toute personne qui pourrait être dotée d'une tête qui marche ou qui pourrait injecter dans le processus des idées nouvelles, régionales ou autres. J'ai découvert que les candidats écartés après un mandat, ou aspirants candidats rejetés, sont justement le type de gens que vous et moi aimerions considérer comme de bons parlementaires. Avant de réaliser cette étude, je voyais mon rejet par le parti d'un point de vue personnel, mais en parlant avec chacune des personnes mentionnées dans cette annexe, j'ai trouvé qu'elles aussi ne réussissaient pas à comprendre pourquoi cela leur était arrivé. Je pense maintenant, sans égard aux

particularités de chaque cas, que la politique du parti vise délibérément le recrutement de « suiveux » muets de sorte que M. Harper puisse régner en être suprême sans risque d'être incommodé par les pensées, expériences ou opinions des autres.

Pour revenir à ma rencontre avec Peter White, j'ai bien compris que j'affrontais le pouvoir du parti. C'était terminé. Il ne me restait qu'à accepter ce rejet. Quoique nombre de membres seraient déçus, il aurait été futile de continuer, tant pour eux que pour moi. Le parti, en vertu de ses règlements, a le droit de limoger des candidats, en fait de les choisir unilatéralement. Je pouvais être amer d'avoir été ainsi traité. Je pouvais l'être au sujet du temps gâché et des pertes financières, que j'ai estimées à pas moins de 150 000 \$, une somme d'honoraires que je ne pouvais pas vraiment me permettre de perdre à ce stade-ci de ma vie, surtout que c'était une perte sèche. Pire, le parti n'a pas même eu la décence de m'expliquer pourquoi mes supporters et moi, après tout le temps, les efforts et l'argent consacrés au projet, méritaient d'être traités de la sorte.

Aussi intelligent que soit M. Harper et nonobstant la satisfaction de la nation, après des années de méandres et d'inactivité des libéraux, de disposer d'un gouvernement planifié et cohérent, la méthode gouvernementale autocratique dénuée de communication et centrée sur une seule personne n'est pas ce à quoi la nation est habituée ou recherche. Il était ridicule de ma part de penser que j'aurais pu avoir un rôle à jouer dans un tel parti. J'aurais tout simplement gaspillé mes dernières années productives. Et puis, peu importe mes protestations ou le port de cette histoire aux oreilles du public, le problème ne se serait pas estompé. Le parti n'avait pas été franc avec moi dès le début. Quelle était ma place, ou celle de quiconque d'autre, dans cette galère?

Peter White et moi avons toujours entretenu de bonnes relations. Il m'a confié certains dossiers juridiques de nature locale et j'apprécie notre association au sein du chœur de la Creek United Church à Bolton-Ouest. Quant à notre relation dans la sphère politique, il faisait ce qu'il considérait son devoir comme agent du parti. Il m'avait laissé perplexe, vous vous en souviendrez, quand il m'avait dit dès le début que l'association était distincte du candidat, ce qui en passant, n'est pas quelque chose dont la plupart des associations conviennent. Cependant, la démarche de Peter est que le candidat se démène dans le public et fait ce qu'il faut faire. S'attendre à une aide de la part de l'association rendrait le candidat moins efficace.

Sans compter qu'il est hautement préférable de constituer sa propre équipe que de compter sur celle d'un autre. Le candidat personnifie le parti dans le comté, alors que l'association, comme me l'expliquait Peter, n'est que le gestionnaire de l'administration locale du parti et, comme les faits le démontrent, le messenger de la volonté du parti. Trois ans comme aspirant politicien voilà qui constitue une éducation; or l'éducation, peu importe son origine, façonne toute la vie morale. Peter White a contribué à la courbe de croissance, et je l'en remercie.

On peut donc constater que les associations, dont celle de Brome-Missisquoi, n'assument aucune responsabilité envers le candidat ou au nom des citoyens du comté. Elles ne se préoccupent aucunement de la vue d'ensemble. Elles se rapportent au parti, pas au peuple, même pas à leurs propres membres. Il m'a fallu du temps pour comprendre cela et j'ai finalement accepté que d'agir autrement compromettrait les principes d'un candidat dont la responsabilité première porte sur les citoyens du comté, la province et le pays. J'ai choisi le Parti conservateur pour des motifs déjà explicités, mais pas pour être un « suiveux » aveugle de la politique partisane.

Un autre candidat, évincé de la même façon, Phil Green, s'est exprimé ainsi:

« Quand les membres d'un parti ne peuvent même pas se doter de leur propre candidat, quelle valeur revêt le fait d'être membre du parti? Pire, quand des candidats sont imposés d'en haut ou choisis par le biais de tractations en coulisses par des apparatchiks du parti, il en découle une situation où les députés du Parlement doivent leur poste aux coulisses du parti davantage qu'à leurs commettants. Dans un tel cas, l'élu n'a plus de coudées franches ».

J'ajouterais que si on laisse les partis décider des candidats, alors la démocratie perd son cordon ombilical.

Conséquemment, Peter n'a pas fait face à la résistance qu'il aurait pu prévoir. J'ai accepté l'ultimatum avec dignité. Il l'a accepté avec soulagement. Il nous restait à discuter comment annoncer mon retrait. Je venais tout juste de recevoir et de dépenser un bon 8 000 \$ de dons de nomination pour un projet que je me voyais forcé d'abandonner. Sans hésitation, Peter m'a dit qu'on s'en occuperait, ce qui a été fait. Mes donateurs aux fins de ma nomination ont tous été remboursés.

Après tout, l'association n'était pas pauvre. Elle disposait du solde net de mon remboursement de 60 % de mes dépenses électorales et elle s'en est servie pour rembourser mes donateurs. Je suis navré de n'avoir pu rembourser tous ceux qui avaient contribué.

J'ai donc décidé que j'annoncerais que je me retirais pour des raisons personnelles, ce qui, je le savais, ne serait pas perçu comme entièrement candide, surtout que je ne pouvais plaider, heureusement, problème de santé, mortalité dans la famille ou autre circonstance crédible. Néanmoins, je m'étais rendu compte dans le cours de mon éducation politique, que nombre de ceux qui m'avaient appuyé étaient des bleus bon teint et conservateurs à vie. J'avais convenu de me présenter sous la bannière du parti. Il ne me revenait pas, à ce moment-là, de lui tourner le dos ou de faire de même vis-à-vis mes supporters. Par contre, j'avais décidé que je ne me mêlerais aucunement du processus de nomination. Il relevait du parti et c'était aux membres du parti de se débrouiller. Mon implication avait pris fin et je n'allais surtout pas tenter d'en influencer le résultat ou laisser savoir que je préférais un candidat en particulier.

Il me restait une tâche ingrate, celle d'informer Jacques Dubuc de ma décision. Jacques est un homme honorable, éthique et profondément religieux. Son sens de l'honneur et de l'éthique a souvent souffert dans le monde de la politique, domaine qu'il a servi si professionnellement et longtemps. Il en avait vu de toutes les couleurs, mais cette fois-ci il avait entrevu la possibilité, qu'il croyait une probabilité, d'aider à l'élection de quelqu'un imbu des principes et objectifs de son client précédent, Heward Grafftey, quelqu'un qui se présentait pour les bonnes raisons. Il a été profondément déçu. Lorsque Mark Quinlan est venu lui demander de l'aider à être élu candidat, il a refusé. Un désarroi profond s'est emparé de lui pendant plusieurs semaines, mais un bon jour il est passé à la maison avec son épouse Jeannine pour dire qu'il avait retrouvé sa sérénité. Il venait de faire une croix sur la politique. C'était compréhensible, mais dommage à la fois. Il était un pro.

Chapitre XVIII : Le pot aux roses

Pendant que se déroulait la course à la nomination, j'avais gardé un profil aussi discret que possible. J'avais été approché par Mme Bouchard et Mark Quinlan, non pas, évidemment, pour un vote, mais à cause de l'influence qu'on semblait m'attribuer auprès de la vaste majorité des membres du parti. Je les ai laissés à leurs propres moyens et leur ai dit que je n'assisterais pas à l'assemblée de nomination. Mark, m'avait-on mentionné, avait été mal reçu par de nombreuses personnes qu'il avait approchées mais il a quand même, avec l'aide de sa mère, réussi à dénicher quelque 200 nouveaux membres. Joel Bonn, qui était passé au camp de Mme Bouchard, m'avait dit que la ville de Magog s'était ralliée à elle et qu'un convoi d'autobus amènerait les membres le jour venu. Le jour limite d'adhésion au parti, il y avait en tout presque 800 membres. Moins de la moitié, m'avait-on informé, s'étaient présentés à l'assemblée d'investiture, quelque 225 ayant voté pour Mark et 110 pour Mme Bouchard. Mark est devenu le candidat du parti, le dimanche 6 avril 2008.

Onze jours plus tard, tel que relaté dans le chapitre I, se produisait le raid d'Élections Canada au quartier général du Parti conservateur à Ottawa, ce qui a mis à nu de nombreux détails quant aux irrégularités relatives à des dépenses alléguées ou soupçonnées pendant l'élection de 2006. D'aucuns se souviendront que le raid avait révélé qu'un seul des candidats sollicités avait refusé de participer, celui qui était le porte couleur dans Brome-Missisquoi. Il a fait des manchettes à travers le pays et dans la presse locale jusqu'à ce que Maxime Bernier, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce international, et Julie Couillard, sa voluptueuse maîtresse au passé teinté de douteuses relations, fassent couler de l'encre et fascinent et titillent la nation et, en fait, le monde.

La presse, particulièrement la presse locale, a proclamé que nous savions maintenant pourquoi Marler avait été rejeté par le parti. La Voix de l'Est a opiné que la rectitude manifestée en refusant de jouer au *in-and-out* m'avait coûté cher. *The Gazette* de Montréal avait titré « *Knowlton Lawyer Dropped by Party. Marler wouldn't accept funding scheme* » (« Marler largué, l'avocat de Knowlton refuse les machinations financières du parti. ») Le *Sherbrooke Record* avait tiré la même conclusion.

Ce qui met fin à mon récit de candidat du parti Conservateur. Il ne reste maintenant qu'à comprendre pourquoi les Soixante-Six ont dit oui et me

pencher sur des solutions à la corruption qui existe dans le milieu de la politique fédérale au Canada.

Chapitre XIX : Pourquoi les Soixante-Six ont-ils dit oui?

Comme je l'ai souvent dit, la question n'est pas tant de savoir pourquoi une personne dit non, comme de découvrir ce qui a bien pu pousser tous les autres à dire oui. Peu importe celle des réponses possibles que l'on privilégie, aucune ne saurait inspirer confiance quant aux gens cherchant à se faire élire. La réponse pourrait avoir trait à une question de gain financier étant donné que 60 % des dépenses d'un candidat sont remboursées s'il a remporté au moins 10 % des votes. Ce ne sont pas tous les comtés qui établissent une distinction nette entre l'association et le candidat, comme le fait Brome-Missisquoi. Dans de nombreux comtés, le candidat est l'association ou du moins, son seul agent de fait. Recevoir 60 % de l'argent de quelqu'un d'autre, voilà qui peut être tentant. Peut-être était-ce de la cupidité ou encore un manque d'intelligence, ou quelque chose entre les deux. Cependant, je ramène ceci à la force du parti et sa capacité de créer un culte qui entraîne ses adeptes à poser pratiquement n'importe quel geste qu'on pourrait leur demander.

La meilleure réponse que j'aie reçue a été formulée sous forme de question par un membre du comité exécutif de l'association conservatrice du comté de Brome-Missisquoi. Il m'avait demandé de lui expliquer ce qui était illégal dans le *in-and-out*. Je lui ai donc énuméré les diverses infractions possibles, puis il m'a dit : « Mais, si c'est le parti qui demande à un candidat d'emboîter le pas, tu aurais sûrement dû convenir de marcher ». Je lui ai donc demandé s'il était au courant des principes qui ont découlé des procès de Nuremberg. Non. Je lui ai expliqué que ces procès, qui ont eu lieu après la deuxième guerre mondiale, impliquaient un certain nombre de dirigeants nazis accusés d'actes que l'on appelle aujourd'hui des crimes de guerre ou contre l'humanité. Leur défense est qu'ils ne faisaient que suivre des ordres.

Le principe énoncé dans les jugements était que la défense d'exécution des ordres n'est pas recevable lorsque, peu importe la difficulté au plan personnel, la réponse morale serait de refuser l'ordre. Il n'est pas question ici de suggérer que les artistes du *in-and-out* sont coupables d'infractions du même type que celles dont étaient accusés les nazis. Cependant, la question qui est soulevée est la même, peu importe la nature de l'activité. Devons-nous, en vertu d'un principe inviolable, baser nos décisions en tout temps sur ce que nous croyons être moralement correct, ou existe-t-il des exceptions nous permettant de compromettre ces principes pour d'autres raisons, quelles qu'elles soient? La réponse à cette question n'est pas facile mais

toute personne dotée d'une conscience qui désire vivre libre d'un sentiment de culpabilité auto-infligé et tous ceux qui aspirent ou désirent jouer un rôle dans la gouvernance du pays se doivent d'y répondre.

Chapitre XX : Le pouvoir et la démocratie

La politique a été, et demeurera, la conquête et la conservation du pouvoir. Sans lui, impossible de gouverner. C'est Lord Acton, qui disait dans une lettre à Mary Gladstone en 1891 « le pouvoir tend à corrompre », le degré de corruption étant accentué ou diminué par le caractère des gens qui cherchent à l'obtenir ou qui le détiennent à quelque moment que ce soit. La relation entre le pouvoir et la démocratie est difficile parce que le premier cherche à atteindre ses objectifs peu importe les principes, tandis que la deuxième ne porte que sur un principe, soit elle-même, la démocratie. Remonter le cours de cette relation au sein du patrimoine démocratique du Canada peut s'avérer instructif.

Si l'on prend pour point de départ arbitraire la Grande Charte de 1215 – il faut bien commencer quelque part – on trouve que, pendant les six premiers siècles de développement de la démocratie britannique (la forme de démocratie dont a hérité le Canada), il s'agissait d'arracher à la monarchie son pouvoir absolu. Grâce à la Grande Charte, les barons terriens ont imposé, par voie de menace armée contre le Roi John (ils l'avaient sous leur contrôle, isolé sur une île dans la Tamise) des limites à son pouvoir. Cinquante ans plus tard, les barons, dirigés par Simon de Monfort, sont allés jusqu'à s'emparer d'Henri III et son fils, le futur Edouard I, lors d'une insurrection armée pour réussir à leur imposer le premier Parlement de l'Angleterre. C'est ainsi que le peuple, par le biais de ses représentants, a obtenu, pour la première fois, droit au chapitre et une influence sur le gouvernement du pays. Évidemment, le régime demeurant féodal, les représentants provenaient d'un groupe relativement restreint, en termes modernes, et n'étaient pas élus au suffrage universel que nous connaissons aujourd'hui. Cependant, le principe avait été établi que le peuple, même sous une participation indirecte, avait une voix et certains pouvoirs sur la gouvernance de la nation.

Au dix-septième siècle, les choses ont fait un bond important. Le Parlement s'est doté de tous les pouvoirs de la monarchie par le simple moyen expéditif de priver le monarque, Charles I, de sa tête. Cependant, le leader des parlementaires, Oliver Cromwell, s'est lassé de la nature grincheuse du Parlement (hé oui, les parlements ont toujours été grincheux) et avec l'appui de l'armée, s'est accordé des pouvoirs absolus en limogeant le Parlement définitivement.

Si désarçonnée était la classe dirigeante traditionnelle de l'Angleterre par ce qui lui était arrivé au milieu du dix-septième siècle, soit la perte soudaine des libertés démocratiques qu'on avait construites au cours des 500 années précédentes, que peu de temps après le décès de Cromwell, elle a invité Charles II, le fils du roi décapité, à revenir de son exil et assumer la monarchie, de sorte que l'on puisse rétablir le système traditionnel de gouvernance de l'Angleterre. Cependant, à l'époque de Simon de Montfort, le pouvoir reconquis par le Parlement, quoique temporairement restreint à un certain degré, est devenu aussi enraciné qu'il l'avait été pendant la période parlementaire dirigée par Cromwell. Au cours des trois siècles suivants, l'évolution de la démocratie a poursuivi sa route vers le suffrage universel, que l'on connaît aujourd'hui, grâce à une législation graduelle au dix-neuvième siècle, complétée lorsque les femmes ont acquis le droit de vote au cours de la première moitié du vingtième. Parallèlement, la monarchie a graduellement perdu ses dernières prérogatives aux mains du Parlement, mais elle demeure une conscience et le rappel de ce qui a été, d'où l'on vient et de comment nous sommes arrivés là où nous devons aboutir.

Cependant, une fois que le Parlement a repris tous les pouvoirs, n'allez pas penser un seul instant que la soif des avides de pouvoir s'en trouve étanchée. Il leur fallait maintenant saisir le pouvoir détenu par le peuple et se l'attribuer, ce qu'ils ont effectivement réussi en donnant au Cabinet du Premier ministre une importance démesurée investissant ainsi une personne, le premier ministre, d'un pouvoir absolu. Nous avons perdu, presque sans nous en rendre compte, les protections démocratiques de nos libertés civiles développées au cours des 800 années précédentes. La seule protection qu'il nous reste se fonde sur l'hypothèse ténue qu'un premier ministre, un beau jour, ne prendra pas une fois de plus la disposition ultime de supprimer le Parlement en permanence et d'assumer seul tous les pouvoirs.

En observant le courant qui naît du contrôle par les conservateurs de Harper sur le choix des candidats, c'est à se demander si M. Harper ne préférerait pas être le *numero uno* d'une république présidentielle. Cependant, sa république n'aurait pas à faire face à un Congrès. Où cela nous mènerait-il? Exactement là, probablement, où nous nous dirigeons maintenant. Si les conservateurs forment un gouvernement majoritaire, M. Harper deviendra un chef absolu tant que son parti conservera le pouvoir et sans frein de la part des députés de son parti qui auront été soigneusement sélectionnés pour le

suivre là où ses dogmes lui dicteront d'aller. Après tout, pour compléter la phrase de Lord Acton « le pouvoir absolu corrompt absolument ».

Chapitre XXI : Que pouvons-nous faire?

Remède # 1 : Montrons la porte à ces vauriens

La méthode traditionnelle est de faire comme à toutes les autres fois que l'on s'est fatigué d'un régime. C'est-à-dire, pour reprendre une vieille rengaine, « mettons-les à la porte » pour les remplacer par l'autre gang. Cette méthode a le malheur de ressembler trop souvent à un coup de dés. On risque de découvrir que rien n'a changé, si ce n'est que de plus en plus de gens se désintéressent du processus. N'oublions pas que M. Harper n'a pas inventé l'appareillage du Cabinet du Premier ministre. C'était là sous Pierre Trudeau, un libéral, puis ses successeurs Brian Mulroney, Jean Chrétien et Paul Martin n'ont fait qu'empirer les choses. Seul le style changeait. De plus, les deux partis jouent des coudes pendant le processus de sélection de leurs propres candidats.

Outre le caractère funeste de cette pratique, celle-ci décourage des gens qui songent à se faire élire. Comme la première partie de ce récit l'a révélé, il faut être légèrement fêlé, peut-être désaxé, pour contempler cet objectif. Pourquoi se lancer sans savoir de façon certaine si le parti suivra les règlements qu'il a lui-même mis en place? Le processus et le résultat sont déjà suffisamment incertains sans de plus prendre le risque qu'ils soient rejetés par le simple caprice d'un ténor invisible et non-imputable qu'est le parti.

Remède # 2 Voter pour le candidat

Tant que nous ne ferons pas du candidat l'élément principal de nos décisions dans l'isoloir, nous nous condamnerons à subir le contrôle autocratique des chefs de partis politiques. La course à la députation est le seul cas que je connaisse où les employeurs, soit vous et moi, ne demandent pas à voir les cv et les références. Nous ne le faisons pas parce que traditionnellement nous avons décidé de voter pour un chef de parti, ce qui enlève toute importance au candidat, comme Peter White me le disait si bien. Je vous enjoins de changer de cap et d'examiner les qualifications de chaque candidat, peu importe son affiliation. C'est le seul outil que nous ayons pour envoyer à la Chambre des communes des gens possédant les qualités intellectuelles, l'éducation, l'intégrité et le courage de leurs convictions, permettant de sous-tendre la préservation de nos traditions parlementaires et démocratiques.

Comme je le mentionnais dans mon essai *Le temps d'agir (un manifeste lucide)*, la gouvernance, peu importe le parti, se fera par le centre, autrement il se fera remplacer à la première occasion. Il y a certes des nuances et des différences entre les croyances théoriques et les priorités politiques animant les partis et cela, jusqu'à un certain point, colore leurs initiatives législatives, mais pas de beaucoup, en fin de compte. Je ne repère pas dans les partis de positions opposées, mais plutôt des démarches différentes face aux mêmes problèmes. Toutes ces démarches comportent des éléments valides et devraient compter dans le processus de prise de décision.

Par exemple, ne souhaitons-nous pas solution à nos problèmes environnementaux? Mais ce n'est pas là l'apanage des Verts. Ne cherchons-nous pas à atteindre l'équité dans le marché de l'emploi? Mais ce n'est pas, non plus, celui du NPD. Ne sommes-nous pas intéressés à une démarche humaniste pour régler des problématiques sociales? Mais l'humanisme ne se retrouve pas seulement chez les libéraux. Ne désirons-nous pas bénéficier d'une saine gestion fiscale et pas plus de gouvernement qu'il n'en faut? Ce ne sont pas des objectifs exclusifs aux conservateurs. Les Québécois ne sont-ils pas intéressés à la préservation du patrimoine culturel du Québec en matière de droits constitutionnels? Il n'y a pas que le Bloc qui s'en préoccupe.

Si un candidat est un amalgame de toutes ces préoccupations, comme toute personne informée devrait l'être, alors ne serait-ce pas ce type de personne que nous voudrions avoir comme représentant? Heward Grafftey et Pierre Paradis sont de telles personnes et ils estiment que leur devoir premier c'est de nous représenter, même si cela entre parfois en conflit avec une position particulière de leur parti, comme de fameux éclats en témoignent. Voilà le type de personne que nous devons recruter et persuader de nous représenter, des gens qui ont les intérêts de leurs commettants à cœur, tout en visant l'amélioration du pays.

Jusqu'à ce que naisse le système des partis à la fin du dix-neuvième siècle, les parlementaires n'étaient pas enchaînés par des contrôles rigides provenant d'en haut. Certes, ils formaient des alliances, mais les banquettes gouvernementales étaient distinctes de la masse des représentants, d'où la séparation d'alors entre l'exécutif (les banquettes du gouvernement, comprenant le premier ministre et ses membres du cabinet), et le législatif (soit le reste des représentants). Afin de faire avancer son ordre du jour, un gouvernement devait obtenir l'assentiment de la majorité des représentants.

Aucun parti ne pouvait dicter le vote d'un groupe ou un autre de parlementaires et aucun parti ne pouvait dicter l'orientation législative de la nation. Les représentants élus étaient tous indépendants, jusqu'à l'émergence des partis politiques à la fin du dix-neuvième siècle. Ils approuvaient ou rejetaient les initiatives législatives du gouvernement, demeurant ainsi fidèles à leurs commettants, leur pays et leurs principes. S'il y avait des jeux d'influence, au moins leurs votes n'étaient pas mus par des lignes de parti rigides.

La domination croissante des partis politiques décourage des gens qualifiés de se présenter comme indépendants. Il arrive que certains se fassent élire, mais ils trouvent que bien qu'ils puissent rendre service à leurs commettants, ils n'ont pas de rôle à jouer en regard des grands enjeux de la nation. Cependant, ils ne sont pas les seuls dans cette impasse. Les premiers ministres de l'ère moderne ne consultent même pas leurs collègues du cabinet, encore moins les élus de l'arrière-banc. Ils ne consultent que leur propre clique, un groupe que l'éminent politicologue canadien Donald J. Savoie (auteur de « *Court Government and the Collapse of Accountability in Canada and the United Kingdom* ») appelait la Cour du premier ministre. Nous sommes donc revenus à la case départ. Le Roi John est évidemment mort, mais le Roi Stephen II (hé oui, il y a eu un Roi Stephen I) est bien vivant, en santé et il dicte la conduite du pays.

Il faudra mettre du temps, peu importe comment nous nous y prendrons, pour rétablir une véritable démocratie représentative au Parlement du Canada. La réforme parlementaire que nous ont promis des gouvernements successifs, mais sans y donner suite, est certes requise. Cependant, nous ne devons pas nous attendre à ce que nos chefs élus modifient la loi pour permettre à la situation actuelle d'être corrigée. Ils détiennent le pouvoir et ne lâcheront pas le morceau totalement ou partiellement par l'introduction de réformes démocratiques.

Nous revenons donc à ce que je disais dans la préface de ce récit. C'est à nous, et seulement à nous, d'agir. Nous devons, tel que mentionné précédemment, identifier des candidats qui nous représenteront et nous devons les tenir imputables s'ils dérogent à nos désirs. Nous devons nous méfier de voter pour un candidat parachuté ou même un candidat qui semble être préféré par le parti qu'il ou elle représente. Si des grands bonzes du parti viennent faire campagne dans nos comtés pour appuyer un candidat donné, soyez également prudents. Si le candidat est élu, il sera redevable davantage

au parti qu'à nous. Nous devons exiger que notre candidat nous représente, même si cela signifie qu'il doit siéger comme indépendant pour protéger nos intérêts, comme le font Bill Casey, comme l'avait fait Chuck Cadman. Si, une fois élu, votre candidat devient un clone du parti, laissez-lui savoir que ses jours de sinécure sont comptés.

Chapitre XXII : Le Comité de l'éthique

Quelques semaines après avoir rédigé ce récit, alors que révision, lecture d'épreuves et processus d'édition battaient leur plein, j'ai quand même été partie prenante à Ottawa des affaires du Parlement, quoique pas comme député de Brome-Missisquoi, mon objectif initial.

En juillet et août 2008, le Comité de l'éthique faisait enquête sur la légalité de la conduite du Parti conservateur en matière du *in-and-out*. Ma journée de comparution avait été fixée au 12 août, tout comme celle Geoffrey Webber, mon agent officiel, et celle de l'agent officiel d'un autre candidat conservateur. La presse avait déjà fait état d'aboiements partisans qui mettaient du sable dans les rouages du comité, ajoutant que le président libéral se trouvait constamment attaqué par les membres conservateurs et que de nombreux témoins brillaient par leur absence.

La journée précédant notre comparution avait été particulièrement nauséabonde à cause de l'irruption non prévue de M. Doug Finley, accompagné d'un avocat. M. Finley est l'un de ces personnages plutôt invisibles du BPM. Je ne sais pas s'il a un titre officiel, mais on le dit grand responsable du Parti conservateur en matière de tactiques électorales, du moins en ce qui a trait aux candidats. On pense également qu'il s'agit de l'individu qui a le dernier mot sur tout ce qui entoure le choix ou le rejet des candidats. Le comité avait refusé sa demande de comparaître plus tôt que prévu et après des manœuvres de sa part, de nature apparemment intolérable, avec l'appui de ses compères conservateurs, le président l'avait fait expulser de la salle d'audience par du personnel de sécurité pour que les affaires puissent reprendre leur cours normal.

L'épisode Finley faisait la manchette des journaux le jour de notre comparution et nous a aidés, Geoff et moi, à égrener le temps pendant que le train nous amenait à Ottawa. Lors de notre arrivée à la salle d'audience au Parlement, dans l'édifice du Centre, nous avons appris que la session du matin n'avait pas eu lieu, aucun des témoins cités à comparaître ne s'étant pointé le nez. Il s'agissait des agents officiels de quatre candidats du Québec qui avaient participé au système *in-and-out* et qui avaient été élus. Considérant cette situation, nous ne nous attendions pas à ce que les membres du comité soient d'une humeur manifestement agréable.

Évidemment, je n'avais aucune expérience de ce qu'est une bonne ou une mauvaise disposition dans les corridors et chambres d'Ottawa. L'expérience générale qu'on en a repose essentiellement sur ce que l'on voit à la télé ou qu'on lit dans les journaux, soit des confrontations apparemment constantes et disgracieuses, ce qui est exactement ce que nous avons vu et entendu à compter de 14h quand le président a appelé les intéressés à l'ordre. Je ne tiens pas à identifier les membres du comité parce que je n'en vois pas l'utilité. Les faits parlent d'eux-mêmes, peu importe les gens impliqués. Le comité comprend douze députés: cinq conservateurs, quatre libéraux, dont le président, deux bloquistes et un NPD. Les tables étaient disposées en rectangle, le président occupant le centre de l'une d'elles, flanqué du personnel administratif et de secrétariat du comité. Les trois témoins lui faisaient face. Les cinq conservateurs occupaient une table et les six autres membres de trois partis leur faisaient face.

Dès l'appel à l'ordre par le président et alors qu'il s'apprêtait à souhaiter la bienvenue aux trois témoins, l'un des conservateurs a soulevé un point d'ordre. Son ton était agressif et grossier. Il en a mis pendant cinq minutes (je prenais des notes). Le président lui a répondu d'une voix calme pour lui expliquer point par point pourquoi il avait procédé comme il l'avait fait, puis a tenté de nouveau de souhaiter la bienvenue. Il a été immédiatement interrompu sur un autre point d'ordre par un deuxième conservateur qui, sur un ton paternaliste, s'est plaint d'une litanie de choses. Un autre huit minutes. Le président, une fois de plus, a répondu d'une voix posée, puis a cherché à souhaiter la bienvenue aux témoins, pour être interrompu par un troisième conservateur sur un autre supposé point d'ordre. D'un ton belliqueux, il a attaqué le président pendant deux autres minutes. Le président a répondu de sa façon habituelle, pour écoper d'une question supplémentaire du conservateur qui venait de parler, ce qui a mangé une autre minute. Le président en a utilisé deux pour lui donner une réponse, puis a enfin pu présenter les témoins.

Pendant ce cirque, les trois libéraux n'ont rien dit, ni trahi quelque émotion que ce soit, tandis que les membres du Bloc ont enduré la performance, montrant à l'occasion des signes d'impatience et de frustration. Le député néo-démocrate a échangé des insultes avec les conservateurs et les a même mis au défi de sortir de la salle pour régler cela aux poings, ce qui m'a semblé hyperbolique considérant le déséquilibre 5:1, et le fait qu'un des cinq était de grand format. Cette charade a accaparé trente-cinq minutes de la session de l'après-midi.

Les trois conservateurs des points d'ordre ont agi comme un trio bien orchestré. Leurs interventions étaient scriptées. Les deux qui n'ont pas fait d'intervention ont servi de meneurs de claques, l'un d'eux d'ailleurs fort préoccupé tour à tour par la manipulation d'un cure-dents et les conversations avec des gens derrière lui, le tout faisait penser à un enfant gâté-pourri de dix ans qui ne joue aucun rôle constructif et ne manifeste aucun intérêt particulier au déroulement de la session.

Rien, de mon point de vue, n'aurait pu justifier le comportement des cinq conservateurs. Leur performance était certainement disgracieuse et indigne de l'institution où tout ce beau monde évoluait, à preuve impolitesse envers les témoins, insultes lancées à l'endroit du président et manque de respect au grand public canadien. Et ce n'est pas fini. Toutes les interventions des députés conservateurs pendant l'interrogation des témoins étaient précédées et généralement suivies par des discours intéressés et des anecdotes étirées et hors de propos. Chercher à cerner la vérité ne correspondait pas à leurs objectifs.

On peut sûrement trouver des motifs expliquant leur comportement, mais pas d'excuses. De mon point de vue, cependant, l'enquête relevait de la farce, ne serait-ce que parce qu'elle ne pouvait atteindre son but. La question en jeu ne peut trouver solution dans ce forum parce qu'elle est de nature juridique, ce qui est étranger à la compétence du comité. Même s'il avait cette compétence, il est de par sa nature, du moins on est en droit de le supposer, biaisé par les lignes de parti. Présument, le résultat serait de sept à six au désavantage des conservateurs. Peu importe, la question est déjà devant les tribunaux parce qu'une action a été intentée contre Élections Canada par trente-quatre mécontents impliqués dans le *in-and-out*. (Cf. le chapitre I). Qui donc a bien pu avoir l'idée de soumettre cette question à un comité parlementaire? Je l'ignore. Il s'agit d'un gaspillage monumental et disgracieux du temps et de l'argent de tout le monde.

D'aucuns qui ont suivi ceci sur CPAC (le poste de télé parlementaire) m'ont dit le lendemain qu'il leur avait semblé que le président manquait de cran et paraissait nerveux lorsqu'il tentait de ramener les choses à l'ordre. Je trouve plutôt qu'il a bien agi en laissant les conservateurs lancer des feux d'artifice, ne serait-ce parce qu'ils finiraient bien par manquer de script et qu'ensuite ils se calmeraient faute de permission d'agir à leur propre discrétion. Si le président avait davantage exercé son autorité, la situation n'en aurait été que

plus longue et frustrante, au point où la conduite des affaires du comité n'aurait jamais pu être complétée.

Les réponses aux questions ont couvert la gamme allant du manque total d'intérêt (moi-même et Geoff Webber) aux observations et explications longues de l'autre témoin, Douglas Lowry.

En ce qui me concerne, les questions ont d'abord été du fait d'un bloquiste qui, en guise de signal de l'orientation de ses questions, m'a amené à répéter les renseignements de base relatés au cours de ce récit (les appels des organisateurs du parti et mon insatisfaction quant à l'insuffisance de l'information fournie, ce qui m'avait conduit à refuser de participer à la manœuvre, d'où le refus par le parti que je devienne candidat). On m'a ensuite demandé pourquoi j'avais été rejeté et j'ai répondu que je n'avais pas d'information de première main, comme on ne me l'avait jamais dit. On m'a demandé si j'avais protesté et j'ai répondu que non, parce que vu le contexte il aurait été futile de le faire. Puis on m'a demandé si je pensais que c'était parce que je n'avais pas marché dans la manœuvre du *in-and-out*. J'ai de nouveau répondu que je ne connaissais pas le motif de première main, n'en avais pas été informé et que je n'allais pas m'adonner à de la spéculation.

Cette dernière réponse m'a dénué de tout intérêt aux yeux des interrogateurs. De plus, les conservateurs n'allaient certainement pas rouvrir mon dossier, en me questionnant directement et ils ont semblé fort soulagés quand il est devenu évident que je n'allais pas me laisser embourber dans une litanie de récriminations à l'endroit de mon ancien parti politique. Les autres se rendaient compte que le poisson n'allait pas mordre.

Le Bloc s'est alors tourné vers Geoff, mais il est vite devenu évident qu'il n'avait rien à voir avec le *in-and-out*. Donc, Geoff lui aussi ne mordait pas à l'hameçon. Le NPD, cependant, a tenté sa chance en lui demandant s'il convenait avec M. Marler « que la demande *in-and-out* ne passait pas le test de l'odorat? » Avant qu'il puisse répondre, je suis intervenu en disant fermement que je n'avais certainement pas dit cela pendant mon témoignage. J'ai demandé au président de prévenir le député du NPD que des déclarations que la presse m'aurait attribuées devaient être vérifiées avant de s'en servir comme fondement de questions adressées à un autre témoin. Ceci a dégonflé les voiles du NPD et Geoff n'a pas eu à répondre à d'autres questions.

Les réponses de Douglas Lowry ont fait couler beaucoup d'encre, mais ni lui ni ses déboires ne font partie de ce récit. (Le Devoir et le *Globe and Mail* du 13 août 2008 et *The Ottawa Citizen* du 14 août 2008 en font état).

La fin de la session a vu les témoins fournir chacun un sommaire personnel. M. Lowry a été bref. Il en avait dit long pendant qu'il était sur la sellette et n'avait rien à ajouter autrement que de dire qu'en ce qui le concernait il estimait avoir respecté les règles du jeu. Pour sa part, Geoff Webber a suggéré qu'on devrait offrir une meilleure formation aux candidats officiels que ce dont il avait été témoin (quarante-cinq minutes par un organisateur du parti s'adressant à un groupe de candidats et agents officiels) et qu'il serait probablement préférable qu'Élections Canada s'occupe de ceci plutôt que les partis. Quant à moi, j'ai dit que mon rôle se bornait à répondre aux questions posées en fonction des connaissances de première main que j'avais des événements, ce que j'ai cherché à faire au meilleur de mes aptitudes.

Dès que la motion d'ajourner la session a été proposée, un député conservateur a soulevé un autre point d'ordre, ce qui nous a cloués à nos fauteuils pendant quelques minutes, puis finalement, le président nous a remerciés de nous être déplacés.

En regard du manque flagrant de décorum au Parlement, j'avais dit, dès ma décision de me présenter en 2005, que mon plan était de me rendre à Ottawa et de tisser des liens avec d'autres députés qui seraient sur la même longueur d'onde pour redonner au décorum ses lettres de noblesse. Quoique je ne me sois pas rendu à Ottawa pour travailler en ce sens, il fait chaud au cœur de se rendre compte que certains députés pensent de cette façon et je tiens à souligner qu'un des membres du comité a agi en ce sens et a représenté ce qui, pour moi, a été le clou de la session.

Il s'agit d'un des députés libéraux, l'honorable Charles Hubbard. Son titre ainsi que son âge et son port en faisaient un personnage d'expérience. Pendant les deux premières heures, il n'a rien dit, puis a posé une simple question à l'un des témoins vers la fin de la session. Il avait à peine pris la parole qu'un conservateur l'a interrompu, en fait, il s'agissait de celui qui semblait être le meneur de sa cohorte, celui-là même qui avait soulevé le plus de points d'ordre et fait d'autres interventions. M. Hubbard a répliqué à l'interruption en notant calmement qu'il n'avait pas interrompu le député conservateur pendant ses interventions et qu'il apprécierait pouvoir bénéficier de la même courtoisie. Sa requête a été faite sans la moindre trace

de rancœur. Étonnamment, ce député vitupérateur a immédiatement présenté ses excuses, profusément même. C'était comme si la brute de la classe avait été ramenée à l'ordre par un enseignant gentil, aimé et respecté. Le calme et la dignité ont soudainement fait surface.

Par ce simple geste, M. Hubbard, a restauré ma confiance et mon optimisme que tout n'est pas perdu et que la civilité existe ici et là au Parlement et peut y être généralisée si nous mettons l'épaule à la roue en élisant des candidats de ce calibre pour nous représenter à Ottawa.

Chapitre XXIII : L'élection illégale et inutile de 350 M\$

À l'origine, je voulais rédiger et publier ce livre en guise de chant du cygne à toute aspiration de devenir un parlementaire. Mes conseillers estimaient que nous aurions le temps de le publier avant la tenue d'élections générales que nous ne nous attendions pas à vivre avant la fin de l'automne, après la reprise des travaux parlementaires à la mi-septembre. Pendant l'été 2008, nous avons recherché un éditeur avec soin.

À la fin août, un éditeur a manifesté l'intérêt de le publier mais, presque en même temps, M. Harper a laissé entendre qu'il allait demander à la Gouverneure générale de déclencher des élections. La date présumée était le 8 septembre, ce qui ne donnait pas assez de temps à l'éditeur pour se rendre en librairie copie du livre en main avant la fin de la campagne de cinq ou six semaines, période pendant laquelle il aurait soulevé le plus d'intérêt. Nous avons donc mis de côté le projet d'édition pour y repenser une fois le calme revenu.

Le simple fait que M. Harper songeait à plonger le pays dans une tourmente électorale sans avoir été défait à la Chambre des communes a confirmé son manque de respect envers non seulement les conventions du Parlement, mais également le fondement de sa propre loi. Il avait lui-même vanté les mérites du Bill C-16, puis obtenu son passage en 2007. Le C-16 fixe les dates d'élections générales aux quatre ans, à moins que le gouvernement ne soit défait. La raison donnée par M. Harper pour vivre avec des mandats de durée prédéterminée visait à empêcher un premier ministre d'avoir en main l'avantage partisan de profiter d'un moment propice au déclenchement d'élections générales.

Pourtant, c'est justement pour de tels motifs que M. Harper a demandé à la Gouverneure générale d'acquiescer à sa requête. Il n'y avait pas de besoin pressant et aucun enjeu n'exigeait solution en passant par l'étape extrême de demander à la population de trancher. Le *Stanstead Journal* a même suggéré que le choix de M. Harper d'aller en élection ne visait qu'à torpiller l'enquête du Comité de l'éthique sur le truc du *in-and-out*. Peu importe les motifs précis qui animaient M. Harper, les élections ont eu lieu pour des raisons strictement partisans.

À titre de motif, il a cité la paralysie du processus démocratique au Parlement. Ce n'était cependant pas le cas et, en matière d'argument que M. Harper aurait pu présenter, les éléments de paralysie découlaient du comportement du gouvernement, pas de l'opposition. Le leadership de Stéphane Dion était aussi décousu que depuis son élévation accidentelle à la tête de l'opposition officielle et la dernière chose à laquelle on pouvait s'attendre de lui c'était de faire tomber le gouvernement. Il aurait pu le faire au moment de son choix, tant le NPD que le Bloc québécois ne demandant pas mieux que de défaire le gouvernement, mais non et tout indiquait qu'il ne le ferait pas. Les coffres des libéraux étaient vides et non seulement le parti avait-il des dettes découlant de la dernière élection, mais M. Dion devait encore de l'argent dépensé pendant sa campagne pour le leadership; ni un ni l'autre ne pouvait entrevoir rectifier ses déboires financiers à court terme.

D'aucuns avaient spéculé que la Gouverneure générale pourrait refuser la requête de M. Harper, quoique le point de vue prédominant voulait que nos gouverneurs généraux n'exigent pas, nonobstant leur pouvoir de ce faire, de faire respecter la loi quand il y a abus gouvernemental. Quelle journée triste pour l'intégrité parlementaire et la règle de droit quand, le 7 septembre, M. Harper n'a eu besoin que de se faire conduire à Rideau Hall pour mettre dans sa poche la permission de la Reine.

J'étais de plus en plus rongé par l'idée qu'après avoir écrit ce livre on me dirait « David, tu t'es bien fait aller les babines, comment peux-tu ne pas replonger en eaux profondes »? De répondre que j'avais écrit ce livre ne semblait pas une réplique adéquate, surtout que je n'avais pas complété ce que je m'étais promis de faire trois ans et demi plus tôt. De plus, j'étais fort préoccupé par le fait qu'un parti, dans ce cas-ci les Conservateurs, pouvait impunément manipuler la sélection des candidats locaux dans tant de comtés, dont le mien.

Le vendredi 5 septembre, John Richardson, un Torontois que j'avais rencontré en coup de vent l'été précédent, m'a appelé. Il m'annonçait qu'il s'apprêtait à ouvrir un site web pour encourager des citoyens à se présenter à titre de candidats indépendants. Puis, il a fait état de toutes les raisons sous-tendant l'importance pour ceux qui ont la capacité et les ressources de répondre « présent ». J'ai vite compris qu'il égrenait toutes les raisons qui poussaient une moitié de mon cerveau à solliciter un mandat. Je l'ai

interrompu pour lui dire qu'il ne me fallait pas de persuasion et que j'allais me présenter.

Que les Conservateurs seraient reportés au pouvoir ne faisait aucun doute. Le Canada n'allait pas faire confiance à un parti libéral sans chef et sans plateforme ou protester massivement et risquer d'élire un gouvernement NPD. De plus, il y avait un certain consensus à travers le pays que M. Harper s'était montré bon administrateur. Ce qui préoccupait la nation c'était le style de M. Harper et sa façon de gérer. Il avait gouverné par décrets, ne faisait jamais état de sa pensée profonde ou de l'orientation que privilégiait son gouvernement, au point d'effacer la différence entre les deux. Il ne parlait que rarement à la presse, virtuellement jamais à Monsieur tout-le-monde. En ne dévoilant pas ses cartes, il a amené la nation à craindre qu'il réussisse à obtenir une majorité. C'est ainsi que, sans véritable opposition et sans enjeux en mal de résolution, le Canada a subi en septembre et au début octobre un exercice de 350 millions de dollars ne visant qu'une chose, la main-mise totale de M. Harper sur les leviers du pouvoir. L'électorat, du moins la partie qui se rend encore aux urnes, n'avait guère le choix que de retourner M. Harper au pouvoir, sans toutefois lui accorder la majorité. En matière d'élection appelant un vote stratégique, celle-ci se classait au premier rang.

Chapitre XXIV : En campagne une fois de plus

Je ne m'imaginai aucunement gagner, mais je n'allais pas me priver de tenter ma chance. Ayant vite saisi que ma campagne se devait d'être crédible et qu'à cette fin il me fallait un organisateur professionnel, il était primordial que je retrouve rapidement un Jacques Dubuc fin prêt et décidé à agir en ce sens. Mon coup de fil ce vendredi est arrivé juste à temps. L'équipe de Mark Quinlan n'avait eu de cesse de le courtiser. Immédiatement après son installation en avril, Mark avait quitté la scène locale pour ne refaire surface qu'à la veille des élections.

Jacques m'a d'abord demandé si je voulais vraiment me lancer dans la course, m'informant que je ne pouvais pas gagner et que la vaste majorité des électeurs respecteraient leurs vieilles allégeances peu importe ce que j'avais à offrir. Il a ajouté, cependant, que je pourrais me présenter sachant fort bien que mon geste serait grandement apprécié sauf, possiblement, chez les conservateurs bon teint qui pourraient croire que ma présence pourraient les priver d'une victoire. Il m'a aussi informé qu'il avait besoin que je prenne ma décision immédiatement parce que l'équipe de Quinlan n'avait de cesse de le relancer avec des offres de plus en plus alléchantes. Je lui ai confirmé ma décision, puis nous nous sommes rencontrés pour planifier une campagne propre, simple et sans extras.

Jacques estimait que nous pourrions nous en tirer pour 20 000\$. Pas question de placarder le comté, peu importe le coût, parce que j'ai la conviction que l'électeur devrait pas fonder son choix sur la foi d'une frimousse et d'un slogan ornant une pancarte, mais plutôt sur l'identité et la capacité de chaque candidat. Il est évident que l'absence de pancartes n'aide personne à gagner la course, mais la pierre angulaire de ma campagne était de demeurer fidèle aux principes dont traitent mon essai « Le temps d'agir » et ce livre.

Ma campagne, m'avait assuré Jacques, ne passerait pas inaperçue dans les media locaux, ajoutant qu'ils n'avaient rien à se mettre sous la dent, l'élection n'ayant pas de substance, candidats ne signifiant rien et ceux des trois grands partis ne pouvant que répéter comme des perroquets les plateformes de leurs partis. « Tu seras le seul candidat cherchant à se faire élire pour des raisons valables. La presse t'appréciera. » Une fois de plus, Jacques a démontré la profondeur de sa science politique.

Un article pleine page dans *The Gazette* de Montréal, centré sur le scandale du *in-and-out* et mon refus d'y tremper, a donné une présence nationale à ma campagne. Il a été suivi d'un charmant article d'opinion signé Norman Webster. Dans ma région, Michel Laliberté, de la Voix de l'Est, a discuté du bien-fondé de la survie du Bloc québécois, attribuant ce phénomène à l'absence de toute bonne raison que pourrait avoir un Québécois de voter pour l'un des partis fédéraux, vu leur performance décousue au cours des dernières années. Dans cet article, il laissait entendre que j'étais un candidat qui pouvait faire la différence. Le *Townships Outlet* m'a accordé une belle couverture, ici encore à cause de la médiatisation de mon refus du *in-and-out*. Un éditorial dans le *Stanstead Journal* a tout résumé en disant que j'avais autant de chance qu'une balle de neige aux enfers d'être élu mais que le comté s'en trouverait perdant.

Quant à la sollicitation de fonds, j'ai d'abord tenté ma chance auprès de conservateurs de longue date aux goussets bien garnis qui m'avaient si bien épaulé pendant la campagne de 2005-2006 et qui m'avaient réitéré leur appui entre les élections. Je n'ai pas été surpris de me retrouver en terrain aride. J'ai vite saisi que ce n'était pas moi et mes capacités qui les intéressaient. Comme je ne me présentais pas sous leur bannière traditionnelle, je ne recevrais pas d'appuis. Mais, ce n'était pas du tout un rejet à titre personnel. L'exercice a tout simplement confirmé, et ce de façon plutôt directe, le principe de Peter White voulant que les aptitudes d'un candidat ne pèsent pas lourd dans la balance. C'est une question de parti, seulement de parti.

Par conséquent, le reste de la communauté ne m'aiderait pas plus. Les anglophones n'allaient pas voter pour un indépendant. Il s'agirait plutôt de voter pour déloger le Bloc, donc de voter Libéral. La communauté francophone voterait, comme d'habitude, davantage pour le Bloc, certains pour les Conservateurs.

Le problème, que je n'avais que partiellement compris pendant la saga de 2005-2006, c'était que la plupart des gens aptes à voter ne portent guère attention à la gent politique nationale. On peut pratiquement compter sur le fait que près du tiers d'entre eux ne se rendent pas aux urnes. Le reste vote habituellement par habitude pour un parti donné sans faire de cas des enjeux et sans tenir compte à toutes fins utiles des mérites des candidats locaux. En

vertu de cette donne, où un candidat indépendant irait-il bien dénicher des deniers et des votes?

De personne, de toute évidence, sauf quelques gens bien au fait d'un climat politique qui les décevait davantage maintenant qu'en 2004 et 2006, mais n'avaient pas encore complètement décroché. Ils comprenaient qu'un changement s'imposait, qu'il ne viendrait pas si l'on continuait à rouler dans des ornières politiques bien creuses et qu'il fallait commencer quelque part. Ce sont de tels gens qui ont financé ma campagne, souvent de loin, y compris un candidat libéral de l'Alberta, un conseiller politique aux Nations-Unies, une militante du Parti québécois et de nombreux autres assoiffés de changement. L'intérêt qu'on m'a porté hors comté était manifestement plus fort que dans le comté lui-même. Les connexions à mon blog, le seul dans le comté, l'ont bien démontré. Celles de l'extérieur ont semblé coïncider avec la couverture de ma campagne ou des interviews nationales à la radio. Fait à noter, le plus grand nombre de connexions m'est parvenu d'Ottawa.

Je pourrais en dire bien plus long sur cette campagne, mais ma thèse ne s'en trouverait pas renforcée pour autant, sauf pour amuser, peut-être. L'essentiel c'est que rien ne s'est produit dans le comté et rien de ce qu'ont dit ou fait les candidats n'a eu d'impact. Le local n'a compté pour rien. Le point de mire était unique, pour autant qu'il s'agissait d'un point de mire, soit la campagne nationale.

Évidemment, il n'y en avait que pour M. Harper, car personne d'autre ne comptait. M. Dion n'était qu'un accident en mal du moment précis qui, tout le monde s'en doutait sauf lui possiblement, annoncerait sa déconfiture. M. Layton, le chef du NPD, a suggéré sans aucun succès qu'il était temps que son parti devienne le grand porte-couleurs de la gauche. Elizabeth May, la chef énergique et affable des Verts, n'a pas su démarquer son parti de tout autre doté d'un plan environnemental.

M. Harper n'a pas eu à démontrer qu'il était le seul artisan en lice. C'était évident. Ce qu'il avait à faire pour obtenir sa majorité tant convoitée c'était de persuader l'électeur qu'il abandonnerait son style de leadership indigne de foi, arrogant et dénué d'un sens des communications. À défaut, la durée de son mandat coïnciderait avec le temps dont les Libéraux auraient besoin pour s'équiper d'un chef crédible.

En fin de compte, M. Harper n'a pas fait un panier. Pendant combien de temps peut-on rouler sur des vapeurs d'essence? Il n'avait rien à offrir et n'a pas présenté d'excuses. Pire, il semblait qu'il ne faisait qu'égrener les jours, laissant paraître que la chose l'ennuyait; en effet, quel sain esprit voterait pour quelqu'un d'autre que lui et, dans le cas contraire, son langage corporel laissait entendre qu'il irait tout simplement pâître ailleurs. Donnez-moi ce que je veux, ou je m'en vais et « allez vous faire cuire un œuf ». C'était là tant son comportement parlementaire que son comportement de campagne.

Grosso modo, sa plus grande erreur a été son comportement. Il est demeuré distant, sûr de lui au point de sembler désintéressé. Néanmoins, il aurait peut-être réussi son pari d'une majorité s'il n'avait annoncé deux politiques totalement inutiles, du moins pour les fins d'une campagne. La première concernait la coupure de subventions fédérales aux arts de la scène. La seconde prévoyait que des jeunes d'à peine quatorze ans puissent être jugés et, pour certains crimes, condamnés aux mêmes peines que les criminels adultes. Elles sont arrivées coup sur coup et si elles ont pu plaire à la galerie dans les cercles néoconservateurs, elles lui ont nui au Québec.

Au Québec, où M. Harper prévoyait décrocher de nouveaux comtés pour le mener en terre promise, le mot « culture » peut vouloir dire n'importe quoi ou avoir un sens global, et c'est un icône avec lequel il ne faut pas jouer. Notre culture et nos enfants sont devenus le cri de ralliement et le vote important du Québec devant mener à la majorité de M. Harper s'est évaporé. Si ses énoncés avaient été empreints de sensibilité et d'explications, les choses auraient pu tourner autrement, mais évidemment la sensibilité et l'explication ne sont pas ses points forts.

Nonobstant les résultats nationaux, celui de Brome-Missisquoi était prévisible d'emblée. Il a calqué celui d'un sondage publié pendant la première semaine de la campagne. Le vote francophone irait massivement au Bloc, celui des anglophones aux Libéraux. Et le Bloc gagnerait. Les Conservateurs n'ont jamais réussi à se hisser au-dessus de la troisième place pour la simple raison que M. Quinlan n'était généralement pas connu et qu'il n'avait rien fait pour mériter le privilège de représenter le comté. Les deux autres ont simplement fait partie du décor, tandis que l'indépendant s'est classé bon dernier.

Cependant, c'est M. Harper qui en est sorti le grand perdant. Il n'a pas obtenu cette majorité tant souhaitée dont il n'avait pas besoin et qu'il ne

méritait pas. Il n'a présenté aucune excuse pour nous avoir fait passer par ce tordeur. Se comportant comme si rien ne s'était passé, il a dès l'ouverture du Parlement en novembre lancé un ultimatum à la nation, ce qui a révélé sans revenez-y qu'il était un idéologue néoconservateur et était devenu de toute évidence un leader inacceptable aux yeux de la grande majorité des Canadiens. Il a également démontré qu'il ne comprenait de la politique que la stratégie idéologique de son propre cru, ce qui à mon avis, et l'avenir devrait le démontrer, annonce un suicide politique. M. Harper a rédigé et publié le script de ses funérailles politiques. Qui plus est, il a rendu un gigantesque mauvais service à quiconque estime qu'il y a un rôle au Canada pour une politique conservatrice équilibrée et progressiste.

L'histoire a été tellement racontée, qu'il me serait inutile de la commenter en détail. Il suffit de mentionner qu'un opéra-bouffe politique, orchestré par M. Harper, a captivé l'imagination d'une nation jour après jour, parfois heure après heure, pendant un bref intermède de deux semaines chevauchant les mois de novembre et décembre 2008. En voici les points saillants.

Sous le couvert d'une mise à jour financière et se servant de son ministre des Finances comme paravent, M. Harper a menacé, sans crier gare, de cesser, du moins temporairement, tout progrès en matière d'équité salariale pour les femmes, de priver les fonctionnaires fédéraux de leur droit de grève et de rayer de la carte la législation sous-tendant le financement public des partis politiques. De plus, cette mise à jour, était muette quant au redressement de la situation économique.

L'Opposition s'est survoltée et a formé une coalition des trois partis d'opposition en vue de renverser le gouvernement par le biais d'un vote de confiance immédiat. M. Harper a réagi en reportant d'une semaine tout vote de confiance, puis en persuadant la Gouverneure générale dans l'intervalle de proroger le Parlement jusqu'à la fin janvier.

La précipitation manifestée par M. Dion à s'associer avec d'insolites compagnons politiques, le NPD et le Bloc, dans le sillage de son incapacité à réaliser, politiquement parlant, quoique ce soit de façon planifiée et cohérente, a tellement entaché sa crédibilité que le Parti libéral lui a immédiatement retiré le poste de leader. C'est son discours national préenregistré diffusé à la télé qui a fait charnière. Cette vidéo ressemblait à ces premiers flicks des exploits du vendeur de brosses Fuller lors de ses visites salacieuses au domicile de ménagères excitées. Les paroles de M.

Dion, du moins ce qu'on a pu entendre d'une bande audio faisant aussi amateur que la bande visuelle, n'ont pas inspiré confiance, bien au contraire.

Cependant, dans sa hâte de limoger M. Dion, le parti libéral a dérogé à sa propre formule constitutionnelle en manœuvrant le couronnement de M. Michael Ignatieff (on se souviendra qu'il était arrivé en tête au premier tour lors de la course à la chefferie libérale en janvier 2007), écartant ainsi son grand concurrent, M. Bob Rae, un vétéran de la politique. Cette manœuvre pourrait un jour mordre le parti aux mollets.

Mais, à cette époque, il semble que M. Harper ait à lui seul réussi à renverser la situation en sa défaveur et celle de son parti. Il est revenu à Ottawa le 26 janvier 2009 en qualité de leader discrédité pour faire face à un M. Ignatieff calme et cohérent jouant son rôle de leader de l'opposition officielle. Au fil des mois, cependant, M. Ignatieff n'a pas réussi à se démarquer significativement de son prédécesseur. Il est certes d'apparence plus digne et moins embarrassant à l'échelle nationale que lui, mais il s'est calqué sur M. Dion en épousant son habitude de menacer de faire tomber le gouvernement sans disposer d'appuis nationaux suffisamment costaux pour lui procurer une victoire. Les sondages aboutissent régulièrement à un niveau de support qui ne diffère guère de celui que les libéraux avaient sous M. Dion, de sorte que si une élection avaient eu lieu récemment ou si elle se produisait dans un proche avenir le résultat serait probablement le même qu'en janvier 2006 et en octobre 2008, soit un gouvernement conservateur minoritaire.

La plus grande défaillance de M. Ignatieff relève de sa réticence à articuler une vision politique pour le pays et mes sources me disent que les plans de développement d'une plateforme politique sont en suspens.

Donc, se demande la nation, qu'est ce qui anime M. Ignatieff et que ferait-il s'il devenait premier ministre? Nous ne le savons pas parce qu'il nous ne nous en souffle mot, à moins qu'il ne le sache pas et qu'il se rabatte sur la vieille marotte libérale du droit divin de former le gouvernement du Canada. Conrad Black avait dit, l'on s'en souvient, que «les Conservateurs sont comme les oreillons. Nous en écopons tous, mais une seule fois» (cité de mémoire). Ce vieux dicton pourrait demeurer lettre morte tant que les Libéraux ne présenteront pas au peuple un plan ou une vision respirant la cohérence.

M. Ignatieff s'est plutôt réfugié dans de nouvelles éditions de plusieurs de ses livres, particulièrement ceux ayant trait aux droits personnels et politiques, et le «Russian Album», le récit de ses ancêtres russes. À leur lecture, on fait connaissance avec son pedigree, son intellect et sa pensée politique. Des lectures fascinantes et satisfaisantes fortement recommandées à tout un chacun peu importe l'objectif visé.

Puis, cette année, soit 2009, il a publié «True Patriot Love» qui relate ses racines canadiennes du côté de sa mère, la lignée des Grant. C'est là un travail à la Pierre Berton. Nous suivons avec trépidation l'histoire de son arrière grand-père, George Munro Grant, traversant le pays avec Sanford Fleming en 1872, puis jusqu'à son dernier jalon professionnel comme recteur de l'université Queen's. Nous en apprenons sur les exploits de son grand-père, William Lawrence Grant, ancien combattant de la première guerre mondiale, recteur du collège Upper Canada et historien, puis ensuite faisons connaissance du frère de sa mère, George Parkin Grant, le philosophe conservateur dont j'ai scruté les écrits avant d'embrasser le parti conservateur et auquel je réfère à la page 14.

Cependant, est-ce que « True Patriot Love » sert vraiment les ambitions politiques de M. Ignatieff? Tout d'abord, il accentue, tout comme « The Russian Album », le fait que M. Ignatieff est un patricien très fier de son ascendance, ce qui est bien de mise. Mais, en politique il est préférable de ne pas y faire allusion à cause du sentiment si répandu au Canada qu'avec un pareil pedigree on ne peut pas être associé à monsieur-tout-le-monde. Deuxièmement, le lecteur ne peut qu'être conscient que l'auteur est le chef du parti libéral et que ce livre a probablement été écrit pour en tirer un avantage politique. Troisièmement, son livre se termine sur un appel vibrant nous enjoignant d'émuler des gens tels que les Grant pour formuler avec passion une vision de l'avenir du Canada, sans préciser cependant ce qu'elle pourrait comprendre, sauf par le biais de termes fort vagues. S'il avait conclu « True Patriot Love » par sa propre vision du Canada dans le contexte des responsabilités qu'assume le chef du parti libéral du Canada, nous aurions eu quelque chose à nous mettre sous la dent. En l'absence de ce quelque chose et sans espoir actuel d'en bénéficier, il nous reste l'impression qu'il lui manque, peut-être, ce qu'il faut pour guider et diriger le pays.

POST-SCRIPTUM

Où cela nous laisse-t-il, nous, les citoyens politiquement assiégés du Canada? Et, en mon propre nom, qu'en est-il de moi après une période intense d'implication politique? Ne suis-je qu'un membre des hordes des gens politiquement désabusés ou ai-je ou devrais-je avoir encore un rôle à jouer.

Le déclenchement de mon aventure politique à l'âge de 63 ans n'arrivait pas trop tard, tout en étant tardif. Maintenant, à 67 ans, j'ai passé l'âge de me faire élire. Ce livre suffira-t-il à conclure que j'aurai fait tout mon possible et qu'il est maintenant temps de cesser de consacrer mes énergies au mieux-être politique de ce pays? Si je devais agir ainsi, je ne saurais y voir qu'une trahison envers mon engagement politique, partant trahison envers moi-même.

La dernière année s'est avérée une intéressante période de réflexion personnelle. J'ai beaucoup apprécié replonger à fond dans ma pratique du droit, mais elle n'a pas consommé l'entièreté de mes énergies, pas plus que par les années passées. Mais j'ai bien aimé passer davantage de temps avec Jeanne, nos enfants et les leurs, ce qui ne m'a pas pour autant conduit à un sentiment de plénitude qui me permettrait de me dire que je suis en paix avec moi-même en regard du service à la communauté et de la responsabilité envers elle.

Ce livre, tel que certains lecteurs le savent, a été écrit, et ça se sent, par étapes. La première est un prélude, « Le temps d'agir », mon essai qui faisait état de ma décision de me présenter au fédéral en 2005/06. La deuxième s'est concrétisée par la partie de ce livre menant au moment où le parti conservateur a refusé de me laisser porter sa bannière aux élections de 2008. La troisième relate ma course comme candidat indépendant. L'accueil que m'ont réservé ceux qui l'ont lu s'est révélé exceptionnel, mais a-t-il mené à quelque chose, ou est-il tout simplement un triste récit?

Un beau soir de juillet 2009, j'ai eu l'occasion de m'entretenir longuement avec l'un des citoyens les plus expérimenté et porté sur la chose publique au Canada. Après lecture de mon manuscrit, il avait insisté pour que nous ayons un tête-à-tête. Cette rencontre, à laquelle nos épouses ont pleinement participé, la sienne de par son intérêt pour la politique, la mienne parce qu'elle m'a toujours accordé son appui entier, m'a convaincu que je devais poursuivre ma recherche d'une amélioration radicale de la conduite et de la performance de nos politiciens.

Il avait déclaré que j'avais eu un impact tel que j'étais bien mieux connu un peu partout que je ne pouvais l'imaginer et qu'il m'incombait d'entretenir cet intérêt. Les politiques, avait-il ajouté, n'émanent pas seulement de ceux qui les énoncent ou qui détiennent un poste élu. Les vraies politiques émanent de la diffusion d'idées formulées par des gens qui les fondent sur leurs expériences pertinentes. Un regroupement de telles personnes crée une coalition de gens sensés et animés par la chose publique. C'est ce qui informe et moule l'opinion publique.

Il m'a suggéré trois ou quatre personnes, dont lui-même, qui à son avis devraient être invitées à se joindre à ce groupe. Immédiatement, j'ai pensé à plusieurs autres personnes qui me feraient honneur en s'associant avec moi dans l'espoir de faire progresser la cause commune de notre pays.

Et c'est ainsi que s'est ravivée la passion qui m'avait propulsé en politique. Je me sens rempli d'enthousiasme et d'effervescence. L'expérience que j'ai relatée ici n'est pas qu'une simple histoire. C'est plutôt un jalon d'un long parcours.

Knowlton, août 2009

Annexe I

Insérer document séparé Annexe I – 3 pages

ANNEXE II

Le Parti conservateur laisse tomber ses candidats d'une façon extraordinairement cavalière, habituellement sans explication. Ce jeu du parti semble découler de deux règlements. Le premier indique, apparemment, que tous les candidats de l'élection de 2004 étaient à l'abri d'une course à la nomination pour la ronde suivante, celle en fait de 2005/2006, s'ils le désiraient. Cependant, s'ils n'avaient pas gagné lors de l'élection de 2006 ils devaient être sujets à la règle du « deux prises maximum », donc non admissibles, à moins d'une dispense demandée au parti et accordée. Si j'utilise les mots « semble » et « apparemment », c'est qu'il est difficile dans le Parti conservateur de savoir quand un règlement est un règlement. Je pense que la meilleure explication est qu'un règlement est un règlement, sauf lorsque le parti décide de ne pas l'appliquer.

De la liste suivante de députés/candidats, les numéros 1 et 2 ont été limogés du parti pendant qu'ils étaient députés conservateurs au Parlement. Les numéros 3 et 4 ont été victimes de la règle des deux prises. Les numéros 5 et 6 avaient été défaits en 2006 et, s'ils pouvaient s'attendre à une course à la nomination, ils étaient confiants de la remporter contre tout autre intéressé. Le numéro 7 est devenu candidat par acclamation, puis rejeté par le parti. Les numéros 8 et 9 se présentaient pour la première fois, donc libres de ce faire, mais contre des députés en poste au Parlement qui, semble-t-il, avaient droit à une protection après tout. Les numéros 9 et 10 se présentaient à la course à la nomination pour la première fois dans leur comté.

1. Garth Turner, un vieux routier conservateur a été élu d'abord en 1988 dans le comté ontarien de Halton, puis a été mis à la porte du parti en 2006. Aucune explication publique n'a été donnée. C'était certainement parce qu'il tenait ses commettants au courant des événements et leur présentait ses opinions. Que ceci ait pu à l'occasion froisser le Saint des Saints du parti ne fait pas de doute et on a cherché à le museler définitivement. Malheureusement, du moins de mon point de vue, M. Turner n'est pas demeuré député indépendant longtemps et est passé aux libéraux. Je ne sais vraiment pas pourquoi. Ceci n'a jamais été expliqué clairement et semble contraire aux principes dont il se réclamait en matière de changement de parti.
2. Bill Casey, également élu la première fois en 1988 dans le comté de Cumberland-Colchester en Nouvelle-Écosse, a perdu son siège

comme la grande majorité des conservateurs en 1993, mais l'a récupéré en 1997 et le conserve toujours. Le Parti conservateur s'en est débarrassé en 2007, parce qu'il avait voté contre le budget. Selon les règlements du parti, voter contre un bill fiscal, certainement le budget, ne se fait pas. Cependant, les circonstances étaient extraordinaires. Le budget en question, sans aucun doute, contrevenait sérieusement à l'Accord de l'Atlantique, une entente négociée entre le gouvernement précédent et les provinces de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve et Labrador. Si la représentation des commettants compte pour quelque chose, aucun membre du Parlement, ne devrait être sanctionné pour s'être insurgé contre ce que le député et ses commettants considèrent une dérogation à une entente négociée. M. Harper, connaissant la position de M. Casey, aurait dû le tenir à l'écart de l'application de ce règlement. Bill Casey siège maintenant comme indépendant et je pense que ses commettants le reconfirmeront dans son rôle de député la prochaine fois. C'est ce type de politicien aguerri qui manque à la Chambre des communes.

3. Phil Green s'était présenté dans le comté de Mississauga South en 2004 et en 2006. Il s'était classé deuxième en 2004 à 8 601 votes du libéral. En 2006, il avait réduit cet écart à 2 130 votes, la course la plus serrée de tous les comtés de Toronto et Mississauga. On aurait pensé qu'il s'agissait d'un gagnant la fois suivante, mais les conservateurs ont invoqué la règle du deux prises (quoique l'on peine à croire que les conservateurs avaient quelque chance que ce soit dans la plupart de ces comtés en 2004 ou 2006) et l'ont laissé tomber sans explication.
4. Gary Caldwell, un enseignant par profession, par vocation et bénévole communautaire de longue date, s'était présenté dans le comté de Stanstead, au Québec, et était arrivé troisième en 2004 avec 10,48 % des votes, puis deuxième en 2006 avec 24,3 %, une très belle performance dans un comté où, comme dans Brome-Missisquoi, il y a inévitablement partage du vote fédéraliste. On l'a laissé tomber au nom de la règle des deux prises, sans aucune explication. Au Québec, bien plus qu'ailleurs, arracher une victoire conservatrice avant 2006 était virtuellement impossible. Plutôt que de reconnaître sa loyauté durant les années de vaches maigres, les bonzes conservateurs l'ont poignardé alors qu'il avait le vent dans les voiles.

5. Brent Barr, un homme d'affaires de Guelph, s'est classé deuxième dans Guelph en 2006, mais avec un écart de moins de 10 % entre lui et le gagnant libéral. Poursuivant ses préparatifs pour un deuxième essai, il a été écarté sans avertissement ou raison en 2007. Un autre qui a mordu la poussière.
6. David Marler. Bon, vous connaissez son histoire.
7. Mark Warner, un avocat de grande réputation spécialisé en commerce international (n'ai-je pas lu quelque part que M. Harper manquait de politiciens ferrés en affaires internationales?), a été acclamé candidat du Parti conservateur de Toronto Centre pour se mesurer contre Bob Rae, toute une commande. Il n'en a jamais eu l'occasion. Le parti l'a laissé tomber sans explication, mais fort probablement, une fois de plus, parce que M. Warner avait fait preuve d'empathie envers les électeurs de son comté et d'aptitude à articuler leurs besoins.
8. Walter Wakula n'a jamais réussi à participer à la course à la nomination, ici encore à cause de tractations des apparatchiks. Président de longue date de l'association du comté de Calgary West, lui et nombre de membres de l'association en avaient soupé du député notoire Bon Anders qui, entre autres, avait déclaré que Nelson Mandela était un terroriste au moment où le Parlement s'apprêtait à faire de lui un citoyen honoraire. Wakula avait donc décidé de se présenter contre Anders à la nomination du candidat du comté. Le parti l'a disqualifié, sans motif, avant même que la course à la nomination ne soit déclenchée. Une action en justice a été intentée contre le parti pour faire déclarer illégale cette disqualification car elle contrevenait aux règlements du parti. Cette procédure a donné le résultat escompté. Le parti a donc dû reprendre le processus de nomination, mais avec un seul mois d'avis, en déclarant que seuls les gens qui étaient membres de l'association depuis au moins 10 mois étaient admissibles à voter et en refusant à Wakula l'accès à la liste des membres, tout en fonction du *caveat* que « l'association nationale se réserve le droit d'annuler ce processus et de déclarer une autre personne candidate comme le jugerait à propos le parti ». M. Wakula n'est pas obtus et il a donc abandonné la course, si on peut dire qu'il y en ait eu une. M. Anders a été nommé candidat par acclamation pour la deuxième fois en moins de 12 mois.

9. Doug Campbell, personne forte d'un impressionnant palmarès en agriculture, dont le poste de conseiller de ministres conservateurs, a décidé de tenter sa chance dans le comté de Wild Rose en Alberta. Le rejet de sa mise en candidature, dénué d'explication, tombe dans la même catégorie que celui de Walter Wakula. Les règlements invoqués contre Wakula l'ont été contre Campbell.

10. Paul Lalli, un autre conservateur et activiste de longue date, a demandé à être de la course dans Fleetwood-Port Kells, en Colombie-Britannique, mais on l'a rejeté. Pas d'explication.

C'est à n'y rien comprendre.